

The Oppic logo consists of the word "Oppic" in a white, sans-serif font, centered within a dark grey square. This square is itself centered within a larger, light grey rounded square frame.

20

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

18

**L'opérateur du patrimoine
et des projets immobiliers
de la culture**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



SOMMAIRE

Édito	06
Chiffres clés	07
Temps forts	08

1 MISSIONS

L'Oppic un opérateur immobilier de référence	13
Les chantiers stratégiques	14
Les instruments innovants de la politique immobilière	16
L'expertise culturelle à l'œuvre	20

2 ORGANISATION

La gouvernance	28
Le budget	30
L'activité juridique, s'adapter au nouveau contexte	32
Les ressources humaines	33

3 OPÉRATIONS

L'activité en cours	36
La répartition géographique	39
Les opérations en chiffres	40
Les opérations par type	44
Musées	47
Châteaux, domaines, manufactures	61

Ouvrages d'art	73
Bibliothèques	77
Réserves de collections et archives	81
Lieux de spectacles, d'événements, d'expositions	87
Enseignement supérieur	93
Institutions	101
Bureaux, laboratoires	107
Équipements sportifs	113
Panorama des maîtres d'œuvre	116

ÉDITO

Avec 168 opérations en cours, des études préalables à la garantie de parfait achèvement, l'année 2018 de l'Oppic fut, une fois encore, riche de l'actualité de ses projets.

Pour s'orienter dans ce paysage, retenons d'abord que l'activité de l'Oppic continue de s'incarner dans **la mise en œuvre de grands projets**, au premier titre desquels la restauration et l'aménagement du Grand Palais dont la ministre a rappelé en février les ambitions : ambitions culturelles pour les institutions qu'il abrite, patrimoniales pour une meilleure valorisation du monument, financiers, calendaires et urbains compte tenu de son insertion au cœur du paysage parisien.

Mais ces grands projets, au Grand Palais, sur le site de Richelieu ou encore au musée de la Marine, ne font pas obstacle pour l'Oppic à **l'accompagnement de projets sur l'ensemble des territoires**, où notre action s'adapte au besoin de chacun : si les villes d'Arles et de Marseille bénéficieront des nouveaux équipements d'enseignement supérieur que représentent respectivement l'École nationale supérieure de photographie et l'École nationale d'architecture, l'agglomération de Rochefort voit se développer la plus importante opération de monuments historiques porté par l'État en région. La collectivité de Mayotte est par ailleurs la première qui bénéficie des compétences de l'Oppic pour les études de son projet de musée. Des missions d'expertise et de conseil ont enfin été initiées auprès de la DRAC des Pays de la Loire pour une réflexion autour de la cathédrale d'Angers, et des DRAC Corse, Normandie, Guadeloupe ou Bourgogne-Franche-Comté pour une vision croisée des futurs centres de conservation et d'études archéologiques.

Quelles que soit leur dimension ou leur implantation, les projets menés participent tous, à leur niveau, d'une **recherche de qualité** au service de l'architecture et des métiers d'art comme l'illustrent encore en 2018 le nouveau bâtiment d'accueil de Cluny ou la restauration du théâtre impérial de Fontainebleau. Ils requièrent tous aussi une réponse adaptée **aux complexités techniques** que représentent, par exemple, la mise en sécurité du corps central du château de Versailles, la rénovation de la chenille du Centre Pompidou ou celles de la toiture textile de la Cité des sciences et de l'industrie. S'intègre enfin à tous les projet des préoccupations transversales en matière de **meilleure accessibilité des équipements culturels** à tous les publics ou sur le coût global à venir des ouvrages conçus ou réhabilités.

Pour être en mesure de toujours mieux répondre à la qualité de service attendue, assurer un pilotage précis des coûts et délais des projets confiés, et s'adapter aux nouveaux enjeux de la maîtrise d'ouvrage, l'Oppic, tout en poursuivant la mise en œuvre des chantiers stratégiques identifiés depuis 2016, s'est collectivement mobilisé, à l'automne, pour identifier les nouvelles voies de progrès à mener d'ici 2021. Un grand merci aux équipes pour leur investissement, dans ce projet collectif comme dans leur action au quotidien.



Diane Pouget
Directrice générale



Clarisse Mazoyer
Présidente

CHIFFRES CLÉS

LES OPÉRATIONS

74
SITES D'INTERVENTION
DIFFÉRENTS

10
NOUVELLES OPÉRATIONS

3
PROJETS INAUGURÉS

52
ARCHITECTES DONT
23 ARCHITECTES EN CHEF
DES MONUMENTS
HISTORIQUES

49 %
DES OPÉRATIONS EN
PATRIMOINE PROTÉGÉ

10
SITES MUNIS DE SCHÉMA
DIRECTEUR

3
SÉLECTIONS D'ARCHITECTES
ORGANISÉES EN 2018

25
PANNEAUX PÉDAGOGIQUES
NOUVEAUX POUR EXPLIQUER
LES CHANTIERS

L'ÉTABLISSEMENT

119
PERSONNES PHYSIQUES
AU 31 DÉCEMBRE 2018

11,1 M€
DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

21 201
VISITEURS
SUR LE SITE INTERNET

12 169
NOUVELLES PHOTOS

LE BUDGET DES OPÉRATIONS

882 M€
D'ENCOURS TOTAL

154 M€
ENGAGÉS

153,6 M€
MANDATÉS

LES MARCHÉS PUBLICS

144
NOUVEAUX MARCHÉS
SUPÉRIEURS À 90 K€

TEMPS FORTS

2018

6

février

Réception des travaux des **Archives nationales de Roubaix**.

12

février

Conférence de presse de lancement du projet **Grand Palais**.



14

juin

Inauguration du **Centre de conservation et d'études de Lorraine** à Metz.



juin

Réception des travaux de restauration de la cour du Mûrier de l'**École des Beaux-Arts**.

26

juillet

Inauguration de la **Gloriette de Bufon, Jardin des plantes**, restaurée.



16&17

septembre

Journées européennes du patrimoine avec présentation des opérations en cours et animations sur différents sites (**Pont du Martrou, Hôtel national des Invalides, Val-de-Grâce, Mobilier national**).



8

octobre

Inauguration du nouvel accueil du **musée de Cluny**, musée national du Moyen Âge par Françoise Nyssen, ministre de la Culture.



17

octobre

Inauguration des vitraux de l'**Église du Dôme des Invalides** restaurés.

23

octobre

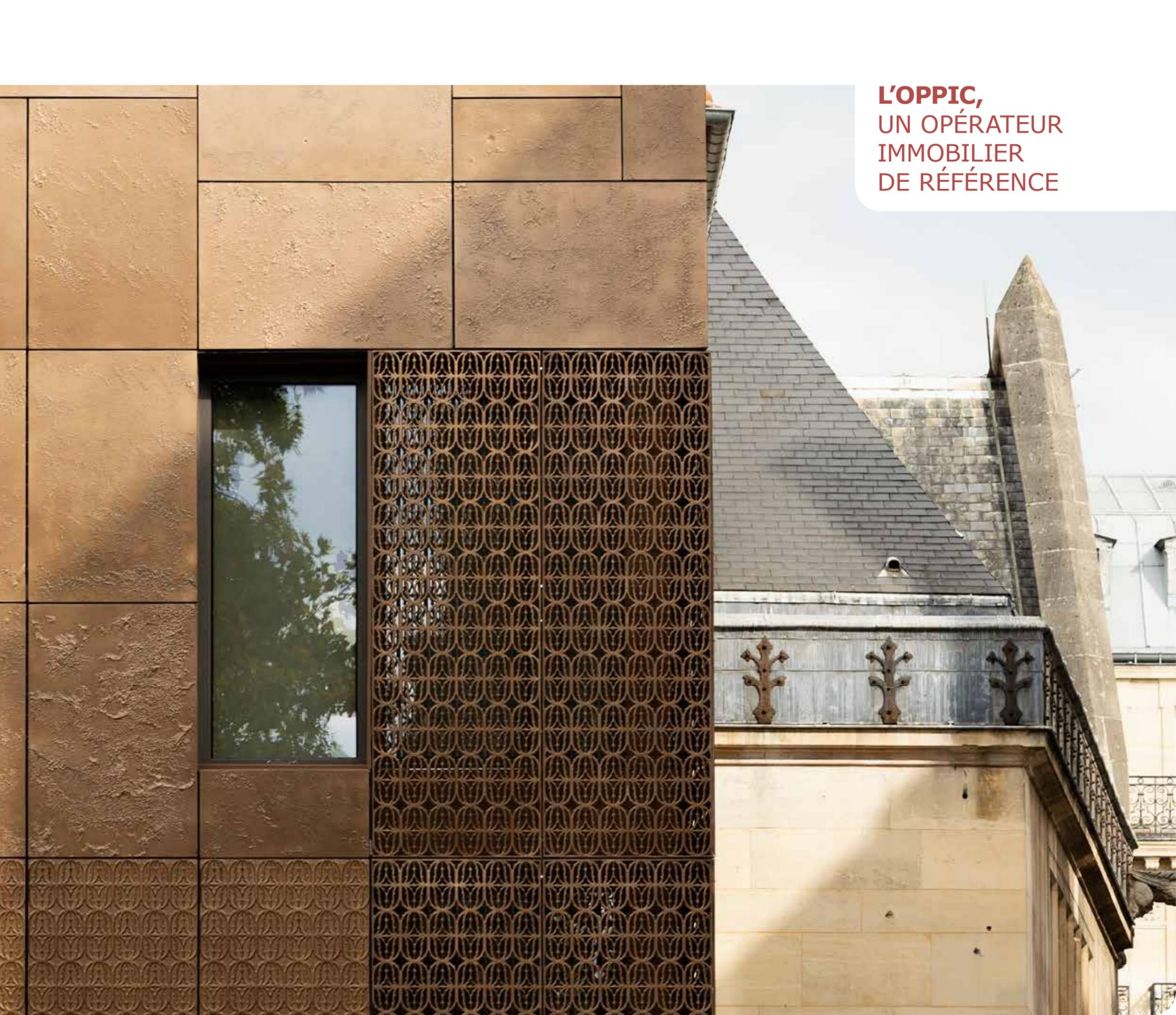
L'opération de rénovation du **Théâtre de Chaillot**, salle Gémier remporte le Geste d'or 2018, grand prix «Architecture, urbanisme et société».





MISSIONS

L'Oppic, un opérateur immobilier de référence	13
Les chantiers stratégiques	14
Les instruments innovants de la politique immobilière	16
L'expertise culturelle à l'œuvre	20



L'OPPIC, UN OPÉRATEUR IMMOBILIER DE RÉFÉRENCE

L'Oppic est un établissement public national administratif spécialisé dans la maîtrise d'ouvrage publique, placé sous la tutelle du ministère de la Culture. Ses missions sont réalisées à titre gracieux et de gré à gré pour le compte de l'État et de ses établissements publics. À la demande du ministère de la Culture, l'Oppic peut aussi apporter son expertise de conseil aux collectivités locales.

Le ministère de la Culture mais aussi le ministère des Armées, le Muséum national d'Histoire naturelle, la Direction de l'immobilier de l'État, l'Institut de France ou le Conseil économique social et environnemental (CESE) font appel à l'Oppic. Le plan de charge de l'Oppic était constitué en 2018 de 168 opérations pour 74 sites sur l'ensemble du territoire national.

Quatre grands domaines d'action

Les opérations prises en charge par l'Oppic concernent des projets de constructions neuves, mais aussi la réhabilitation, le réaménagement, l'extension ou la transformation de bâtis anciens souvent protégés pour partie ou en totalité, classés ou inscrits au titre des monuments historiques : musées, théâtres, écoles supérieures, centres d'archives, centres de conservation ou bibliothèques forment son plan de charge.

L'Oppic intervient sur l'ensemble des étapes de réalisation d'un ouvrage. Ainsi, l'établissement :

- conseille et assiste le maître d'ouvrage dans la définition et la programmation de projets liés à la réalisation de nouveaux équipements, à l'entretien et la mise en valeur d'un patrimoine existant ou encore à la mise en place de politiques transversales ;
- assure le pilotage d'opérations de construction, de restauration, de réhabilitation et d'aménagement d'immeubles ;
- effectue des missions d'assistance à la mise en exploitation et la mise en valeur de biens immobiliers ;
- pour la dernière année en 2018, participe à l'organisation de la cérémonie du 14 juillet.

Le développement des missions de conseil et d'expertise en amont des opérations (études de faisabilité), la formalisation de schémas directeurs de site ou la prise en compte du coût global des équipements sur 30 ans, font de l'Oppic, un opérateur porteur d'une politique immobilière globale.

Un périmètre d'intervention

Le cadre juridique des interventions de l'Oppic lui permet d'utiliser, soit le dispositif du mandat parfaitement adapté aux opérations longues et complexes, soit la maîtrise d'ouvrage de plein exercice pour des opérations urgentes ou plus ponctuelles. Dans ce dernier cas, les opérations sont inscrites et suivies au moyen de deux conventions : la convention-cadre Culture et le protocole Culture-Défense, liant les deux ministères depuis 2005, qui définissent annuellement le programme des travaux confiés à l'Oppic sur des monuments identifiés.

LES CHANTIERS STRATÉGIQUES

Le bilan du contrat 2016-2018

Le contrat d'objectifs et performance (COP), négocié avec le ministère de la Culture, définit les orientations stratégiques de l'Oppic. 2018 est la dernière année de mise en œuvre des orientations du COP 2016-2018.

01

PARTAGER AVEC LES PARTENAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT L'IDENTIFICATION DES RESPONSABILITÉS ET DES RÔLES DE CHACUN

Une charte de la maîtrise d'ouvrage, partagée avec le ministère de la Culture, est désormais diffusée à tous les nouveaux mandants de l'établissement, pour préciser le rôle de chacun.

La prise en charge des opérations constituant la «convention cadre Culture» font l'objet désormais à 100% d'une formalisation, présentant la mission confiée, l'enveloppe financière, le calendrier prévisionnel et la gouvernance associés. Cinquante neuf fiches de cadrage ont ainsi été élaborées sur la période 2016-2018.

02

ÉVALUER LES OPÉRATIONS, DANS UNE LOGIQUE DE QUALITÉ

Les dernières opérations réceptionnées font l'objet d'un rapport d'exécution remis au maître d'ouvrage pour assurer un retour d'expérience. La piscine de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance, le Centre national des arts du cirque à Châlons-en-Champagne, l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, et le musée de l'Homme ont initié cette démarche. Sont également rédigés, les rapports relatifs à l'École nationale supérieure de Clermont-Ferrand, le Centre de Conservation d'études archéologique de Lorraine, le théâtre de l'Opéra Comique, la construction du CCEL de Metz et la phase 1 de la restauration du quadrilatère Richelieu.

03

POUR SUIVRE L'AMÉLIORATION DES OUTILS ET DES PRATIQUES DE MAÎTRISE DES COÛTS ET DES DÉLAIS

Le système de reporting homogénéisé, autour de fiches opérations, est désormais actif pour plus de 95% des opérations, soit l'application de ce mode de suivi à plus de 70 projets en 2018.

04

CONFORTER LA PHASE DE PRISE EN MAIN DES ÉQUIPEMENTS PAR LES UTILISATEURS

Par le développement de missions d'assistance et de conseil où l'exploitation/maintenance, distinctes des missions de base, demandées aux maîtres d'œuvre lors du démarrage de nouvelles opérations, comme celle du musée national de la Marine ou de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires.

Par des livrables spécifiques d'accompagnement de petites structures pour formaliser leur stratégie d'exploitation/maintenance, comme l'aide à la définition du plan pluriannuel d'investissement du musée Guimet, des Arts Décoratifs ou de la politique de maintenance du palais de la Porte Dorée.

05

SENSIBILISER À LA RÉFLEXION EN COÛT GLOBAL DES ÉQUIPEMENTS

Avec l'arrivée à maturité des premières opérations expérimentatrices au Centre de conservation et d'études de Metz où à l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles où les futurs exploitants disposent d'éléments d'épure pour leur premier budget de fonctionnement.

06

S'OUTILLER POUR CAPITALISER SUR L'EXPÉRIENCE DES OPÉRATIONS PASSÉES OU EN COURS

Avec des rencontres régulières entre équipes dans le cadre «des midis de l'Oppic», sur des thèmes variés: le contrôle scientifique et technique, les évolutions législatives et réglementaires majeures du nouveau code de la commande publique, le guide plomb en monuments historiques, le dialogue compétitif, pour les couples de la Cité des sciences et de l'industrie.

Avec la mise en place d'un plan de classement homogène des opérations immobilières et le déploiement d'une gestion électronique des données.

Avec une amélioration de la complétude de l'archivage des documents des ouvrages exécutés au moment de la réception des ouvrages (100% des opérations réceptionnées en N-4 sont désormais archivées).

07

COMMUNIQUER POUR METTRE EN VALEUR LES SAVOIR-FAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Grâce à la participation à 9 événements dans le cadre des manifestations fédératives en faveur de l'architecture et du patrimoine.

En utilisant les installations de chantier pour présenter et expliquer le sens et la nature des travaux au public de proximité dans plus de 25 sites d'intervention.

En mettant à l'honneur les projets et leur couverture photographique sur le site internet et nourrissant les communautés des partenaires de «newsletters» régulières.

08

MODERNISER LES OUTILS DE PILOTAGE, DANS LE CADRE DU SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATIONS

Des sites Internet et Intranet refondus. Une gestion financière intégralement passée en mode GBCP. Une gestion électronique des documents largement déployée pour permettre une meilleure traçabilité et accessibilité des documents. Une amélioration des bases de données de programmation budgétaire et de marchés. Une dématérialisation de la passation des marchés.

09

DÉVELOPPER UNE DÉMARCHÉ DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ORGANISATIONS (RSO)

Au titre du volet sociétal, la convention de partenariat avec Ensemble Paris Emplois Compétences relative à l'insertion de clauses sociales dans les marchés de travaux a été activée pour cinq opérations.

Au titre du volet environnemental, plusieurs items prioritaires ont été identifiés:

- test du label énergie carbone (expérimentation...);
- fonctionnement des outils de communication alternatifs aux déplacements;
- Remplacement des véhicules de service par des véhicules hybrides;
- réduction de la consommation de papier.

Au titre du volet social: le cadre de gestion, déclinant l'ensemble des règles de gestion des collaborateurs contractuels de l'établissement, a été refondu en lien avec les représentants du personnel.

Vers un nouveau COP 2019-2020

Le futur contrat, tout en tenant compte des acquis et démarches de progrès déjà formalisées, devrait permettre la prise en compte de sujets d'actualité auxquels sont confrontées les équipes de l'Oppic au quotidien.

Les maîtres-mots en matière de maîtrise d'ouvrage:

- Maîtriser les programmes, les délais et les coûts par un pilotage rigoureux.
- Assurer la qualité de service attendu par les donneurs d'ordre, en intégrant les dernières innovations.
- Poursuivre la modernisation de l'établissement et l'enrichissement des compétences de ses collaborateurs.

LES INSTRUMENTS INNOVANTS DE LA POLITIQUE IMMOBILIÈRE



Les schémas directeurs

En 2018, l'Oppic a poursuivi le travail engagé sur les schémas directeurs des sites prioritaires, outil essentiel pour structurer la politique patrimoniale de moyen et long termes du ministère de la Culture et de ses principaux sites. Ces schémas directeurs visent à construire une approche de long terme de la gestion patrimoniale, en définissant une stratégie d'investissement immobilier pluriannuelle. Ils permettent de donner plus de cohérence aux interventions sur les sites, tout en prenant en compte les projets scientifiques et culturels qui s'y développent ou encore les contraintes de soutenabilité financière.

Le schéma directeur est ainsi tout à la fois un document d'orientation, de mise en visibilité et de planification partagé par tous les acteurs. Il est le support d'une vision à long terme de l'évolution d'un site, associant les exigences liées aux usages, les nécessités réglementaires et l'impératif de transmission aux générations futures du patrimoine protégé et remarquable d'aujourd'hui.

En 2018, une dizaine de sites majeurs sont concernés par cette démarche soit en phase études comme au Centre Pompidou, à la Cité des sciences, à Saint-Germain-en-Laye ou au mobilier national, soit en phase réalisation comme à Versailles, à Fontainebleau, au Grand Palais ou encore sur le site du quadrilatère des Archives.

L'année 2018 a également permis de diversifier l'utilisation faite de ces schémas directeurs en proposant une démarche de formalisation de plans pluriannuels d'investissement qui a abouti pour le musée Guimet ou encore le musée des Arts Décoratifs.

Cette démarche de schéma directeur a été initiée pour l'École nationale supérieure de la création industrielle, installée depuis 1982 dans les anciens ateliers du décorateur Jansen, dans le 11^e arrondissement de Paris. Avec l'aboutissement en 2018 du diagnostic fonctionnel et technique et l'élaboration d'un scénario d'usages, elle a permis, tout à la fois de :

- préciser et de réaliser dès 2018 une première phase de travaux jugés urgents pour lever l'avis défavorable de la commission de sécurité (phase 0) ;
- de définir une seconde phase de travaux prioritaires pour répondre aux besoins d'évolution et de développement de l'école compatible avec les moyens financiers disponibles.

Les études préalables se poursuivront en 2019 pour aboutir à un schéma directeur global et cohérent à l'échelle du site et lancer opérationnellement la phase de travaux prioritaires ainsi définie en tenant compte des impératifs de maintien en activité du site.

L'expérimentation E+ C-

L'Oppic a souhaité prendre part à l'expérimentation, pilotée par le ministère de la Transition écologique et du développement durable, du futur label E+ C- (Énergie +, Carbone -),

qui prépare la future réglementation environnementale. Cette réglementation vise à imposer des constructions sobres en énergie et en carbone en lien avec les objectifs nationaux ambitieux de réduction des émissions directes de gaz à effet de serre du secteur du bâtiment d'ici 2028, et de réduction de la consommation énergétique du secteur du bâtiment d'ici 2030 tels que définis dans la stratégie nationale bas carbone.

L'expérimentation menée par l'Oppic a porté sur le projet de construction neuve de l'École nationale supérieure de la photographie à Arles, en cours de réalisation sous la maîtrise d'œuvre de Marc Barani. Les études conduites, en lien avec la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) du ministère de la Transition écologique, ont permis de démontrer que le projet atteindrait le niveau E1- C1.

Les données issues des études seront versées dans l'observatoire de l'expérimentation E+ C- et permettront d'enrichir les données disponibles en vue de la future réglementation environnementale.

Le projet de construction neuve de la future école d'architecture de Marseille dans le cadre de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires, au stade du projet de maîtrise d'œuvre, suit la même réflexion.

L'accessibilité

Depuis la loi n° 2005-102, de 2005, l'accessibilité aux équipements culturels et aux institutions patrimoniales accueillant du public est une priorité des pouvoirs publics.

L'Oppic s'est, depuis plusieurs années, particulièrement investi sur les actions en faveur de l'accessibilité :

- en assurant, depuis 2011, la mise en accessibilité de 19 écoles d'art et d'architecture ;
- en portant, pour le compte de 75 institutions qui ne pouvaient l'assumer seules, l'élaboration des agendas d'accessibilité (Adap) à déposer à l'automne 2015.

Cette démarche s'est poursuivie dans deux voies : soit, l'intégration des préconisations accessibilité/Adap' pour les personnes à mobilité réduite dans les projets portés par l'Oppic, dans l'ensemble des opérations de travaux portées par l'Oppic (12 sites), soit un enrichissement de ces études pour 17 sites, qui ont abouti en 2018, et permettront aux exploitants de se mettre en conformité suite à de légères prestations.

• En développant, au cas par cas, et en lien avec les associations de personnes en situation de handicap, des solutions innovantes pour améliorer l'accessibilité au cœur des monuments historiques, qu'il s'agisse des cours d'honneur pavées des institutions patrimoniales prestigieuses comme à Fontainebleau ou du parcours de visite de l'hôtel médiéval de Cluny.

- En participant à la « Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité » (RECA).

Les projets de Fontainebleau et Cluny témoignent de cet engagement en faveur de l'accessibilité.

L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS EN EXEMPLES



CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Afin de répondre au mieux aux objectifs de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le château de Fontainebleau et l'Oppic ont décidé, dans la programmation des opérations de la phase 1 du schéma directeur de rénovation du Château, de coupler une opération d'assainissement de la Cour d'Honneur à un projet de mise en accessibilité de cette dernière à tous les publics.

L'architecte en chef des monuments historiques a pris le parti de réaliser des allées pavées accessibles en périphérie des bâtiments qui délimitent la Cour d'Honneur et en retournement le long de la grille d'entrée de cette cour.

Il s'agit ainsi d'un compromis fertile entre l'amélioration de l'accessibilité de la cour et des entrées des bâtiments d'une part et le maintien d'une perspective visuelle intacte du château dans l'axe central de la cour d'autre part. Cette solution permet par ailleurs d'assainir les sols au droit des soubassements des bâtiments et de créer de nouveaux exutoires.

Une portion d'allée prototype a été testée par des associations de personnes à mobilité réduite pour valider le projet et lancer le chantier début 2017, dont la fin des travaux est prévue courant 2019.



MUSÉE DE CLUNY

Le projet global de refonte des nouveaux parcours muséographiques du musée de Cluny a pour objectif, d'une part de permettre la lecture cohérente et la découverte des strates historiques qui le composent, et d'autre part, d'en assurer l'accessibilité, tant physique qu'intellectuelle, à tous les publics.

La livraison en juillet 2018 d'un nouvel accueil a été l'occasion de repenser entièrement les parcours muséographiques, tant dans la mise en valeur du patrimoine et l'accessibilité du site que dans la découverte des collections d'œuvres qui s'organisent désormais de façon chronologique.

Plusieurs dispositifs techniques ont été étudiés pour permettre un parcours commun à l'ensemble des visiteurs, tout en préservant l'ensemble patrimonial remarquable.

Notamment :

- la mise à niveau avec le nouvel accueil des deux premières salles du parcours, grâce à une surélévation de leur sol ;
- la création d'un ascenseur tout à l'est de l'hôtel médiéval pour desservir le premier étage ouvert au public ;
- la création d'un cheminement adapté aux personnes à mobilité réduite dans la cour de l'hôtel ;
- la mise en place de plateformes élévatrices entre le frigidarium et l'hôtel médiéval.

L'EXPERTISE CULTURELLE À L'ŒUVRE



Le patrimoine : les chantiers de restauration de monuments historiques en présence de plomb

L'Oppic, au travers de ces chantiers en monuments historiques, est régulièrement confronté aux problématiques liées à la présence de plomb.

Il a ainsi participé à interroger le ministère de la Culture sur l'opportunité d'initier un dialogue avec les ministères de la Santé et du travail en vue d'élaborer un guide de prescriptions qui permettrait à chacun, dans le cadre réglementaire actuel, d'adopter de bonnes pratiques aussi bien en phase conception que réalisation. Ce guide a vocation à servir de base dans le cadre du dialogue indispensable avec les organismes de contrôle tels que les caisses régionales d'assurance maladie ou l'inspection du travail.

Un groupe de travail a donc été mis en place sous la houlette de la Direction générale des patrimoines (DGPAT).

Des réunions, pilotées par la DGPAT tout au long de l'année 2018, ont associé, d'un côté les ministères de la Santé et du travail, et de l'autre le Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques (GMH).

Les travaux entrepris ont permis d'aboutir à une rédaction commune d'un guide intitulé « Organisation des chantiers patrimoniaux en présence et avec maintien du plomb » et qui a pour but affiché d'aider à l'appréhension du plomb au regard de la réglementation et des organismes de contrôle.

Ce guide a été transmis aux ministères en charge du travail et de la santé pour un partage commun de cet outil.

S'engager pour l'architecture

En 2018, l'Oppic a :

- travaillé avec 29 architectes ou groupements d'architectes différents ;
- organisé 1 concours pour la construction du restaurant administratif du site des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine ;
- mené à leurs termes deux procédures concurrentielles avec négociation :
 - pour la désignation du maître d'œuvre en charge de l'aménagement d'espaces de l'immeuble des Bons-Enfants qui accueille des services d'administration centrale du ministère de la Culture,
 - pour la désignation du maître d'œuvre en charge de l'aménagement des espaces de bureaux, au sein du quadrilatère des Archives ;
- lancé une procédure de dialogue compétitif pour la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour le projet de relocalisation du Centre national des arts plastiques à Pantin.

29

ARCHITECTES, C'EST LE NOMBRE D'ARCHITECTES OU GROUPEMENTS D'ARCHITECTES (HORS ARCHITECTES EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES) AVEC LESQUELS L'OPPIC A TRAVAILLÉ EN 2018.

3 NOUVELLES ÉQUIPES ONT ÉTÉ DÉSIGNÉES LAURÉATES 2018 DES CONCOURS D'ARCHITECTURE OU DE PROCÉDURE CONCURRENTIELLE AVEC NÉGOCIATION :
NOMADE ARCHITECTES
R-ARCHITECTURE
ATELIER NOVEMBRE



L'Oppic : soutien des jeunes architectes et membre du cercle des partenaires des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP)

Créé en 1980, les Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP) est un concours national ouvert aux jeunes architectes et paysagistes de moins de 35 ans qui permet tous les deux ans au ministère de la Culture d'attirer l'attention du public sur la qualité de ces jeunes professionnels.

En mars 2018, 32 nouveaux AJAP ont été désignés pour les années 2018 et 2019.

En tant que membre du cercle de partenaires, composé de maîtres d'ouvrage publics et privés, d'acteurs de la diffusion et de collectivités territoriales, l'Oppic apporte son appui aux lauréats afin de les aider dans leur activité professionnelle.

Ainsi, l'Oppic a organisé, en septembre, une rencontre avec cette dernière promotion afin d'échanger, de manière très opérationnelle, autour de la maîtrise d'ouvrage publique et des procédures de concours de la constitution des dossiers de candidatures et de la remise des projets.

Cette démarche de pédagogie n'est pas destinée aux seuls AJAP. L'Oppic veille, dans la mesure du possible, à se rendre disponible pour proposer le même type d'éclairage aux autres jeunes agences d'architecture, notamment dans le cadre de partenariats avec des écoles d'architecture.



Soutenir la création grâce au 1% artistique

Instrument de soutien aux artistes et à la création, le 1% artistique offre un cadre d'action original pour favoriser la rencontre entre un artiste, un architecte et le public, en dehors des institutions dédiées à l'art contemporain. L'Oppic permet, chaque année, la réalisation de plusieurs projets de ce type.

L'œuvre de l'artiste Élodie Stephan intitulée «Parure» installée au Centre de conservation et d'études de Lorraine de Metz a été inaugurée en même temps que le bâtiment, le 14 juin 2018.

Le groupement Pablo Reinoso/Florence de Ponthaud Neyrat, avait été désigné pour la création originale d'un prototype mobile pour le mobilier d'accueil du musée national du Moyen Âge, thermes et hôtel de Cluny. Cette œuvre intitulée «Pause lapin» a été inaugurée en même temps que le musée, le 13 juillet 2018.

À Arles a été désigné en tant que lauréat le groupement Raphaël Dallaporta/Factoid Productions pour réaliser le 1% artistique de l'École nationale supérieure de la photographie. «Éblouir/Oublier» est une œuvre prévue pour être installée sur la face supérieure du patio nord de l'École.

Sophie Dang Vu à quant à elle été désignée pour réaliser le 1% artistique de la maison Chapp à Basse-Terre (Guadeloupe). Cette œuvre, composée de suspensions de motifs en bois illustrant des feuilles de différents arbres, se déploie sur 3 niveaux du bâtiment.

Un même comité artistique s'est réuni le 16 juillet 2018 et a désigné cinq candidats pour le 1% artistique de la BnF, quatre candidats pour l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et quatre candidats pour l'École nationale des chartes (ENC). Ces artistes travaillent concomitamment au sein du quadrilatère Richelieu.

- BnF : groupement Bertrand Lavier/Eva Albarran ; groupement Gilles Clément/Antoine Quéwardel et Mirabelle Croizier ; groupement Liliana Motta/Jean-Christophe Denise ; groupement Maria Tereza Alves/100 Landschaftsarchitektur ; groupement Nathalie Brevet/Hughes Rochette/Philippe Niez Studio
- INHA : Dove Allouche ; groupement Valérie Mréjen/Agence Pièces Montées ; groupement Louise Hervé/Chloé Maillet/Matali Crasset/Marianne Homiridis ; Étienne Chambaud
- ENC : groupement Angela Detanico/Agence Pièces Montées ; Jeremy Maxwell Wintrebert/Emmanuel Lagarrigue/Hélène Launois

L'Oppic se mobilise en faveur de l'éducation artistique et culturelle

L'Oppic participe à la politique d'éducation artistique et culturelle à travers différentes initiatives :

L'UTILISATION DES INSTALLATIONS DE CHANTIER COMME SUPPORTS DE PRÉSENTATION DES TRAVAUX

Depuis plusieurs années, des panneaux didactiques destinés au public de proximité et visant à expliquer le sens et la nature des travaux, l'investissement qu'ils représentent pour l'État, ainsi que le contexte historique ou scientifique dans lequel ils s'inscrivent sont mis en place sur les chantiers.

Pour l'année 2018, ce sont plus de 20 panneaux pédagogiques qui ont été conçus et mis en place sur différents sites.

LA PARTICIPATION AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les journées européennes du patrimoine sont toujours un temps fort. Elles sont l'occasion de fédérer les énergies des entreprises en faveur de la valorisation de leur savoir-faire, vis-à-vis du grand public. En 2018, ces initiatives ont pris la forme d'ateliers de démonstration des métiers d'art (ateliers de taille de pierre, de sculpture), de jalon du chantier se déroulant «sous l'œil» du public (au pont du Martrou avec la repose du premier élément du tablier), ou d'exposition photos (dans le chœur des religieuses du Val-de-Grâce afin d'expliquer le principe de restauration des génies et des anges de l'Église).

LE «CHANTIER VISITABLE» : L'EXEMPLE DU PONT TRANSBORDEUR DE ROCHEFORT

Cette démarche consiste à concevoir et organiser des rencontres, de format diversifié, entre le public et le chantier, tout au long du déroulement de celui-ci.

Le chantier a été pensé, *ab initio*, avec cette dimension de prestation de «jalons événementiels» contractualisée avec l'entreprise intervenant sur le chantier ; installations de chantier / palissades «visitables» ; appui de la maison du transbordeur, acteur de médiation de l'agglomération de Rochefort, pour l'accueil du public.

En 2018 ce sont plus de 560 enfants et 14 classes de collèges, ou d'écoles primaires qui ont ainsi pu visiter le site.

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES : LA RUBRIQUE «COMPRENDRE» DU SITE WWW.OPPIC.FR

La maîtrise d'ouvrage publique et les opérations immobilières sont des matières techniques complexes, dont la nature et les concepts sont parfois peu compréhensibles.

Le site internet s'est enrichi en 2018 d'une rubrique à visée plus didactique, pour expliquer les grands concepts de la maîtrise d'ouvrage, présenter ses acteurs et les phases d'une opération immobilière.



Mémoire et valorisation des opérations

Porteur d'une politique patrimoniale de long terme, l'Oppic est engagé, dans une démarche de documentation des chantiers qui se traduit par un important travail d'archivage et de couverture photographique et audiovisuelle.

ARCHIVES: PLUS DE 30 ANNÉES DE MAÎTRISE D'OUVRAGE CONSERVÉES

Les archives de l'Oppic constituent un fonds essentiel car l'établissement a repris les droits et obligations de l'établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (Emoc), du Service national des travaux (SNT), et des organismes qui les ont précédés: Mission interministérielle des grands travaux (MIGT), EPPV, EPCCIP, Établissement public du Grand Louvre (EPGL).

Plusieurs versements d'archives définitives aux Archives nationales ont été effectués:

Fonds de la Mission interministérielle des grands travaux:

- Photographies originales de la construction de l'Opéra de la Bastille. 1983-1990.
- Photographies originales sur l'inauguration du Musée de la musique, Cité de la musique. Paris. 1998.

Fonds de l'Emoc et Oppic.

- Plans de la maîtrise d'ouvrage de la Cité de l'architecture et du patrimoine. 818 plans.
- Maquettes de l'Université Paris VII-Denis Diderot, Paris. Concours d'architecture pour la réalisation de locaux d'enseignement et de laboratoires de physique, bâtiment Condorcet, sur la parcelle M3C de la ZAC Paris Rive Gauche. 2001.
- Concours d'architecture pour la réalisation de locaux d'enseignement et de laboratoires de biologie, bâtiment Buffon, sur la parcelle M3F de la ZAC Paris Rive Gauche. 2001.

Fonds de la MIGT et de l'Emoc.

- Maquette du Musée de l'Orangerie, Paris. Projet: Olivier Brochet, agence Brochet/Layus/Pueyo. 1998.

Fonds de l'EPGL.

- Panneaux de concours de la passerelle Solférino, projet de Marc Mimram. 1992.



FONDS PHOTOGRAPHIQUES ET SUIVI AUDIOVISUEL: CONSERVER ET DONNER À VOIR

En 2018, la base de données de la photothèque s'est enrichie de 12 169 nouvelles photographies provenant, soit de nouveaux reportages de l'Oppic, soit de la numérisation du fonds argentin des chantiers réalisés respectivement par la Mission interministérielle des grands travaux (MIGT), l'Emoc, le SNT.

Plusieurs chantiers ont également fait l'objet d'un suivi audiovisuel: chantier du nouvel accueil du Musée de Cluny (coproduction avec L'INA), chantier des sculptures des génies et des anges du Val-de-Grâce (coproduction ECPAD), chantier de rénovation Richelieu (coproduction Forum des Images/BnF), chantier de restauration du pont transbordeur du Martrou (réalisation Imagine Production).

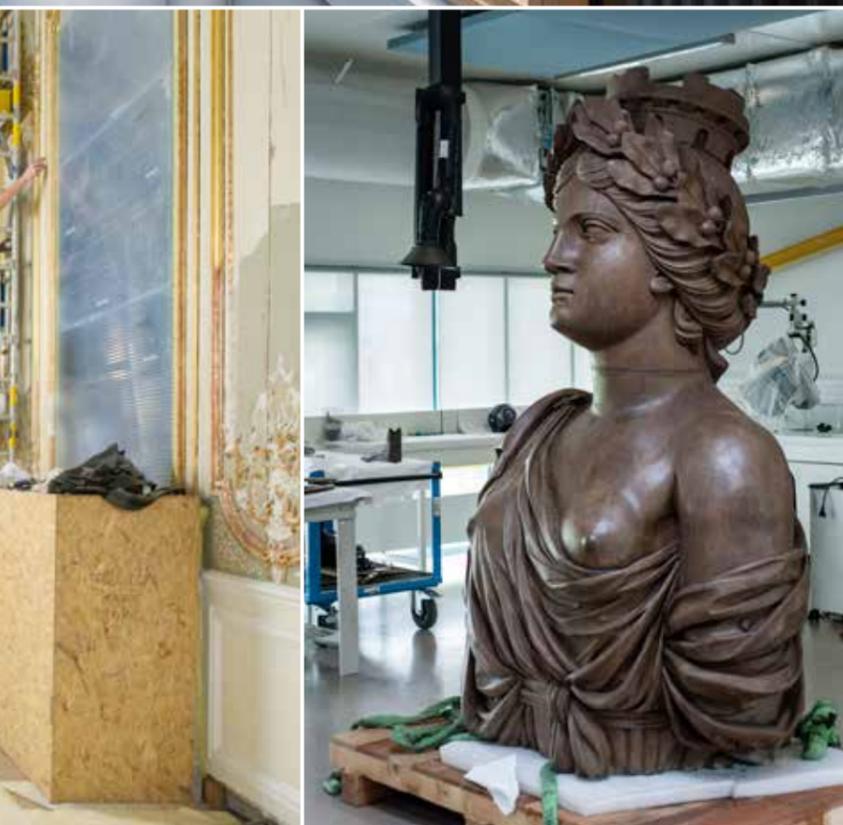
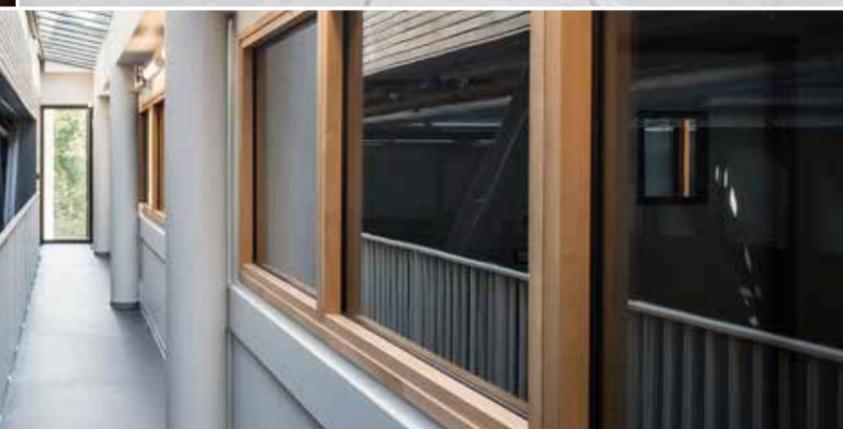
5
VERSEMENTS D'ARCHIVES DÉFINITIVES AUX ARCHIVES NATIONALES

2 754,96 ML
D'ARCHIVES CE QUI REPRÉSENTE UN ACCROISSEMENT DE 156,45 ML

219
VERSEMENTS RÉALISÉS, REPRÉSENTANT 232,87 ML

32
BORDERAUX D'ÉLIMINATION POUR 42,15 ML

12 169
NOUVELLES PHOTOGRAPHIES

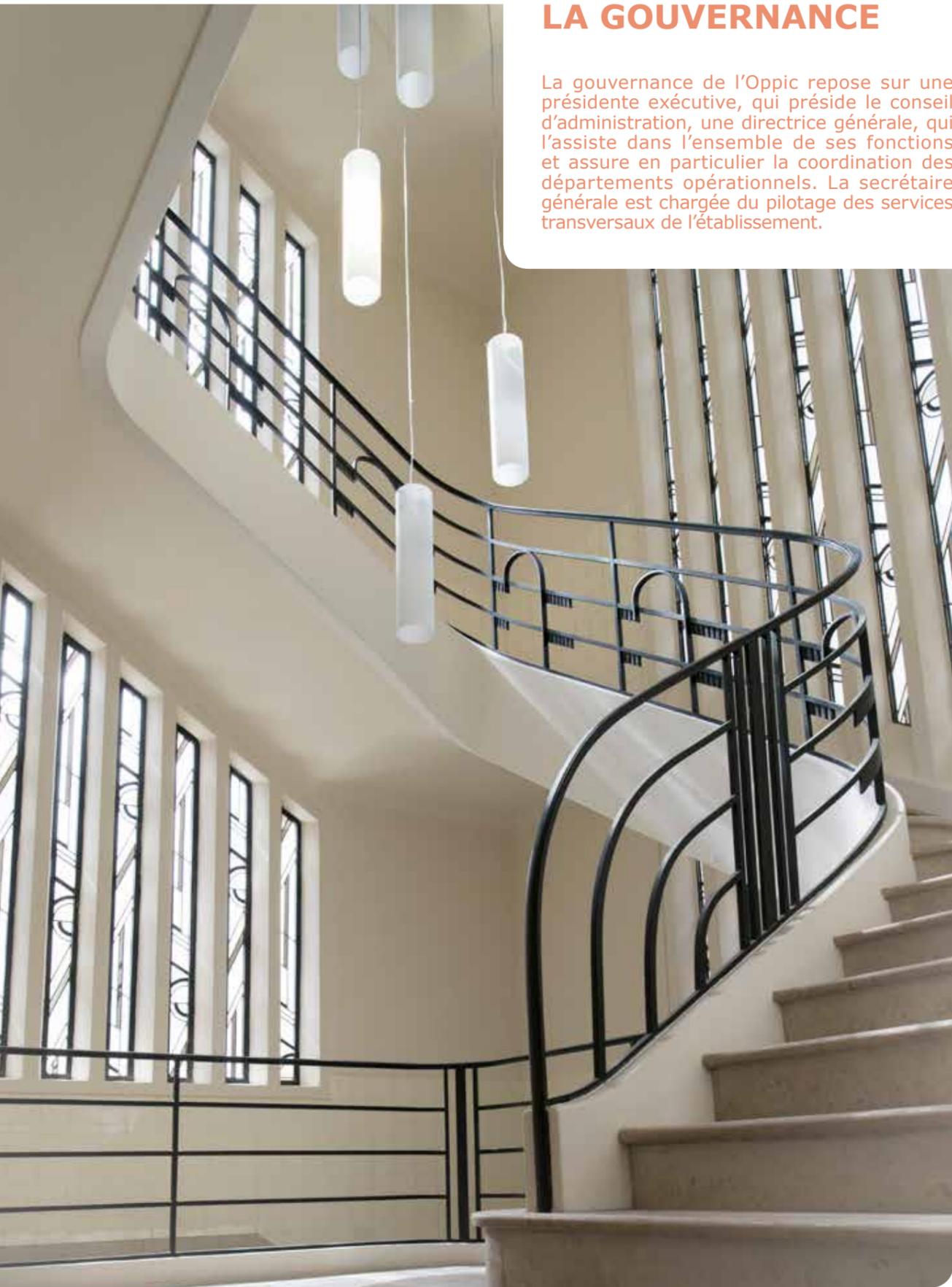




2

ORGANISATION

La gouvernance	28
Le budget	30
L'activité juridique, s'adapter au nouveau contexte	32
Les ressources humaines	33



LA GOUVERNANCE

La gouvernance de l'Oppic repose sur une présidente exécutive, qui préside le conseil d'administration, une directrice générale, qui l'assiste dans l'ensemble de ses fonctions et assure en particulier la coordination des départements opérationnels. La secrétaire générale est chargée du pilotage des services transversaux de l'établissement.

Le conseil d'administration

Outre son président, le conseil d'administration comprend :

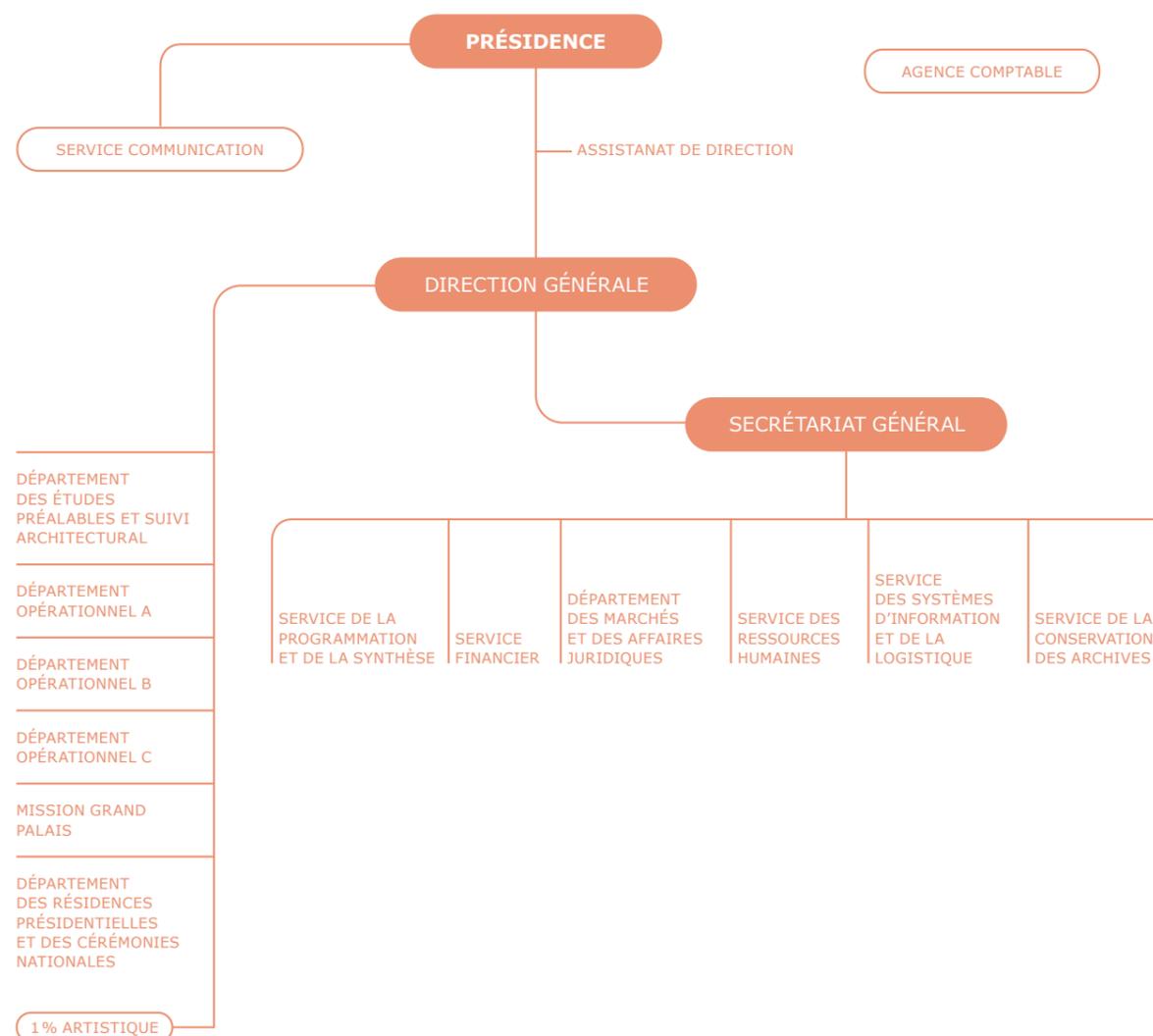
Six représentants de l'État :

- le secrétaire général du ministère de la Culture ;
- le directeur général des patrimoines du ministère de la Culture ;
- la directrice générale de la création artistique du ministère de la Culture ;
- le directeur général des médias et des industries culturelles du ministère de la Culture ;
- le directeur général des finances publiques ;
- la directrice du budget.

Trois personnalités qualifiées :

- Marianne Kermoal-Berthomé, directrice de la Direction économique, financière, des investissements et du patrimoine de l'Assistance Publique — Hôpitaux de Paris ;
- François Brouat, directeur de l'École d'architecture de Paris-Belleville ;
- Marie-Luce Bousseton, directrice générale de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice.

Deux représentants du personnel de l'établissement.



LE BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT : UN RETOUR À L'ÉQUILIBRE CONFIRMÉ

En 2018, le budget de fonctionnement de l'Oppic s'établit à 11,2 M€ en dépenses et 12,4 M€ en recettes. Ce budget confirme le retour à l'équilibre financier, conformément à la stratégie triennale établie en 2015 avec le ministère de la Culture. Le résultat est excédentaire de 1,3 M€, grâce à une bonne tenue des dépenses, dont l'augmentation est contenue à +1,2%, et à un accroissement des produits de +5,1%.

Plusieurs facteurs d'amélioration

Si le budget des charges de fonctionnement « pilotables » de l'établissement est contenu, dans le cadre d'un plan d'achat formalisé, l'augmentation des recettes reste le principal facteur explicatif du résultat.

La subvention pour charge de service public allouée a en effet augmenté de + 0,6 M€ pour atteindre 12,4 M€ : elle comprend en effet le versement d'une subvention exceptionnelle destinée à couvrir les travaux de refonte des systèmes d'information.

Grâce à un solde budgétaire excédentaire, l'exercice 2018 présente pour la deuxième année consécutive une capacité d'autofinancement positive de 1,36 M€ en 2018.

PRINCIPAUX INDICATEURS PATRIMONIAUX (COMPTE FINANCIER 2018, EN EUROS)

	2017	2018	Évolution
Capacité d'auto-financement	918 885	1 360 730	48%
Fonds de roulement	10 116 918	11 441 918	13%
Trésorerie	235 765 381	262 854 791	11%
Total recettes	11 843 926	12 442 188	5%
Total dépenses (autorisations d'engagement)	9 794 779	13 647 482	39%
Total dépenses (crédits de paiement)	11 020 050	11 156 199	1%

Vers une fonction financière plus qualitative et moderne

En 2018, conformément à son objectif d'amélioration des délais de paiement et de la qualité des actes, l'Oppic a poursuivi les actions de fond visant à favoriser le renforcement des compétences de son réseau financier : formation des nouveaux arrivants, formation interne d'actualisation et d'approfondissement des connaissances en matière d'exécution financière des marchés, animation du réseau des gestionnaires.

En parallèle, la démarche de modernisation de l'établissement se déploie afin de renforcer ses différents systèmes d'information. Ainsi, l'année 2018 a permis :

- de mettre largement en œuvre le plan de reprise de l'activité informatique (PRA), pour assurer la continuité de service de l'Oppic ;
- de choisir un logiciel de parapheur électronique en vue de la dématérialisation des procédures juridiques (signature électronique) ;
- de préparer le choix d'un progiciel de suivi des opérations.

1,3 M€
DE RÉSULTAT

90%
DU BUDGET AFFECTÉ
AU LOGEMENT DE
L'ÉTABLISSEMENT ET
À LA RÉMUNÉRATION
DE SON PERSONNEL

L'ACTIVITÉ JURIDIQUE, S'ADAPTER AU NOUVEAU CONTEXTE

Être au rendez-vous de la dématérialisation des procédures

Au 1^{er} octobre 2018, la réglementation a engendré des changements importants dans les procédures de passation des marchés publics supérieurs à 25 K€ :

- obligation de dématérialiser l'ensemble de la procédure de passation de l'envoi de l'Avis d'appel public à la concurrence (AAPC) à la notification du marché sur son profil acheteur de la plateforme PLACE ;
- notification des marchés par voie entièrement dématérialisée ;
- obligation de publier les données essentielles pour les procédures lancées.

L'Oppic a su anticiper ces modifications réglementaires en mettant en place un certain nombre d'actions :

- création d'un espace de gestion électronique des documents et renforcement de son réseau ;
- réflexion sur ses procédures internes (notamment circuits d'engagement, parapheur électronique, achat de clés de signature électronique) ;
- modification des modèles types de marchés.

Adapter les procédures de sélection de maîtrise d'œuvre

Le concours reste la procédure de principe pour la désignation des équipes de maîtrise d'œuvre. L'Oppic a pu également utiliser d'autres outils juridiques prévus par le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et qui ont permis d'aboutir à des résultats concluants, au regard des spécificités, des opérations concernées.

La procédure de dialogue compétitif a permis par exemple de désigner un concepteur-réalisateur pour la restauration des coupoles de la Cité des sciences et de l'industrie et un maître d'œuvre pour la relocalisation du Centre national des arts plastiques.

Cette procédure s'est montrée ainsi adaptée pour :

- explorer des orientations programmatiques afin qu'à l'issue du dialogue, les candidats présélectionnés établissent un complément du cahier des charges, sur la définition de la meilleure option, pour mener à bien le projet ;
- proposer des scénarios contribuant à affiner et faire évoluer le programme.

153

CONSULTATIONS
POUR LES MARCHÉS
SUPÉRIEURS À 90 000€ HT

144

MARCHÉS DE PLUS DE
90 K€, + 38,5% PAR
RAPPORT À 2017



119
PERSONNES

62%
FEMMES

85%
D'AGENTS CONTRACTUELS

15%
DE FONCTIONNAIRES
EN DÉTACHEMENT

65%
DE FONCTIONS
OPÉRATIONNELLES

65%
D'AGENTS CADRES

+ 90%
DES AGENTS ONT
SUIVI UNE FORMATION

LES RESSOURCES HUMAINES, DES COMPÉTENCES PRÉCIEUSES

Une politique de formation dynamique

Véritable levier de développement des compétences pour les agents de l'établissement, l'offre de formation de l'Oppic s'inscrit dans la continuité des actions développées depuis trois ans pour tendre vers une plus grande professionnalisation et accompagner les équipes à l'évolution des méthodes de travail et des outils.

Ainsi, le plan de formation priorise la spécificité des métiers de l'établissement et l'accompagnement des nouveaux arrivants dans différents domaines : opérationnel, juridique ou encore financier.

Cette offre de formation a réuni 307 stagiaires en 2018, soit la quasi-totalité des agents de l'Oppic.

Une diversité de profils

À la recherche de profils variés, l'Oppic enrichit ses compétences à l'occasion de ses recrutements. Dans un secteur concurrentiel, les professionnels qui choisissent de rejoindre l'Oppic sont passionnés par le patrimoine. La diversité des sites d'intervention et la nature des opérations permet d'intégrer tant des techniciens, des architectes que des urbanistes. Seize nouvelles personnes ont intégré l'établissement en 2018.

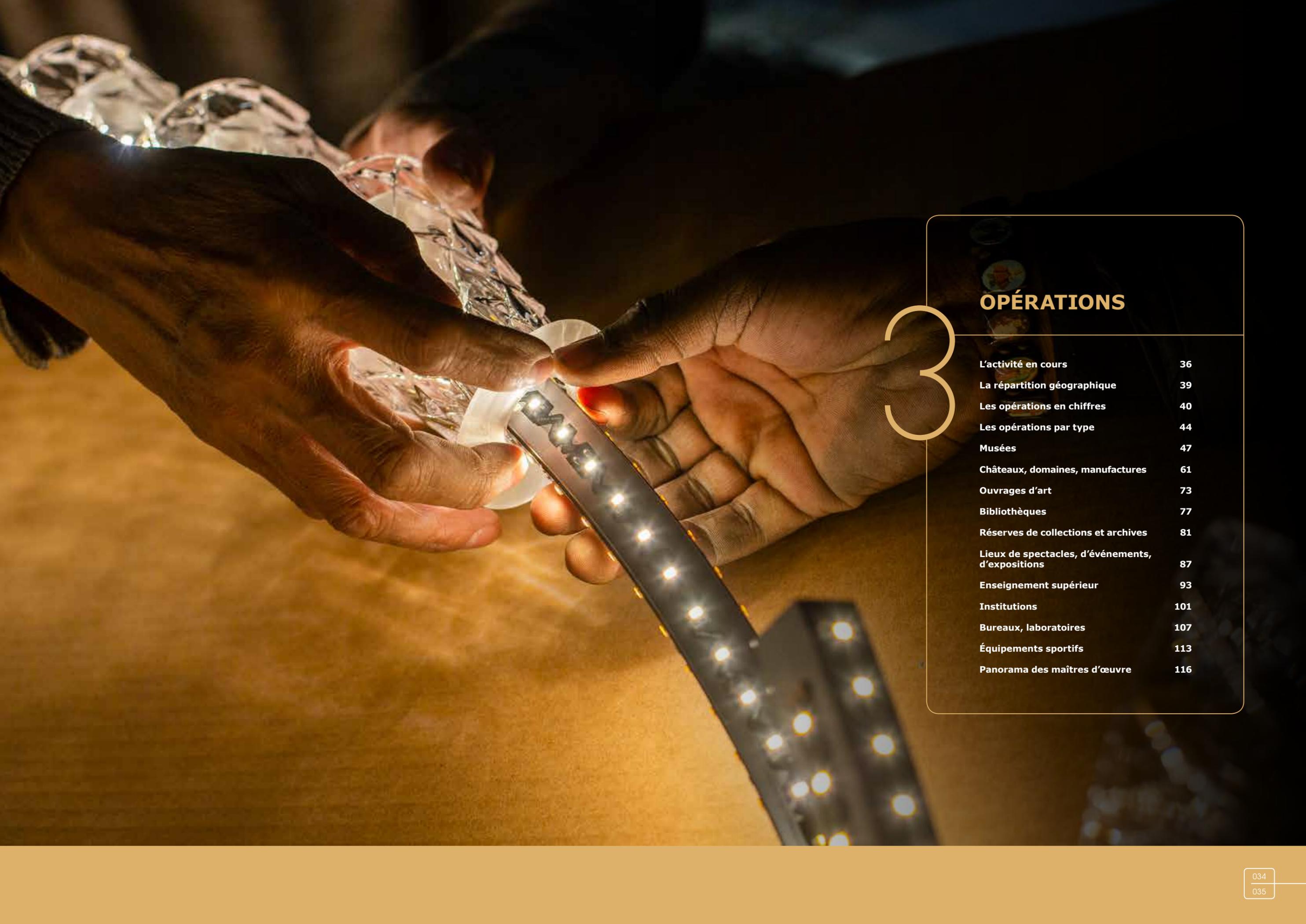
Dans le cadre de la démarche de développement de l'apprentissage dans le secteur public, l'Oppic a également conclu plusieurs contrats d'apprentissage avec une école d'ingénieur et accueilli 12 stagiaires dans le cadre de conventions avec des écoles (école d'architecture, école d'urbanisme, université de technologie ou encore école d'avocat).

La recherche d'un meilleur équilibre vie professionnelle / vie privée

En 2018, la possibilité de télétravailler a été mise en place pour répondre notamment aux contraintes de déplacements domicile-travail.

Cette mise en place est fixée à 1 jour par semaine pour tenir compte des besoins du service, de la taille des équipes, de la nature des métiers et d'une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

Neuf agents bénéficient actuellement de ce dispositif.



OPÉRATIONS

L'activité en cours	36
La répartition géographique	39
Les opérations en chiffres	40
Les opérations par type	44
Musées	47
Châteaux, domaines, manufactures	61
Ouvrages d'art	73
Bibliothèques	77
Réserves de collections et archives	81
Lieux de spectacles, d'événements, d'expositions	87
Enseignement supérieur	93
Institutions	101
Bureaux, laboratoires	107
Équipements sportifs	113
Panorama des maîtres d'œuvre	116

L'ACTIVITÉ EN COURS

	Conseil et expertise	Études	Travaux
Archives nationales du site de Paris > Décors de la Chancellerie d'Orléans		●	
Archives nationales site de Paris > Projet Camus		●	
Archives nationales site de Paris > Schéma directeur		●	
Archives nationales site de Pierrefitte-sur-Seine > Restaurant d'entreprise, différé de magasins		●	●
Bibliothèque publique d'information (BPI), Paris		●	
Centre de conservation et d'études de Lorraine (CCEL), Metz			●
Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin	●		
Centre national de la danse (CND), Pantin	●		
Centre national d'art et de culture George Pompidou (CNAC-GP), Paris > Chenille, schéma directeur	●	●	
Cérémonies nationales – 14 juillet			●
Château d'Écouen, musée national de la Renaissance	●		●
Château de Fontainebleau		●	●
Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison		●	
Château de Versailles		●	●
Château de Vincennes		●	●
Cité de la céramique, Sèvres > Bâtiment Roux Spitz	●		●
Cité des sciences et de l'industrie de la Villette (CSI), Paris > Coupole et schéma directeur	●	●	
Collège de France, Paris			●
Conseil économique, social et environnemental (CESE), Paris		●	
Domaine de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale	●		●
École militaire, Paris			●
École nationale supérieure de la photographie (ENSP), Arles			●

■ Protocole Culture-Défense
■ Livraison / Inauguration 2018

	Conseil et expertise	Études	Travaux
École nationale supérieure d'art de Dijon		●	
École nationale supérieure d'art de Limoges		●	
École nationale supérieure des arts décoratifs, Paris		●	
École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI - Les Ateliers), Paris		●	●
Grand Palais, Paris		●	●
Hôtel national des Invalides, Paris > Vitraux, cour d'honneur et arc central			●
Institut national de l'audiovisuel (Ina), Bry-sur-Marne > Réhabilitation et extension		●	●
Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT)/École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA-M), Marseille		●	
Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), Paris			●
Institut de France, Paris			●
Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (IRCAM), Paris		●	
Jeu de paume, Paris		●	
Maison Chapp, Guadeloupe		●	●
Maison des mathématiques, Paris	●		
Manège de Sénarmont, Fontainebleau			●
Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national, Paris			●
Manufacture nationale de Beauvais		●	
Ministère de la Culture, Bons-Enfants et Valois projet Camus, Paris		●	
Musée de l'Armée, Paris	●		
Musée des arts décoratifs, pavillon de Marsan, Paris > Verrière, schéma directeur	●		●
Musée d'Orsay, Paris > Tympan est		●	
Musée d'Orsay, hôtel de Mailly-Nesle, Paris	●		●

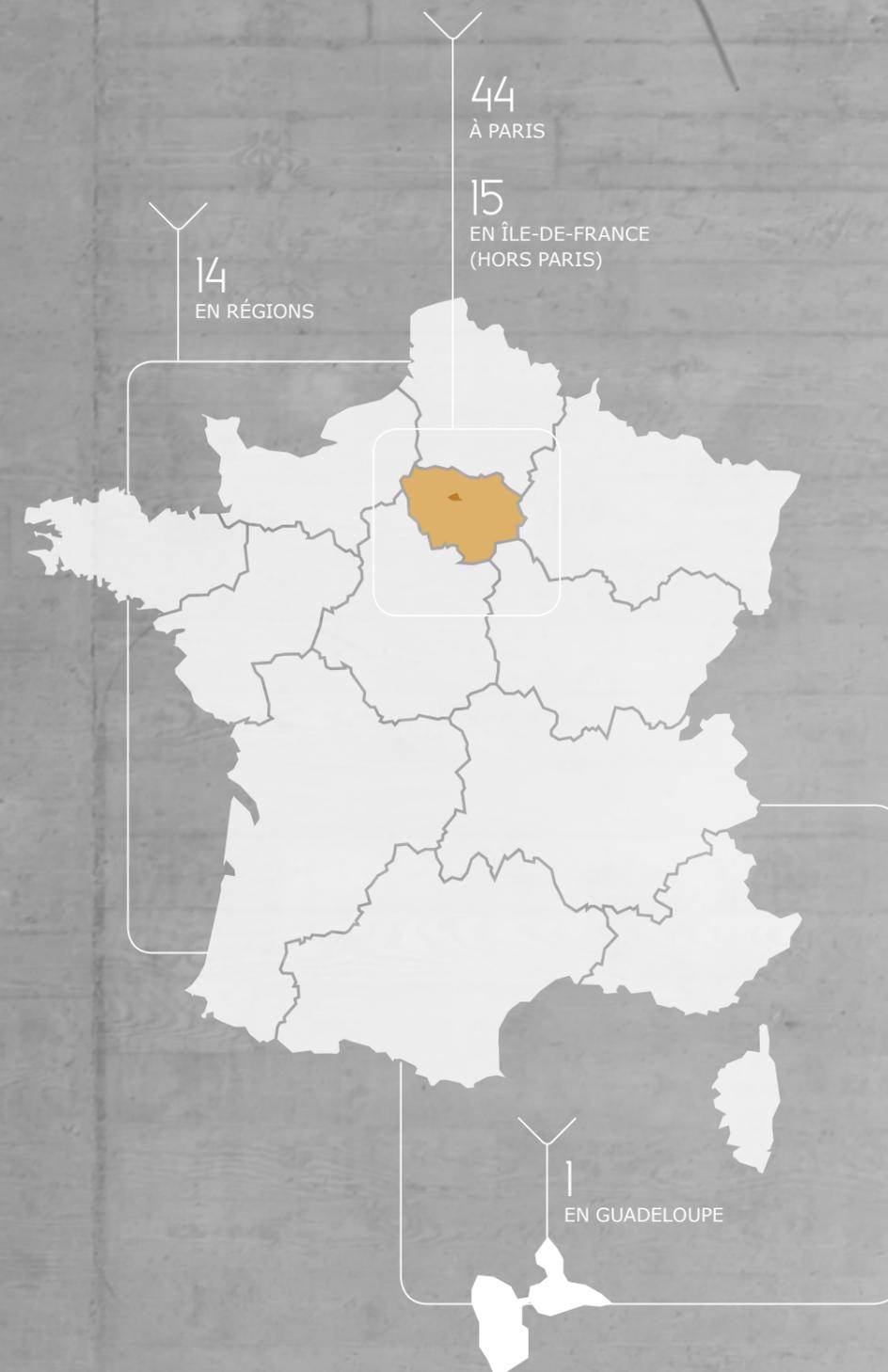
■ Protocole Culture-Défense
■ Livraison / Inauguration 2018

L'ACTIVITÉ EN COURS (suite)

	Conseil et expertise	Études	Travaux
Musée national des arts asiatiques Guimet, Paris	•		
Musée national du Moyen Âge – Thermes et hôtel de Cluny, Paris > Accueil , refonte des parcours		•	•
Musée national de la Marine (MnM), Paris		•	
Musée Nissim de Camondo, Paris	•		
Muséum national d'Histoire naturelle, Gloriette de Buffon, Jardin des Plantes, Paris			•
Muséum national d'Histoire naturelle, galeries de paléontologie et d'anatomie comparée (GPAC), Paris	•		
Opéra Comique, salle Favart, Paris			•
Palais de Chaillot, Paris > Travaux de restauration et parvis bas		•	•
Palais de Compiègne		•	•
Palais de la Porte Dorée, Paris		•	
Palais-Royal, esplanade Bury, Paris			•
Palais de Tokyo/Musée d'art moderne de la Ville de Paris, parvis, Paris			•
Pont transbordeur du martrou, Rochefort			•
Port Royal des Champs, Magny-les-Hameaux		•	•
Réserves du Musée national de la Marine, Dugny			•
Résidences présidentielles		•	•
Site Malaquais (École nationale supérieure des beaux-arts de Paris –ENSB-a/École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais - ENSAPM) cour du mûrier, Paris		•	•
Site Richelieu - Bibliothèque nationale de France, Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF, Inha, ENC), Paris			•
Le Tarmac, Paris	•		
Unesco	•		
Val-de-Grâce, Paris			•

■ Protocole Culture-Défense
■ Livraison / Inauguration 2018

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES OPÉRATIONS



LES OPÉRATIONS EN CHIFFRES

Avec 10 opérations nouvelles inscrites au plan de charge de l'établissement en 2018, le nombre d'opérations s'élève à 168 après clôtures comptables des dernières opérations livrées.

Stabilisation de l'encours des comptes de tiers

L'encours représente le coût cumulé de l'ensemble des opérations dont l'Oppic a la responsabilité, tous modes d'intervention confondus : soit en tant que maître d'ouvrage délégué, dans le cadre de conventions de mandat individuelles soit en tant que maître d'ouvrage de plein exercice en utilisant les instruments des conventions-cadre, plus adaptées pour les opérations infra-annuelles de plus petite importance financière. Le niveau de l'encours de l'Oppic, à fin 2018, s'élevait à 882 M€ : 72% de cet encours concerne des opérations faisant l'objet de conventions de mandat et 28% de conventions-cadre, soit une répartition stabilisée depuis 2015.

Les engagements

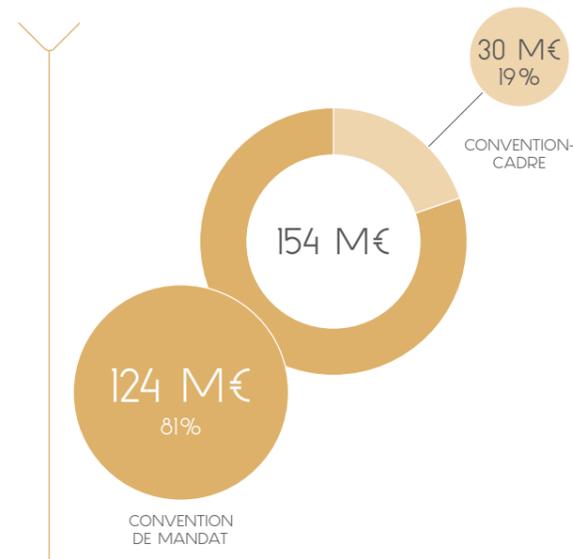
Les engagements de l'Oppic donnent une bonne illustration des marchés de travaux notifiés par l'établissement. Ils s'élèvent en 2018 à 154 M€, soit une diminution d'environ 8 M€ par rapport à l'exercice 2017 (-5%). Cette baisse est très relative dans la mesure où le poids des marchés de travaux de la phase 2 de Richelieu pesait largement dans le niveau d'engagements en 2017. Le niveau des engagements de 2018 reste en revanche supérieur à la moyenne constatée sur les 5 dernières années (149 M€ par an), traduisant un niveau important d'activité de l'établissement.

S'agissant des opérations sous conventions de mandat, l'année 2018 illustre l'avancement de plusieurs opérations qui oscillent, à l'exception du Grand Palais (montant prévisionnel global de 466 M€) autour de 40 à 60 M€. Sont ainsi notifiés les contrats de contrat de maîtrise d'œuvre de l'Institut méditerranéen de la ville et du territoire (IMVT), de l'installation du Centre national des arts plastiques (CNAP) à Pantin, du projet CAMUS et du schéma directeur du quadrilatère des Archives nationales. Ont également été lancés les marchés de travaux de l'Institut national de l'audiovisuel, de la modernisation des accueils et de la salle de la Belle cheminée du Château de Fontainebleau, de la Chenille du Centre George Pompidou, du Grand Palais pour ce qui concerne les toitures anticipées et de l'aménagement des derniers magasins du site de Pierrefitte des Archives nationales.

Ces cinq dernières opérations représentent 40% des engagements totaux de l'établissement et constitueront une large part des mandatements de 2019.

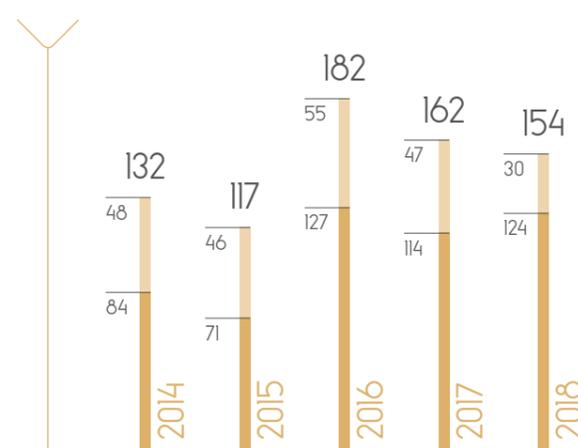
La convention-cadre Culture suit les orientations du resserrement de la programmation décidée en 2018 sur les monuments historiques par la Direction générale des patrimoines pour des raisons de soutenabilité générale du programme. Les opérations relevant du protocole Culture-Défense ont maintenu en revanche leur niveau d'engagement, en particulier sur les sites des Invalides (façades et Pavillon Nord) et de l'école militaire.

MONTANT DES ENGAGEMENTS (EN M€)



CONVENTION DE MANDAT CONVENTION-CADRE

ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS (EN M€)



Les mandatements

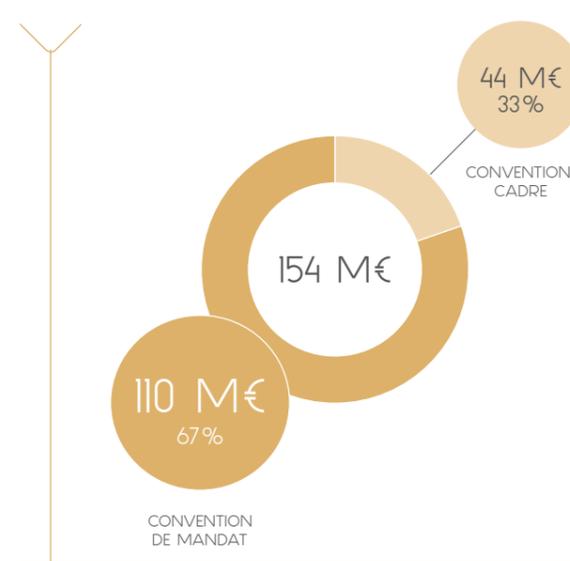
Les mandatements représentent les factures payées de l'établissement. Ils augmentent quant à eux en 2018 pour s'établir à 153,6 M€ (+11%), dont 109,5 M€ au titre des conventions de mandat (71%) et à 44 M€ au titre des conventions-cadre (29%).

Le lancement des marchés de travaux d'un montant important à la fin 2016 et en 2017 a généré en 2018 un développement des mandatements : la seconde phase de la restructuration de Richelieu, les travaux des grands appartements Sud du Château de Versailles, la construction de l'auditorium de l'Institut de France, la construction de l'École nationale de la photographie à Arles, la restauration du pont du Martou, sont les principales opérations en cours de travaux.

Dès 2018, le passage en phase anticipée de travaux de certaines toitures du schéma directeur de restauration et d'aménagement du Grand Palais devrait conforter l'augmentation des mandatements.

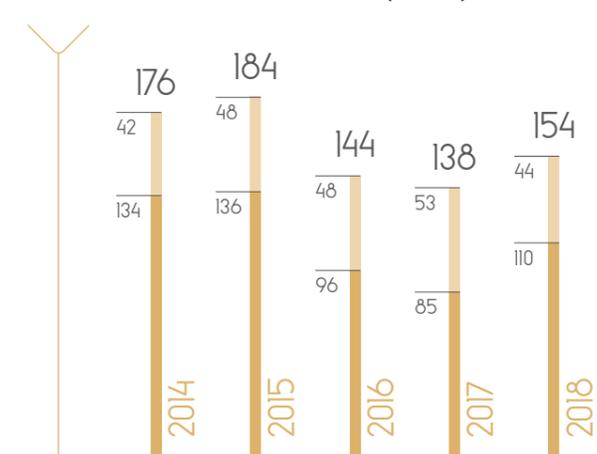
En convention-cadre, la poursuite d'un certain nombre d'opérations de montants non négligeables permet de maintenir le niveau des mandatements (protocole Culture-Défense, Pont transbordeur du Martrou, cérémonies nationales), ainsi que la concentration sur une seule année de certaines opérations, comme celle de la restauration du Plateau de Bury du Palais-Royal, qui enchaîne sur un court terme, un montant d'engagement et de mandatement significatif.

MONTANT DES MANDATEMENTS (EN M€)



CONVENTION DE MANDAT CONVENTION-CADRE

ÉVOLUTION DES MANDATEMENTS (EN M€)



MONTANT

630,5 M€
CONVENTION DE MANDAT

251,8 M€
CONVENTION-CADRE

882,3 M€
TOTAL

OPÉRATIONS

77
CONVENTION DE MANDAT

91
CONVENTION-CADRE

168
TOTAL

TRÉSORERIE

LE NIVEAU DE TRÉSORERIE TOTAL DE L'ÉTABLISSEMENT ATTEINT

249 M€
À FIN 2018

Les nouvelles opérations inscrites en 2018

10 opérations nouvelles ont été confiées à l'Oppic.

- 1 nouvelle convention de mandat concernant le Palais Garnier pour des études de restauration des abords nord;
- 4 opérations en maîtrise d'ouvrage directe, dont le confortement des fondations au musée d'Écouen, les études sur les espaces de conservation à froid du centre des archives d'Espéran, les études de maîtrise d'œuvre du grand bassin de Saint-Germain-en-Laye et la première phase du schéma directeur immobilier de l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI).
- 5 nouvelles conventions d'études préalables concernant :
 - la phase 2 du schéma directeur de rénovation de Fontainebleau;
 - l'assistance à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement pour le musée Rodin;
 - l'extension du musée de l'Armée;
 - l'installation de l'établissement public du musée d'Orsay et de l'Orangerie au sein de l'Hôtel Maillly-Nesle sis 29 et 31 quai Voltaire;
 - la construction d'un bâtiment d'exploitation dans le parc de la Villette.

Ces études préalables ont pour vocation, à l'avenir, à s'inscrire en tant qu'opérations de travaux dans le plan de charge de l'Oppic.

168

OPÉRATIONS
AU 1^{ER} JANVIER 2019

10

NOUVELLES
OPÉRATIONS
EN 2017

882 M€

D'ENCOURS À FIN 2017

154 M€

D'ENGAGEMENTS

153,6 M€

DE MANDATEMENTS

249 M€

DE TRÉSORERIE



Conseils d'administration en 2018

CONVENTION DE MANDAT	Mars	Juin	Novembre	Total 2018
Études et travaux d'installation des services du Musée d'Orsay dans l'hôtel de Maillly-Nesle	9,88 M€	-		9,88 M€
Études et travaux de relocalisation des réserves et bureaux du Centre national des arts plastiques et d'une partie des réserves du Mobilier national à Pantin	58 M€		-	58 M€
Études de restauration des abords nord (cour administrative) du Palais Garnier	-		0,3 M€	
Total	67,88 M€	-	0,3 M€	67,88 M€

CONVENTIONS D'ÉTUDES PRÉALABLES PRÉSENTÉES AU CA POUR INFORMATION	Mars	Juin	Novembre	Total 2018
Phase 2 du schéma directeur de rénovation du domaine national de Fontainebleau	-	0,5 M€		0,5 M€
Expertise des emprises affectables au musée de l'Armée	-		0,31 M€	0,31 M€
Assistance à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement pour le musée Rodin (sites de Paris et Meudon)	-		0,03 M€	0,03 M€
Installation de l'établissement public du musée d'Orsay et de l'Orangerie au sein de l'Hôtel de Maillly-Nesle sis 29 et 31 quai Voltaire			0,06 M€	0,06 M€
Études sur le projet de construction d'un bâtiment d'exploitation dans le parc de la Villette		-	0,09 M€	0,09 M€
Total	-	0,5 M€	0,49 M€	0,99 M€

CONVENTION-CADRE	Mars	Octobre	Total 2018
Musée d'Écouen : confortement de fondations	0,08 M€		0,08 M€
Centre national du microfilm et de la numérisation, Espéran CNMN	0,1 M€	1,5 M€	1,6 M€
Saint-Germain-en-Laye : études sur le grand bassin	-	0,085 M€	0,085 M€
École nationale supérieure de création industrielle : première phase du schéma directeur immobilier	-	6 M€	6 M€
Total	0,18 M€	0,085 M€	7,5 M€

AVENANTS D'AMONDIRISSEMENT	Mars	Juin	Novembre	Total 2018
Muséum national d'histoire naturelle : rotonde des éléphants du Jardin des Plantes	-0,015 M€			-0,015 M€
Château de Fontainebleau : restauration du théâtre Cheikh Kalifa bin Zayed Al Nahyan	-		-0,3 M€	-0,3 M€
Centre de conservation et d'études de Lorraine (CCEL), à Metz	-		-0,2 M€	-0,2 M€
Muséum national d'Histoire naturelle : bâtiment 43		-	-0,1 M€	-0,1 M€
Muséum national d'Histoire naturelle : gloriette de Buffon			-0,2 M€	-0,2 M€
Total	-0,015 M€	-	-0,8 M€	-0,815 M€

LES OPÉRATIONS PAR TYPE

MUSÉES P. 47

Centre national d'art et de culture George Pompidou (CNAC-GP), chenille, Paris	P. 53
Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (CSI), coupole et schéma directeur, Paris	P. 52
Jeu de paume, Paris	P. 59
Musée de l'Armée, Paris	P. 57
Musée des arts décoratifs, pavillon de Marsan, verrière, schéma directeur, Paris	P. 48
Musée d'Orsay, tympan est, Paris	P. 59
Musée d'Orsay, hôtel de Maillly-Nesle, Paris	P. 49
Musée national des arts asiatiques, Guimet, Paris	P. 51
Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny, Paris	P. 50
Musée national de la Marine (MnM), Paris	P. 54
Musée Nissim de Camondo, Paris	P. 55
Muséum national d'Histoire naturelle, Jardin des Plantes, Paris	P. 56
Muséum national d'Histoire naturelle, galeries de paléontologie et d'anatomie comparée (GPAC), Paris	P. 49
Palais de la Porte Dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Paris	P. 57
Palais de Tokyo/Musée d'art moderne de la Ville de Paris, parvis, Paris	P. 58
Port Royal des Champs, Magny-les-Hameaux	P. 55

CHÂTEAUX, DOMAINES, MANUFACTURES P. 61

Château de Fontainebleau	P. 62
Château de Versailles	P. 64
Château de Vincennes	P. 65
Château d'Écouen, musée national de la Renaissance	P. 71
Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison	P. 67
Cité de la céramique, Sèvres	P. 70
Domaine de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale	P. 66
Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national, Paris	P. 69
Manufacture nationale de Beauvais	P. 69
Palais de Compiègne	P. 71
Palais de Chaillot, travaux de restauration et parvis bas, Paris	P. 68
Palais-Royal, Paris	P. 68

OUVRAGES D'ART P. 73

Cérémonies nationales - 14 juillet	P. 75
Pont transbordeur, Rochefort	P. 74

BIBLIOTHÈQUES P. 77

Bibliothèque publique d'information (BPI), Paris	P. 79
Site Richelieu - Bibliothèque nationale de France, Paris	P. 78

RÉSERVES DE COLLECTIONS ET ARCHIVES P. 81

Archives nationales, site de Paris, décors de la Chancellerie d'Orléans, Paris	P. 82
Archives nationales, site de Paris	P. 83
Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, restaurant d'entreprise, différé des magasins	P. 83
Centre de conservation et d'études de Lorraine (CCEL), Metz	P. 85
Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin	P. 85
Réserves du musée national de la Marine, Dugny	P. 84

LIEUX DE SPECTACLE, D'ÉVÉNEMENTS, D'EXPOSITIONS P. 87

Centre national de la danse (CND), Pantin	P. 90
Grand Palais, Paris	P. 88
Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam), Paris	P. 91
Opéra Comique, salle Favart, Paris	P. 90
Le Tarmac, Paris	P. 91

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR P. 93

École militaire, Paris	P. 94
École nationale supérieure de la photographie (ENSP), Arles	P. 99
École nationale supérieure d'art de Dijon	P. 95
École nationale supérieure d'art de Limoges	P. 96
École nationale supérieure des arts décoratifs, Paris	P. 96
École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI - Les Ateliers), Paris	P. 95
Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT)/École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA-M)	P. 97
Site Malaquais (École nationale supérieure des beaux-arts de Paris - ENSB-a/École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais - ENSAPM), Paris	P. 98

INSTITUTIONS P. 101

Conseil économique, social, environnemental (CESE), Paris	P. 105
Hôtel national des Invalides, Paris	P. 105
Institut de France, Paris	P. 102
Résidences présidentielles	P. 103
Val-de-Grâce, Paris	P. 104

BUREAUX, LABORATOIRES P. 107

Collège de France, Paris	P. 109
Institut national de l'audiovisuel (Ina), Bry-sur-Marne	P. 108
Maison Chapp, Guadeloupe	P. 110
Projet CAMUS, Bons-Enfants, Paris	P. 110
Projet CAMUS: quadrilatère des Archives, Paris	P. 111

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS P. 113

Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), Paris	P. 114
Manège de Sénarmon, Fontainebleau	P. 115





Maitrises d'œuvre
Monument historique :
Michel Goutal (ACMH)

Montant total
12,5 M€ TDC

Musée des Arts décoratifs, Paris

L'aile et le pavillon de Marsan du palais du Louvre abritent le musée des Arts décoratifs depuis 1905. L'actuel pavillon de Marsan occupe précisément l'emplacement du premier pavillon détruit lors de l'incendie des Tuileries en 1871, et qui fut entièrement reconstruit par Hector Lefuel en 1874 sur le modèle du pavillon de Flore, lui-même reconstruit en 1861 par cet architecte. Depuis 2014 est engagée une opération de restauration du clos et couvert du pavillon Marsan.



L'OPÉRATION EN 2018

Durant l'année, la dernière tranche de restauration de la façade sud a été réceptionnée en avril. Cette restauration avait pour objectif une restitution à l'identique de l'original dans la mesure du possible et des connaissances historiques. Il s'agissait de résoudre les désordres graves observés qui concernaient essentiellement la pierre de taille, les sculptures en façade et l'ensemble des garde-corps du pavillon.

L'année 2018 s'est également illustrée par la réception en mars des travaux de restauration de la verrière du pavillon Marsan. Cette opération avait pour objectif de remplacer la verrière de 1985, de restituer l'étanchéité de la toiture du pavillon et d'améliorer le confort thermique ainsi que l'ambiance lumineuse des espaces du musée. Parallèlement à ces travaux, le ministère de la Culture et les Arts décoratifs souhaitant disposer d'un schéma directeur technique, une étude générale du bâtiment, confiée en 2017 à un bureau d'étude, a été livrée en septembre 2018. Cette étude a permis d'établir un diagnostic et un schéma directeur technique du bâtiment, de définir la politique de maintenance, de reprendre des documents de l'agenda d'accessibilité et d'élaborer un cahier des charges pour la mise en place à venir d'un BIM. Cette étude dresse par ailleurs un tableau exhaustif des travaux à entreprendre selon leur degré d'urgence.

Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) - galeries de paléontologie et d'anatomie comparée (GPAC), Paris

Édifié en vue de l'Exposition universelle de 1900 par l'architecte Ferdinand Dutert, le bâtiment des GPAC accueille plus de 300 000 visiteurs par an et constitue l'un des monuments phares du Jardin des Plantes.

Le choix d'une technique novatrice au 19^e siècle (structure métallique), la volonté d'une grande transparence du bâtiment, l'apport de l'Art nouveau alors naissant allié à une grande sobriété dans les matériaux et décors, en font en effet un bâtiment d'une qualité architecturale remarquable, classé en totalité monument historique depuis 1993. Par ailleurs les collections d'anatomie comparée et de paléontologie sont parmi les plus importantes du monde.

Toutefois, le bâtiment ayant subi peu à peu l'usure du temps, il nécessite désormais une rénovation d'ampleur pour être mis aux normes.

Le MNHN a souhaité engager une réflexion d'ensemble sur l'avenir des GPAC en mandatant l'Oppic pour l'accompagner dans cette démarche.

L'OPÉRATION EN 2018

L'étude lancée par l'Oppic portant sur la faisabilité et l'organisation du chantier de transfert des collections de paléontologie (soumises au risque d'inondation) a été rendue en 2017. Elle a permis au MNHN de programmer les marchés et travaux nécessaires à cette opération de transfert des collections démarrée en 2018.

Une étude de même type que la précédente, portant cette fois sur le reste des collections présentes dans le bâtiment s'est poursuivie sur 2018. Des études préalables de diagnostic bâtiminaire ont été demandées. L'Oppic a lancé également les études suivantes : étude ERP (sécurité incendie et accessibilité à tous ; analyse des priorités réglementaires), audit structure, suivi topographique de la structure du bâtiment sur un an ; étude patrimoniale sur les décors et mobiliers.

Maître d'ouvrage
Muséum national
d'Histoire naturelle

Montant total
0,4 M€ TDC



Musée d'Orsay - Hôtel de Mailly-Nesle, Paris

Maitres d'ouvrage

- Établissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie : aménagement
- Direction de l'immobilier de l'État : séabilité

Montant total
10,38 M€ TDC



Spencer et Marlene Hays, couple de collectionneurs américains, ont signé en 2016 un acte de donation d'une partie de leur collection à l'État français, constituée de 187 œuvres de la seconde moitié du 19^e et du début du 20^e siècle et particulièrement riche en œuvres des peintres nabis. Cette collection a vocation à être exposée au sein du musée d'Orsay, bien qu'aucune surface ne soit aujourd'hui disponible pour l'accueillir. C'est pourquoi le musée a choisi de relocaliser sa documentation et ses bibliothèques, installées dans le musée pour libérer des espaces à destination de la donation Hays pour l'intégrer dans le circuit de visite.

Le musée souffrant par ailleurs d'un déficit d'espaces dédiés aux fonctions tertiaires, une solution d'installation d'un futur centre de ressources et de recherche et de services complémentaires a été trouvée dans la partie est de l'hôtel particulier de Mailly-Nesle – occupé jusqu'alors par la Documentation française – construit au 17^e siècle et situé au 29 et 31 quai de Conti.

L'OPÉRATION EN 2018

À l'issue de l'étude de différents scénarios d'occupation de l'Hôtel de Mailly-Nesle, l'année 2018 a permis de finaliser les études de programmation sur la partie est de l'Hôtel destinée à accueillir le centre de ressources et de recherche.

En parallèle, les travaux de séabilité entre les deux parties de l'Hôtel, effectués pour le compte de la direction de l'immobilier de l'État, ont commencé à l'été 2018. Ils visaient à séparer la partie est, destinée à accueillir les espaces affectés au musée d'Orsay, de celle qui serait affectée à un autre occupant.

Enfin, dans l'hypothèse d'une affectation globale du site à l'établissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie pour son centre de ressources et de recherche et une grande partie de ses services, un avenant à la convention d'études préalables a été signé en août 2018 afin de réaliser une étude de programmation architecturale, fonctionnelle et technique.



Musée national du Moyen Âge – Thermes et hôtel de Cluny, Paris

Fondé en 1843, le musée de Cluny est installé dans deux monuments parisiens exceptionnels : les thermes gallo-romains (1^{er}-3^e siècle) et l'hôtel des abbés de Cluny (fin 14^e siècle). Le musée offre plus de 2 000 m² d'espaces d'expositions et environ 200 m² dédiés à l'accueil et à l'animation culturelle. Le projet « Cluny IV » doit permettre d'améliorer les conditions d'accueil du musée tout en renforçant sa sécurité et sa visibilité.

Ce projet comporte quatre volets : la restauration des bâtiments et la préservation des vestiges ; la construction d'un nouvel espace d'accueil ; la refonte des parcours muséographiques ; l'optimisation de l'insertion urbaine à l'horizon 2020.



Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maîtrises d'œuvre

- Nouvel accueil : Bernard Desmoulin, architecte
- Refonte des parcours muséographiques : Bernard Desmoulin, architecte, associé au studio Adrien Gardère, muséographe-scénographe-designer
- Restauration monument historique, mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Paul Barnoud, ACMH

Montant total
22,75 M€ TDC

INAUGURÉ PAR LA
MINISTRE DE LA CULTURE
LE 8 OCTOBRE 2018,
LE PROJET A ÉTÉ NOMMÉ
AU PRIX MIES VAN DER
ROHE 2019.

L'OPÉRATION EN 2018

Le nouvel espace d'accueil, conçu par l'architecte Bernard Desmoulin, a ouvert au public le 13 juillet 2018. Ce nouvel espace offre désormais au

musée une nouvelle entrée par la rue du Sommerard, plus fonctionnelle, ainsi que des espaces dédiés à l'accueil du public (ateliers pédagogiques) et à son confort (boutique, vestiaire, etc.). Le déplacement de l'entrée publique du musée permet la mise en place de parcours différenciés pour les visiteurs : un parcours archéologique et monumental antique dans les thermes et un parcours muséographique

dans le bâtiment médiéval et dans les aménagements du 19^e siècle. L'opportunité est donc donnée de mener une réflexion globale pour proposer une nouvelle muséographie ainsi qu'une mise en accessibilité totale du site.

Cette réflexion sur les parcours muséographiques se décline en trois volets : la refonte des parcours sous la maîtrise d'œuvre de Bernard

Desmoulin associé à Adrien Gardère, la mise en accessibilité et la restauration des éléments patrimoniaux intérieurs sous celle de Paul Barnoud, architecte en chef des monuments historiques. L'ensemble des appels d'offres travaux pour cette seconde phase de travaux, qui entraînera la fermeture partielle du parcours de visite, a été publié durant l'année 2018.



Musée national des arts asiatiques Guimet, Paris

L'établissement public du musée des arts asiatiques Guimet, qui comprend le musée national des arts asiatiques-Guimet, le musée national d'Ennery et l'hôtel Heidelberg abritant la collection du Panthéon bouddhique, souhaite se doter d'une stratégie d'investissement immobilière pluriannuelle.

Peu de travaux d'importance ont été entrepris depuis la rénovation du musée national Guimet au début des années 2000. Seuls des travaux spécifiques comme l'aménagement de bureaux dans l'hôtel Heidelberg et la restauration des salles du musée national d'Ennery ont été réalisés. L'établissement envisage désormais une nouvelle stratégie d'entretien global de son patrimoine bâti et une évolution de sa muséographie, indispensable pour développer son attractivité et son rayonnement culturel et scientifique.

À cette fin, le musée a souhaité mandater l'Oppic pour conduire les études nécessaires à l'établissement de cette stratégie pluriannuelle, en assurant d'une part une analyse technique et architecturale de l'état actuel des bâtiments et d'autre part l'actualisation de la programmation et de la muséographie.

L'OPÉRATION EN 2018

Un audit technique des trois sites a été réalisé par Egis conseil et livré en décembre 2018.

Pour chacun des trois sites est établi un audit qui relève les défauts observés et détaille les actions à réaliser. Ces actions sont présentées par niveau d'urgence, intégrées dans un planning général et chiffrées. L'ensemble a été harmonisé avec le plan pluriannuel d'investissement du musée.

Maître d'ouvrage
Établissement public du
musée des arts asiatiques
Guimet

Montant
0,23 M€ TDC





Maître d'ouvrage
Universcience

Montant total
9,517 M€ TDC

Cité des sciences et de l'industrie, Paris

La Cité des sciences et de l'industrie conçue par l'architecte Adrien Fainsilber, ouvre ses portes le 13 mars 1986.

Depuis cette date, des travaux réguliers de rénovation et de maintenance ont été réalisés et un audit de gros entretien et performances environnementales a été effectué en 2010.

Au-delà de la remise à niveau d'un équipement vieillissant, la CSI doit adapter son parc immobilier aux nouveaux enjeux environnementaux, techniques et économiques. Dans ce contexte, elle a souhaité disposer d'un diagnostic global des bâtiments tant du point de vue technique que fonctionnel, permettant la définition d'un programme de remise à niveau des bâtiments.

Universcience a ainsi confié à l'Oppic, en 2014, une convention d'études préliminaires en vue d'établir un schéma directeur qui comprend la réalisation de diagnostics techniques (structures, façades et verrières, réseaux, etc.) et d'une maquette numérique.

À l'issue des premières investigations, il est apparu que l'état des deux coupoles textiles et de leurs verrières, situées en toiture, à l'aplomb du hall d'entrée de la CSI, était dégradé et nécessitait une réfection complète pour éviter tout risque de chute de matériaux et de matériels, ainsi que des problèmes d'étanchéité. La réfection de ces coupoles est donc une intervention distincte anticipant des grandes orientations qui seront définies dans le cadre du schéma directeur.

Universcience a confié à l'Oppic, en 2015, le remplacement des coupoles textiles et des verrières par une convention d'études et de travaux.



L'OPÉRATION EN 2018

Au titre de l'élaboration du schéma directeur, plusieurs marchés d'études ont été attribués et suivis durant l'année: les diagnostics de la structure du musée, des façades et verrières, la mise en œuvre de la gestion électronique des documents bâtimentaires et la réalisation d'une démarche BIM sur l'ensemble de la Cité.

L'année 2018 a également vu la désignation du groupement de TB Maestro pour la programmation et l'établissement de scénarios conduisant au schéma directeur de rénovation. L'état des lieux a été initié en 2018 et permettra de proposer en 2019 les grandes orientations de rénovation et les scénarios associés. S'agissant du remplacement des coupoles, le dialogue compétitif mené sur l'année 2018 a permis l'attribution en octobre d'un marché de conception-réalisation à un groupement d'entreprises (Tayo mandataire).

La solution prévoit le remplacement de la verrière par une verrière réalisée en coussins gonflables ETFE. Celle-ci est composée de deux, trois ou quatre couches de film qui retiennent un volume d'air, assurant à la couverture un bon pouvoir isolant et conférant à la toiture sa solidité et le remplacement de la membrane textile par un matériau innovant: le Tensotherm™ (double membrane en PTFE comprenant un aérogel comme isolant). Les études débutées en fin d'année 2018 se poursuivront en 2019 afin de conduire les travaux en 2020.

Centre national d'art et de culture Georges Pompidou - Chenille et schéma directeur, Paris

Le centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), ouvert au public en 1977, a fait l'objet de campagnes de travaux de rénovation, notamment durant les années 1998 et 1999. Même si régulièrement des opérations de maintenance préventive, curative et certaines opérations de maintenance lourde sont menées par le CNAC-GP, plusieurs opérations de rénovation du site doivent être réalisées dans les prochaines années afin de garantir son exploitation.

Le ministère et le CNAC-GP ont sollicité l'appui de l'Oppic afin de mener des études sur la mise en sécurité et en accessibilité, sur la maîtrise des risques techniques, de la pérennisation et de la fiabilisation des installations, ainsi que sur la rénovation et l'optimisation énergétique.

Ces études devant conduire à la mise en place d'un schéma directeur portant sur l'ensemble du site (le bâtiment principal, les 3 bâtiments mis à disposition de l'IRCAM, l'atelier Brancusi, le bâtiment sis au 25 rue du renard et les espaces extérieurs du centre Pompidou).

Parallèlement, **la chenille (et en particulier les escalators)**, équipement emblématique du centre Pompidou et qui constitue la principale circulation verticale permettant

au public d'accéder à l'ensemble des niveaux supérieurs du bâtiment, présente aujourd'hui d'importants signes de faiblesse. Suite à l'étude préalable menée sur ces ouvrages, il a été décidé de remplacer intégralement les escaliers mécaniques et l'enveloppe vitrée, et de mettre en place des dispositifs permettant d'améliorer **le confort thermique de la chenille**: ouvrants asservis, sas thermiques aux interfaces avec le bâtiment principal. Une nouvelle courseive couverte au deuxième étage, au droit de la future entrée de la Bibliothèque publique d'information (BPI), sera également ajoutée.

LES OPÉRATIONS EN 2018

Afin de maintenir le centre Pompidou en activité pendant toute la durée des travaux, **le projet de rénovation de la chenille** nécessite, dans un premier temps, la mise en place d'ascenseurs temporaires à l'angle sud-ouest du bâtiment, côté esplanade. Un marché de travaux a été conclu au printemps 2018. Les travaux qui devaient initialement se terminer pour fin 2018 ont été stoppés du fait de la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise mandataire. La reprise de ces travaux courant 2019 devrait permettre une finalisation des ascenseurs provisoires à l'été.

Les principaux marchés de travaux pour la rénovation de la chenille elle-même ont été signés à l'été 2018, permettant de débiter les études d'exécution en fin d'année.

Par ailleurs, en juillet 2018, un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été notifié au groupement d'entreprise WSP France/US&CO/QUADRIM/LASA/ACCEO. Il permettra le suivi de la consultation de maîtrise d'œuvre en dialogue compétitif ainsi que différentes missions d'assistance et de suivi d'un point de vue technique, accessibilité, sécurité incendie et gestion de projet, durant **les phases d'études et de travaux du schéma directeur**.

Trois candidats ont été retenus pour participer à la procédure de dialogue compétitif qui se déroulera durant l'année 2019, en vue de désigner la maîtrise d'œuvre du projet.

Maître d'ouvrage
Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

Maîtrise d'œuvre chenille
Cabinet EGIS.
Agence RENZO PIANO

Montant total
31,65 M€ TDC





Musée national de la Marine, Paris

L'implantation parisienne du musée national de la Marine est située depuis 1939 dans une partie de l'Aile de Passy du Palais de Chaillot (sur 9 000 m² environ). Cette emprise n'a jamais fait l'objet d'une rénovation d'ensemble et le musée est confronté depuis de nombreuses années au vieillissement de sa muséographie, à d'importants dysfonctionnements et problèmes de conformité, et à des manques au regard des services et du confort attendus désormais par les visiteurs.

Au printemps 2017, le musée a fermé ses portes au public pour engager une rénovation qui a vocation à faire de lui le musée maritime français de référence. Ses espaces seront remis aux normes et restructurés pour une meilleure organisation des surfaces dédiées aux différentes fonctions, muséales et annexes. La livraison du musée national de la Marine est envisagée pour début 2022.

L'OPÉRATION EN 2018

À l'issue de la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre h2o - Snøhetta pour la rénovation architecturale en mars 2017, les études de diagnostics ont été lancées et l'APS a pu être validé en février 2018. Cette équipe de maîtrise d'œuvre et Lionel Dubois, architecte en chef des monuments historiques, ont remis leur APD courant 2018.

À la suite d'arbitrage, l'enveloppe des travaux a dû être reconsidérée au regard de différents points (ajustement du projet aux résultats des diagnostics, des contraintes des monuments historiques ou de sécurité des biens et des personnes; des enrichissements de programme et de calendrier). L'APD a été validé le 14 décembre 2018.

Par ailleurs une première intervention sur le bâtiment a eu lieu en 2018: le percement de la façade externe de l'aile Passy, réalisé pour permettre

le 14 octobre 2018, le transfert du Canot de l'Empereur, vers Brest, son nouveau lieu d'exposition. Ce percement fait écho à celui qui avait dû être réalisé pour son installation au Palais de Chaillot. Datant de 1810, ce canot aux dimensions impressionnantes (près de 19 m de long) est le seul canot d'apparat conservé dans un musée en France. Cette opération préalable, nécessaire aux travaux de rénovation, offre également l'opportunité de faciliter le transfert des autres collections grands formats vers le centre de conservation de Dugny et de créer une nouvelle sortie de secours indispensable au musée. L'année 2018 a également permis l'avancement de la réflexion sur le programme muséographique et le lancement du concours de maîtrise d'œuvre de la scénographie du parcours semi-permanent en décembre.

Maître d'ouvrage
Ministère des Armées;
Établissement public du
musée national de la
Marine

Maîtrise d'œuvre
• h2o - Snøhetta: la
rénovation architecturale
• Lionel Dubois, ACMH:
les travaux monuments
historiques induits

Montant total
58,138 M€ TDC



Port-Royal des Champs, Magny-les-Hameaux

En 2004, l'État a reçu en donation de la société de Port-Royal les ruines de l'Abbaye de Port-Royal des Champs. Cette abbaye cistercienne est devenue au 17^e siècle le lieu de la pensée janséniste. Seules en subsistent des ruines (site bas) et la ferme des Granges (site haut) formant désormais un ensemble cohérent. Un schéma global d'aménagement a été acté par le ministère de la Culture fin 2011 proposant différentes tranches de travaux pour les deux sites, dont la première tranche est relative à l'ancienne entrée de l'Abbaye, dite de la Porterie, et la seconde à la restructuration du musée. C'est dans ce cadre qu'un programme d'études et de travaux a été élaboré

portant sur l'aménagement et la réhabilitation du logis nord, du logis des solitaires et des petites écoles du site haut.

L'OPÉRATION EN 2018

Les travaux de réaménagement du logis nord, d'assainissement de l'espace extérieur nord, de restauration du passage couvert et de réaménagement du logis des solitaires ont été conduits en 2018 et ont été livrés début 2019.

Le réaménagement ainsi que la mise en accessibilité des petites écoles et du logis des solitaires font quant à eux désormais l'objet d'études conduites par l'architecte en chef des monuments historiques.

Parallèlement, une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée pour l'aménagement du musée de Port-Royal. L'équipe d'architecte et scénographe David Lebreton a été retenue. Sur le site bas, les travaux concernant la restauration du clos et couvert de l'oratoire ont été réalisés.

Maîtrise d'œuvre
• Pierre Bortolussi, ACMH
• David Lebreton,
muséographe

Montant total
6,7 M€ TDC



Musée Nissim de Camondo, Paris

Montant total
0,40 M€ TDC

Le musée Nissim de Camondo est entièrement consacré à l'art décoratif français de la seconde moitié du 18^e siècle. Y sont présentés quelques-uns des plus beaux meubles et objets du temps de Louis XV et Louis XVI qui ont été réunis par Moïse de Camondo, qui confie à René Sergent, architecte, la construction d'un hôtel particulier. Édifié en 1911-1914, il est parfaitement adapté aux exigences modernes de confort d'une maison du début de 20^e siècle et reste le seul témoignage conservé dans son intégrité qui permette de comprendre le fonctionnement d'une maison particulière de la plaine Monceau.

Le musée des Arts décoratifs, gestionnaire du musée, et le ministère de la Culture ont souhaité bénéficier d'un

diagnostic complet patrimonial, fonctionnel et technique afin de pouvoir déterminer le champ des possibles pour de futurs travaux visant l'amélioration des conditions d'accueil, d'accès et la sécurité du public comme des œuvres.

L'OPÉRATION EN 2018

Afin de compléter l'étude de programmation initiée en 2017 et réalisée par l'équipe Aubry-Guiguet, associée au bureau d'étude Kalya, une étude d'accessibilité a été conduite en 2018 par le cabinet Handigo. L'objectif actuel est la réalisation d'une phase de travaux prioritaires portant sur une mise en conformité électrique, du système de sécurité incendie et accessibilité.



Maître d'ouvrage
Muséum national d'Histoire naturelle

Maîtrise d'œuvre
François Botton, ACMH

Montant total
2,85 M€ TDC

Muséum national d'Histoire naturelle - Jardin des Plantes, Paris

Le Muséum national d'Histoire naturelle a confié à l'Oppic la maîtrise d'ouvrage déléguée de trois opérations de rénovation qui se situent dans le site du Jardin des Plantes, classé au titre des monuments historiques.

Ces 3 opérations portent sur : la rénovation complète des façades et toitures du bâtiment du bâtiment 43, la restauration de la Rotonde des éléphants (opérations livrées en 2017) et la rénovation du Belvédère, Gloriette de Buffon, construit au 18^e siècle.



L'OPÉRATION EN 2018

Le 27 juillet 2018, les visiteurs du Jardin des Plantes peuvent avoir à nouveau accès à la Gloriette de Buffon. Après 7 mois de travaux, ce belvédère surplombant les allées du Jardin a retrouvé tout son éclat. Il s'agit de la plus vieille construction métallique de Paris et l'une des plus anciennes au monde. Elle est, à ce titre, classée au titre des monuments historiques depuis 1993.

Restauré au début des années 80, l'édifice avait retrouvé son aspect originel. Mais depuis, la forte fréquentation du Jardin des Plantes, la pollution et la stagnation des eaux, entre autres, avait détérioré ses décors et fragilisé sa structure, le rendant dangereux pour le public, obligeant le Muséum à fermer son accès.

Pour sa rénovation, le Muséum a lancé en 2016 un appel aux dons auprès du grand public, qui a largement répondu. Les entreprises mécènes ont également apporté leur soutien à la rénovation intégrale de l'édifice.

Musée de l'Armée, Paris

Des espaces seront prochainement libérés au sein de l'Hôtel national des Invalides et permettent d'envisager une nouvelle répartition de ceux-ci entre les différents occupants du site. Le musée de l'Armée va ainsi disposer de nouveaux espaces lui permettant d'optimiser son fonctionnement et de traiter des sujets majeurs : la guerre froide, la colonisation et la décolonisation, ou encore les engagements militaires les plus récents de la France. L'extension du musée est une opportunité pour, d'une part, définir de nouveaux espaces dédiés aux expositions temporaires, mieux adaptés (notamment en termes de manutention et d'acheminement des œuvres), d'autre part, de créer des espaces muséaux permanents consacrés aux périodes ou événements encore trop peu traités dans le parcours muséographique actuel et enfin pour améliorer les espaces d'accueil. Le musée a souhaité s'associer les compétences de l'Oppic pour mener à bien les études préalables à son extension.



Maître d'ouvrage
Établissement public du musée de l'Armée

Montant total
0,31 M€ TDC

L'OPÉRATION EN 2018

La première partie de l'année 2018 a été consacrée à la préparation d'une convention d'études préalables. La deuxième partie a été mise à profit pour prendre les premiers contacts avec les différents interlocuteurs, organiser les premières réunions de travail puis inventorier et analyser

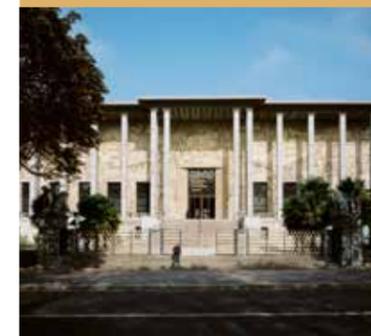
les études et documents disponibles afin de lancer début 2019, les études techniques, patrimoniales et de programmation.

Palais de la Porte Dorée, Paris

Maître d'ouvrage
Établissement public du Palais de la Porte Dorée (EPPPD)

Maîtrise d'œuvre
• Thierry Algrin, ACMH/
Diag patrimonial
• Cabinet EGIS (étude socle et PPI)

Montant total
5,07 M€ TDC



L'établissement public du Palais de la Porte Dorée (EPPPD) est chargé de développer les projets scientifiques et culturels de l'Aquarium et du Musée national de l'histoire de l'immigration. Lors des travaux de création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration les zones du rez-de-chaussée et du sous-sol n'avaient pas été traitées. Il a donc été décidé d'engager des travaux afin de remettre aux normes de sécurité incendie les espaces accessibles au public de l'aquarium et du sous-sol, les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap et mettre en conformité des installations électriques.

À ces travaux principaux du « socle » s'ajoutent les travaux :

- d'accessibilité complémentaire dans les niveaux hauts du bâtiment ;
- de couverture de deux cours ainsi que l'accès à l'ascenseur extérieur ;
- de confortement structurel de l'escalier de secours nord.

Parallèlement à l'audit technique mené en 2017 pour accompagner le donneur d'ordre dans l'établissement de son plan pluriannuel d'investissement,

l'Oppic a confié à l'architecte en chef des monuments historiques un diagnostic patrimonial portant sur le clos et couvert du bâtiment.

L'OPÉRATION EN 2018

EGIS a été désigné maître d'œuvre en juillet 2018 des travaux de remise aux normes du socle et d'une étude de faisabilité de densification des bureaux dans le socle. L'avant projet sommaire du projet de travaux rendu en décembre 2018 a été validé en janvier 2019.

Mandaté en février 2018, l'architecte en chef des monuments historiques a quant à lui réalisé son étude patrimoniale de la phase 1, portant sur les relevés d'étude de la documentation existante.



Palais de Tokyo/Musée d'art moderne de la Ville de Paris, parvis, Paris

Construit à l'occasion de l'Exposition internationale de 1937, le bâtiment dénommé «Palais de Tokyo» tient son nom du «quai de Tokio» (l'actuelle avenue de New York). Il est d'emblée conçu pour abriter deux musées : le Musée d'art moderne de la Ville de Paris d'une part, et le Musée national d'art moderne d'autre part.

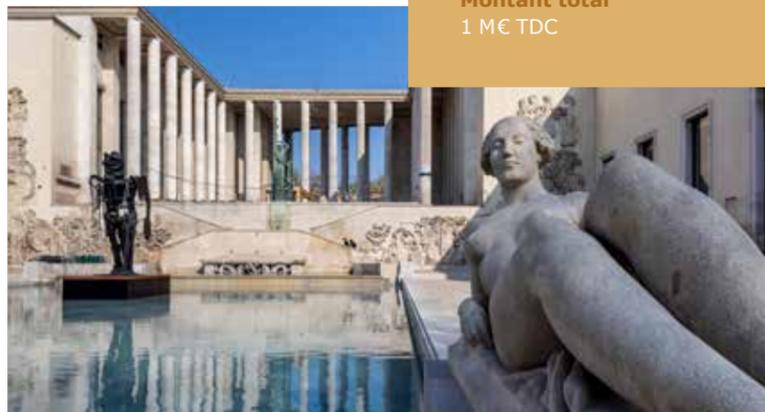
Les espaces extérieurs du site, à la fois espaces ouverts au public et espaces communs au musée d'art moderne et au Palais de Tokyo, se trouvent aujourd'hui dans un tel état de dégradation qu'il représente un risque pour le public.

Le ministère de la Culture et Paris Musées ont souhaité engager des travaux de rénovation du parvis pour :

- assurer la sécurité des biens et des personnes ;
- maintenir le monument dans un état sanitaire satisfaisant et garantir sa conservation de manière pérenne ;
- améliorer le confort des visiteurs.

L'OPÉRATION EN 2018

Les travaux ont débuté en janvier, ils se sont déroulés en plusieurs phases afin de ne pas perturber les événements publics programmés par les deux institutions culturelles dans cet espace fortement sollicité. La réception a été prononcée le 19 décembre.



Maîtres d'ouvrage
Ministère de la Culture,
Paris Musées

Maîtrise d'œuvre
h2o architectes, BET OGI

Montant total
1 M€ TDC

Jeu de paume, Paris

La salle du jeu de paume, dernier lieu parisien créé pour ce sport de raquettes, est inaugurée en 1862, sous les auspices de Napoléon III. Sa construction reprend, par souci de symétrie et de composition urbaine, les principes décoratifs du bâtiment voisin de l'orangerie, conçu 9 ans auparavant.

Elle accueille aujourd'hui un centre d'art et est un lieu de référence pour la diffusion de l'image.

L'opération de travaux prise en charge par l'Oppic vise notamment à l'isolement des combles et de la régie en matière de sécurité incendie suite à l'observation de la commission de sécurité de janvier 2017.

L'OPÉRATION EN 2018

Ainsi, une mission de diagnostic, de faisabilité et de programmation a été menée en 2018.

Ces études ont permis de lancer la consultation d'un marché de maîtrise d'œuvre en fin d'année, afin de mettre la régie et les combles en conformité incendie, de réaménager la régie en sous-sol de manière à bénéficier de la lumière naturelle et enfin de créer un bureau dans les combles.

Montant des études
1,5 M€ TDC



Musée d'Orsay, tympan est, Paris

L'opération consiste à restaurer complètement la structure métallique du tympan est du musée d'Orsay en fond de nef. En effet, ce tympan présente un état sanitaire dégradé, du fait notamment d'un problème de corrosion foisonnante sur les raidisseurs principaux et secondaires, ce qui pose à la fois des questions d'étanchéité et de stabilité de l'ouvrage.

L'OPÉRATION EN 2018

Suite à une étude de méthodologie des travaux réalisée en 2017, le maître d'ouvrage a décidé que la

restauration du tympan est se déroulerait sur 10 ans avec une première phase d'intervention de conservation curative partielle immédiate. Le musée d'Orsay devra ensuite, dans l'attente de la phase de restauration définitive, faire surveiller périodiquement les structures. Les conclusions des inspections pourront conduire à des travaux de maintenance, voire de réparation.

En 2018, les études ont été conduites par la maîtrise d'œuvre sur la première phase au stade avant-projet et ont été validées par le musée d'Orsay dans le respect du planning établi.

Maître d'ouvrage
Établissement public
du musée d'Orsay et
du musée de l'Orangerie

Maîtrise d'œuvre
Marie-Suzanne de
Ponthaud, architecte
en chef des monuments
historiques

Montant total
4,4 M€ TDC (phase 1)







Domaine national de Fontainebleau

L'établissement public du château de Fontainebleau (EPCF) délègue sa maîtrise d'ouvrage à l'Oppic pour piloter les principales opérations de restauration et de rénovation de cet ensemble patrimonial remarquable. Le montant total des conventions de mandat s'élève à 58,45 M€ dont 44,72 M€ pour la seule première phase du schéma directeur de rénovation. Ce dernier s'étend sur 12 ans et la première phase, qui couvre la période 2015-2020, comporte quinze opérations. Le schéma directeur porte sur l'ensemble des composantes du domaine de Fontainebleau : le château et ses dépendances, les collections mais aussi le parc, les jardins et leurs ouvrages hydrauliques. Grâce à une approche globale, le schéma directeur vise à assurer le développement culturel, touristique et économique du domaine en répondant à deux priorités : d'une part préserver, conserver et mettre en valeur un patrimoine exceptionnel et d'autre part mieux faire connaître le château et faciliter l'accès de tous les publics à la culture. La première phase se concentre sur les travaux prioritaires de sécurité et de mise aux normes, la rénovation d'espaces dédiés au public, comme les accueils et salle d'exposition de la belle cheminée et l'amélioration des conditions de travail des agents.



Maître d'ouvrage

Établissement public du château de Fontainebleau

Maîtrises d'œuvre

- Monument historique : Patrick Ponsot, ACMH
- Redéploiement des services : Parica, bureau d'études
- Modernisation des accueils : Projectiles, architecte

Montant total

58,45 M€ TDC

L'OPÉRATION EN 2018

Toutes les opérations de la phase 1 sont désormais engagées et présentent des stades d'avancement différents, certaines étant déjà terminées. Le rendu en 2018 des études de maîtrise d'œuvre des dernières opérations de cette phase a permis de mettre à jour son budget qui est passé de 42,288 M€ à 44,72 M€ dans le cadre de l'avenant n°2 à la convention de maîtrise d'ouvrage entre l'Oppic et l'EPCF monté fin 2018 et qui sera signé début 2019.

Les travaux urgents de mise en sécurité incendie et de sûreté se sont achevés en mai 2018 après un an et demi de travaux. Ce chantier a permis la création d'un réseau de défense incendie, la sécurisation des locaux de ventilation, la migration du système de sûreté, le déploiement d'un éclairage de sécurité dans le circuit de visite et la mise en conformité des armoires divisionnaires.

L'opération d'assainissement et de mise en accessibilité de la cour d'honneur est découpée en trois tranches fonctionnelles correspondant à différentes zones de la cour. Le parti pris est de réaliser les allées accessibles aux personnes à mobilité réduite en périphérie des bâtiments et en retournement le long de la grille d'honneur. Le mode de traitement du pavage historique, pour en rendre le cheminement le plus aisé possible, a fait l'objet de nombreux tests tant avec les services patrimoniaux de l'État qu'avec les associations de personnes à mobilité réduite. Les deux dernières tranches de travaux devaient se terminer en décembre 2018, mais des découvertes archéologiques en cours de chantier ont décalé la réception des travaux courant 2019.

Un programme ambitieux de redéploiement des services de l'EPCF, au sein de l'aile des ministres et sur des zones névralgiques réparties au cœur même du château, doit permettre d'offrir aux agents des espaces de travail plus adaptés et plus agréables tout en apportant de nouvelles synergies de travail. L'opération est conduite par deux maîtrises d'œuvre étroitement associées : d'un côté la maîtrise d'œuvre pour les travaux sur l'enveloppe architecturale et les structures confiée à l'architecte en chef des monuments historiques, Patrick Ponsot, et de l'autre, les travaux d'aménagement intérieur et sur les installations techniques, prise en charge par le bureau d'études Parica. Ces travaux, lancés en novembre 2018, se termineront en mai 2020.

La mise en sécurité de l'aile Louis XV du château, dont les travaux ont débutés en février 2018 pour s'achever début 2019, vise à améliorer les dispositifs de sécurité incendie en créant un recouvrement coupe-feu au niveau du pavillon intermédiaire et en mettant en sécurité l'escalier de stuc qui s'y trouve. Les installations électriques primaires de l'aile Louis XV sont également rendues totalement indépendantes.

La modernisation de l'accueil des publics au château dans l'aile Louis XV, aménagé en 2008 et 2009, est rendue nécessaire par une augmentation continue de la fréquentation. À terme l'établissement souhaite dissocier l'accueil des visiteurs individuels et des groupes adultes et celui des



scolaires qui serait installé dans l'aile sud du quartier Henri IV. Mais cet aménagement ne pourra être réalisé qu'en troisième phase du schéma directeur (après 2025). La restructuration des accueils de l'aile Louis XV doit donc tenir compte de la perspective d'une séparation des types de publics à l'issue du schéma directeur. Un concours restreint a permis de désigner l'agence Projectiles comme maître d'œuvre spécialisé en aménagement. Les travaux, démarrés en février 2018, se termineront en mai 2019.

La restauration des couvertures de l'aile de la galerie de Diane s'est achevée en avril 2018 après 19 mois de travaux. Suite au vol d'œuvres au sein du musée chinois en mars 2015, **une protection périmétrique du château** doit permettre de sécuriser les abords du château avec l'installation de caméras de vidéo-surveillance et le renforcement des protections mécaniques, telles des grilles de clôture. La consultation des entreprises s'est déroulée de septembre à décembre 2018. Le démarrage du chantier est prévu au premier trimestre 2019 pour 14 mois de travaux. Par ailleurs deux conventions d'études préalables permettent de préparer **la suite du schéma directeur**.

Une première convention, signée en 2011, s'est vu clôturée en décembre 2018 par les derniers livrables des bureaux d'études :

- les études des chantiers des réserves et des collections;
 - les études du schéma directeur des jardins, parc et ouvrages hydrauliques.
- Une deuxième convention d'études préalables a été signée en juin 2018 pour permettre de réaliser des études de faisabilité sur de nouveaux projets qui ont émergé pour la phase 2 du schéma directeur dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution du parcours de visite du château. Ces études permettront en 2019 de consolider les programmes et les budgets des opérations qui constitueront la deuxième phase du schéma directeur.

Dans le cadre d'un accord passé entre le gouvernement français et celui des Émirats arabes unis, parallèle à celui créant le musée universel du Louvre Abou Dabi, un mécénat a été conclu avec son Altesse le Cheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan **pour rénover le théâtre impérial**. La restauration des espaces périphériques des premier et deuxième étages et des installations scéniques a été engagée. Les travaux ont été réalisés sur une période de 18 mois, et la réception a eu lieu en janvier 2019.



Château de Versailles

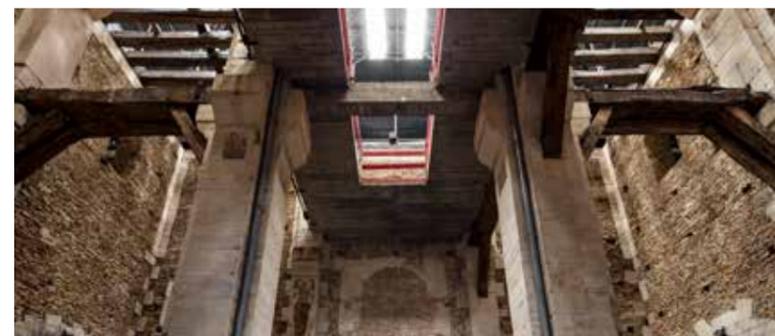
L'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV) a entrepris en 2004 le plus vaste programme de réaménagement et de modernisation du château de Versailles ainsi que de ses dépendances depuis la Restauration; le but étant de transmettre le patrimoine aux générations futures et d'améliorer la sécurité des biens et des personnes, mais aussi l'accueil du public et les conditions de travail des agents.

La première phase du schéma directeur s'est décomposée en plusieurs opérations:

- l'aménagement du Grand commun pour y installer les services de l'EPV et créer un pôle énergétique;
- le début de la mise en sécurité, de la rénovation des réseaux techniques et de la mise en sûreté du château de Versailles avec, notamment, la création d'une galerie technique principale;
- l'aménagement du pavillon Dufour et de la vieille aile dédiée à l'accueil des visiteurs individuels;
- la mise en sécurité de l'Opéra royal.

La deuxième phase du schéma directeur porte sur:

- la mise en sécurité et sûreté, et le traitement climatique de la partie sud du corps central du château de Versailles;
- l'installation de tours aéro-réfrigérantes dans le château d'eau ainsi que sa restauration, notamment ses façades et la restitution de la couverture façon Mansard;
- la mise en sécurité et le traitement climatique de la moitié nord du corps central du château de Versailles.



Maître d'ouvrage

Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV)

Maitrises d'œuvre (phase 2)

- Corps central sud: Frédéric Didier, ACMH, BET Khephren et Alternet
- Château d'eau: Frédéric Didier, ACMH, BET Edeis

Montant total

- Phase 1 du schéma directeur: 147 M€ TDC
- Phase 2 du schéma directeur: 69,03 M€ TDC (hors travaux nord)

L'OPÉRATION EN 2018

La première phase du schéma directeur s'est achevée avec la levée des réserves de parfait achèvement et la réalisation de travaux de parachèvement dans le pavillon d'accueil Dufour.

La seconde phase du schéma directeur s'est poursuivie au cours de l'année 2018 sur plusieurs opérations. La première de ces opérations a pour périmètre **la partie sud du corps central (appartements de la reine, appartements des dauphins et dauphines, terrasse du midi)** et pour objet la mise en sécurité et sûreté, la rénovation totale des



installations et des réseaux techniques et le traitement climatique des grands appartements. Après une année 2017 complexe, marquant le véritable démarrage des travaux dans les locaux du château, l'année 2018 a été consacrée à la poursuite des travaux, et l'achèvement partiel de ceux-ci avec les premières restitutions d'espaces (appartements de Maintenon, salle du Sacre, salle des Gardes...) et une première commission de sécurité le 10 décembre. Les équipements techniques de traitement climatique ont été mis en service en octobre 2018. Les travaux sont prévus d'être achevés

dans leur ensemble en mars 2019. Dans le **château d'eau**, dont les travaux avaient dû être stoppés fin 2016 du fait de la découverte de poussière de plomb, l'année 2017 avait été consacrée à des chantiers tests afin de définir les conditions de reprise des travaux en conditions «plomb». Au dernier trimestre 2017, la mise en place d'un confinement a ainsi été lancée afin de permettre les interventions à risque plomb élevé (travaux sur charpente et couverture, percements). L'année 2018 a ensuite été consacrée aux travaux de charpente,

Château de Vincennes

Au 14^e siècle, dans le contexte de la guerre de Cent ans, les Valois faisaient édifier la forteresse de Vincennes. Restauré après la Seconde Guerre mondiale, le château abrite depuis 1948 les services historiques de l'armée.

Si les opérations sur le donjon et la Sainte-Chapelle sont conduites par le Centre des monuments nationaux, l'Oppic intervient au titre du Protocole Culture Défense sur les bâtiments relevant du ministère des Armées.

L'OPÉRATION EN 2018

En 2018, le château de Vincennes a fait l'objet de plusieurs opérations de restauration et d'aménagement dont le parachèvement de l'aménagement des espaces non bâtis qui consistait à refondre complètement les voies de circulation et les espaces verts du site, dans l'optique de mettre en valeur les différentes époques historiques. Elle s'est également illustrée par la conduite de la dernière des quatre tranches de l'opération de restauration du clos et couvert du pavillon du Roi, initiée en août 2009.



Maîtrise d'œuvre
Christophe Batard, ACMH

Montant total
18,45 M€ TDC

En parallèle, l'architecte en chef des monuments historiques a poursuivi différentes études d'avant-projet pour l'aménagement de la cour royale et l'aménagement des abords nord du château. Après l'obtention des autorisations de travaux au titre des monuments historiques, à l'été 2018, l'architecte en chef des monuments historiques

couverture et percements. Ces travaux se sont achevés en décembre 2018, et le chantier reprendra en avril 2019 en conditions normales, à l'issue d'une importante phase de nettoyage des espaces. L'achèvement des travaux est prévu en avril 2020, avec la mise en service des tours aéro-réfrigérantes et l'achèvement des travaux de restauration du clos et couvert.

Avant le lancement des études de **rénovation technique du corps central nord** avec l'architecte en chef des monuments historiques, un premier retour d'expérience du chantier sud a été lancé dans l'optique de limiter l'impact patrimonial des travaux et d'optimiser la réalisation et le phasage des travaux en réduisant la gêne occasionnée aux visiteurs et personnels. Les études de pré-programmation des travaux à venir ont ensuite été lancées en juin 2018, avec un travail sur différentes possibilités de phasage sur plusieurs années et la prise en compte du maintien en activité du site.

a conduit les études de projet pour la restauration des contrescarpes et du pont de la tour du bois, en vue de procéder aux appels d'offres dès le début de l'année 2019.



Maîtrise d'œuvre
Régis Martin, ACMH

Montant total
15,3 M€ TDC

Musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye

Résidence royale depuis le 12^e siècle, Saint-Germain-en-Laye fut à la fois un séjour de plaisance et un lieu de pouvoir des rois de France. Le château abrite aujourd'hui le musée d'Archéologie nationale.

Le domaine national de Saint-Germain-en-Laye s'étend sur 70 ha d'espaces préservés.

Le château se caractérise par l'expression monumentale de ses façades en briques et pierres, ordonnancées selon de hautes travées régulières, animées par un jeu de terrasses et de corniches à balustres qui dominent les douves. Les façades ne présentent pas de désordres liés à la stabilité générale. En revanche, les parements, les ouvrages divers, le plus souvent saillants et les menuiseries sont très largement altérés.

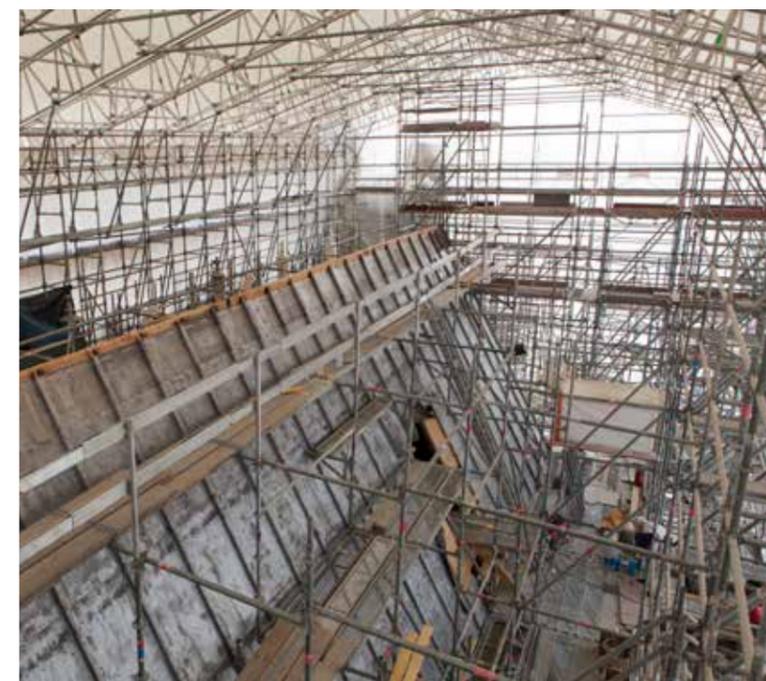
Le projet de restauration des façades prévoit la réparation à l'identique des organes architecturaux dégradés.



L'OPÉRATION EN 2018

Depuis 2014, trois des six tranches de restauration des façades ont déjà été réalisées. En 2018, la tranche n°1 correspondant aux façades de la chapelle a été réalisée. Compte tenu de la dégradation importante de la couverture de la chapelle, le ministère de la Culture a donné son accord pour lancer également les travaux de réfection de celle-ci. Ainsi, la restauration extérieure complète de la chapelle s'est achevée fin août 2018.

La nécessité de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite au musée, d'une part, et de créer une nouvelle issue de secours en réorganisant le parcours de visite par un accès mieux situé, d'autre part, a conduit à étudier la possibilité de créer un nouvel escalier dans l'angle sud-ouest du château. Le projet, conçu par l'architecte en chef des monuments historiques, Régis Martin a reçu un accord de la commission nationale des monuments historiques. Il permettra la création de nouveaux paliers en liaison directe avec les salles d'exposition et la mise en place d'un nouvel ascenseur desservant aussi la chapelle.



Le château de Saint-Germain-en-Laye et le musée d'Archéologie nationale (MAN) qu'il abrite doivent faire l'objet d'un **schéma directeur** global d'évolution du site, intégrant des problématiques fonctionnelles, patrimoniales, techniques et réglementaires.

Dans ce cadre, l'Oppic a été chargé de lancer plusieurs études :

- un relevé de géomètre, (remis en octobre 2017) ;
- une étude d'authenticité patrimoniale (remise en février 2018) ;
- une étude de faisabilité du chantier des collections et des besoins en réserve (remise en novembre 2018) ;
- une étude de programmation, une étude des publics ;
- un audit technique général.

Les consultations (programmation, études des publics) n'ont pas été engagées en l'absence de visibilité budgétaire. La préparation de la consultation pour l'audit technique a fait l'objet de réunions de travail.

Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison

Le château de Malmaison et celui de Bois-Préau, devenus musées respectivement en 1906 et en 1958, sont consacrés aux souvenirs de Joséphine et Bonaparte avant l'Empire et à l'histoire napoléonienne.

Le domaine national du château de Malmaison est composé de trois ensembles regroupant : le château de la Malmaison, son parc et ses bâtiments annexes (classés monuments historiques) ; le parc et le château du Bois-Préau (le parc étant classé et le château inscrit au titre des monuments historiques) ; la villa des œillets et son jardin.

L'OPÉRATION EN 2018

Pour le château de Malmaison, les travaux initialement envisagés pour la restauration des façades et du mur des douves sont pour l'instant reportés.

Concernant le site du château de Bois-Préau, fermé au public depuis la fin des années 1990 pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, le ministère de la Culture a décidé de proposer un nouveau programme de réaménagement et de remise aux normes des espaces situés au rez-de-chaussée du château afin de pouvoir y recevoir du public (expositions temporaires ou

autres événements de nature culturelle). Les espaces situés au 1^{er} étage ne seront pas concernés par ce projet. En 2018, une équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Philippe Maffre a été retenue. Les études d'avant-projet ont pu être conduites. Elles devraient permettre une consultation d'entreprises début 2019 pour une réouverture du rez-de-chaussée du château en fin d'année.

Maîtrises d'œuvre
• Paul Barnoud, ACMH
• Philippe Maffre, architecte

Montant total
15,8 M€ TDC



Palais de Chaillot, Paris

Le palais de Chaillot a été réalisé pour l'Exposition universelle de 1937. Il a été conçu par les architectes Carlu, Boileau et Azéma, sur les structures conservées du palais du Trocadéro, construit pour l'Exposition universelle de 1878 par l'architecte Davioud. Les espaces du palais de Chaillot, dont le ministère de la Culture a la charge, sont partagés entre différents occupants : le musée de l'Homme, le musée national de la Marine, le théâtre national de Chaillot et la Cité de l'Architecture et du Patrimoine. L'Oppic assure la maîtrise d'ouvrage de différents projets sur le site du palais de Chaillot.

L'OPÉRATION EN 2018

Les éléments de corniches du palais de Chaillot en béton moulé, maintenus par des agrafes en fer, présentent des problèmes de stabilité. Compte tenu des dégradations, il a été décidé de lancer une campagne de restauration

avec un phasage d'exécution des travaux en 6 tranches.

En 2018, l'architecte en chef des monuments historiques, Lionel Dubois, a suivi les travaux ainsi que la réception de la tranche ferme et de la première tranche conditionnelle sur les façades Passy, côté Franklin Roosevelt.

Victime d'une fréquentation hors norme, le parvis bas du palais de Chaillot est vétuste : les pierres de parements sont cassées et l'étanchéité est fuyarde. L'opération de rénovation de l'étanchéité, décomposée en deux phases, est rendue complexe, par sa situation et sa fréquentation, d'une part, et par la présence importante d'amiante, d'autre part.

Les travaux de la phase 1 (parvis bas secteur Paris) ont été finalisés et livrés parallèlement aux travaux de la salle Gémier du théâtre de Chaillot en 2017. La phase 2 (parvis bas secteur Passy du palais de Chaillot) est envisagée pour 2019/2020.

Assistance à Maîtrise d'ouvrage

Lionel Dubois, ACMH

Montant total

11 M€ TDC



Domaine national du Palais-Royal, plateau Bury, Paris



Les bâtiments entourant le Palais-Royal ont été construits par Victor Louis de 1781 à 1784. Sur le jardin, les façades offrent un ensemble de 184 arcades uniformes, comprises entre de grands pilastres coiffés de chapiteaux de style corinthien.

En 1994, le Palais-Royal, est classé dans son intégralité au titre des monuments historiques. Le jardin est un espace boisé classé, labellisé «jardin remarquable».

Le plateau Bury est l'un des derniers espaces accessibles au public dans le domaine du Palais-Royal à n'avoir pas fait l'objet d'une restauration récente. Son dallage était pourtant dégradé,

l'étanchéité défectueuse par endroit et les descentes d'eaux pluviales en mauvais état. Le ministère de la Culture a donc confié à l'Oppic une opération de restauration complète du plateau.

L'OPÉRATION EN 2018

La campagne de restauration menée durant l'année 2018 a consisté en la restitution du dallage à l'identique, en le posant sur une nouvelle étanchéité tout en accentuant les pentes afin d'éviter les phénomènes de retenue d'eau sur le plateau, la reprise du réseau d'eaux pluviales et la réfection

Maîtrises d'œuvre

Christophe Bottineau, ACMH

Montant total

3,65 M€ TDC

du réseau de fontainerie pour que l'ensemble du «plateau Bury» retrouve un aspect digne du Palais-Royal.

Les travaux de la tranche ferme (demi-plateau devant le ministère de la Culture) se sont achevés en avril 2018 et ceux de la tranche conditionnelle (demi-plateau devant le Conseil constitutionnel) en septembre 2018, conformément au planning annoncé.

Manufacture nationale des Gobelins et Mobilier national, Paris



Réunis sur un même site depuis 1937, le Mobilier national et la Manufacture nationale des Gobelins ont fourni au cours des siècles mobiliers, objets d'art et tapisseries aux institutions de l'État. Le patrimoine bâti de la Manufacture et du Mobilier national constitue un ensemble exceptionnel. Les façades et les toitures du bâtiment Perret ont été classées au titre des monuments historiques le 20 décembre 1965, et l'ensemble bénéficie également du label architecture remarquable.

Dans l'attente de la finalisation d'un schéma directeur d'ensemble pour la totalité des bâtiments et espaces occupés par l'institution, une campagne

de travaux, notamment patrimoniaux, se poursuit pour assurer la préservation du bâti. Depuis 2017, elle concerne principalement le bâtiment Perret.

L'OPÉRATION EN 2018

Durant l'année 2018, la façade sud et la colonnade d'entrée du bâtiment Perret du Mobilier national ont été restaurées. Grâce au travail de finition par badigeons teintés (ocre-jaune) appliqués sur les bétons, le bâtiment a retrouvé une coloration similaire à celle que Perret avait mise en place. Ces mêmes travaux de restauration vont se poursuivre sur la façade est et le pavillon d'entrée.

Maîtrise d'œuvre

Jacques Moulin, ACMH

Montant total

6,2 M€ TDC

Les cinq premiers dômes, positionnés sur les marquises mais démolis dans les années 1970, ont également été restitués en décembre 2018 selon leurs dispositions d'origine. Cette tranche de travaux a également été l'occasion de restaurer l'étanchéité et le pavage de la cour d'honneur.

Manufacture de Beauvais



Maîtrise d'œuvre

Sirectec Ingénierie/Lusso et Laurent, architectes

Montant total

1,6 M€ TDC

Le bâtiment principal de la manufacture, construit au 17^e siècle, avait bénéficié d'une campagne de rénovation en 1987.

Mais depuis, les verrières en toiture, composées de vitrages en polycarbonate peu pérennes, se sont globalement dégradées.

Le système de chauffage au gaz, constitué de résistances chauffantes fixées au plafond, diffuse une chaleur peu homogène et particulièrement éprouvante pour les agents travaillant au-dessous.

La faible étanchéité générale du bâtiment induit une importante déperdition d'énergie.

Le ministère de la Culture a donc souhaité confier à l'Oppic une opération de mise à niveau du clos et couvert ainsi que le remplacement général du système de chauffage.

L'OPÉRATION EN 2018

Une étude de faisabilité a été confiée en 2017 au bureau d'études techniques ID+ portant sur la rénovation des couvertures, le remplacement des menuiseries extérieures et la mise à niveau du système de chauffage de la manufacture.

La remise de cette étude comprenant plusieurs scénarios d'interventions a servi de base pour désigner une équipe de maîtrise d'œuvre. C'est l'équipe Sirectec Ingénierie (mandataire)/Lusso et Laurent, architectes, qui a été retenue fin novembre 2018. Le diagnostic complet ainsi que différentes propositions pour le remplacement des façades vitrées sont attendus pour le 1^{er} trimestre 2019.



Maîtrises d'œuvre

- Aménagement intérieur du bâtiment n°24 : Sophie Thomas, architecte mandataire/Gweltaz Kerommes, architecte associé
- Monument historique : Marie-Suzanne de Ponthaud (ACMH)

Montant total
6 M€ TDC

L'OPÉRATION EN 2018

La réhabilitation du bâtiment n°24, aussi appelé du nom de son architecte Michel Roux-Spirtz, a été menée à son terme fin 2017 et mis à disposition de l'établissement en janvier 2018. Les études de maîtrise d'œuvre pour la restauration du clos et couvert du bâtiment n°14 dit « du moulin » ont été finalisées et ont permis de lancer l'appel d'offres pour les entreprises de travaux à l'été 2018 pour un démarrage du chantier tout début 2019. La durée prévisionnelle des travaux à mener en site occupé est fixée à 14 mois.

Cité de la céramique, Sèvres

**OPÉRATION
LIVRÉE EN 2018**

La manufacture nationale de céramique, fondée en 1740 à Vincennes puis déplacée à Sèvres en 1756, continue de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles perpétuées depuis le 18^e siècle. Le musée national de la céramique a été créé en 1824. Le site fut classé au titre des monuments historiques en 1942. Une vaste campagne de restauration immobilière des nombreux bâtiments du site est menée depuis plusieurs années.



Musées et Domaine national du palais impérial de Compiègne



Le palais de Compiègne, musée national depuis 1927, classé au titre des monuments historiques, représente une surface totale de 35 000 m², dont 10 000 m² environ sont visitables, et s'étend avec son parc sur un domaine de 40 hectares. Au sein d'un même palais coexistent trois musées : les appartements historiques, le musée du Second Empire et la collection Ferrand ainsi que le musée national de la voiture et du tourisme. Depuis 2011 et dans l'attente de la formalisation d'un schéma directeur global du site qui couvrirait les volets patrimoniaux, techniques et fonctionnels de ce vaste domaine, l'Oppic est chargé de diverses opérations de travaux, qui relèvent d'opérations au titre des monuments historiques et d'opérations d'aménagement, sous

maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques, Éric Pallot, pour une remise en valeur progressive du palais.

L'OPÉRATION EN 2018

Durant cette année, les travaux de restauration de l'aile du billard qui portent sur la restauration des façades, des couvertures, des menuiseries extérieures et sur la remise en état d'espaces intérieurs à usage de réserves ont été réalisés et livrés le 17 juillet 2018. Des travaux pour le remplacement de 142 têtes de détection incendie à chambre d'ionisation ont également été conduits et réceptionnés en octobre 2018. Un chemin de visite dans le comble de la salle de bal, pour l'accès aux têtes

Maîtrise d'œuvre
Éric Pallot, ACMH

Montant total
4,6 M€ TDC

de détection incendie, dans le cadre de la maintenance et des contrôles, a été également réalisé. Les travaux ont été réceptionnés le 5 juin. D'autre part, les études concernant la réhabilitation de la verrière de la serre hollandaise ont pu être réalisées. Les travaux commenceront en deux tranches en 2019 pour une durée 20 mois. Les études ont également été conduites pour la réhabilitation de l'Orangerie et de la grille d'honneur.

Musée national de la Renaissance – Château d'Écouen

Le château d'Écouen a été édifié entre 1538 et 1555. Son plan forme un quadrilatère composé de quatre ailes orientées selon les points cardinaux. Depuis la création du musée national de la Renaissance en 1977, le château d'Écouen, classé en totalité, ainsi que son domaine attenant depuis 2007, a fait l'objet d'importants travaux ayant porté en priorité sur les couvertures, la restauration des façades extérieures et certains aménagements intérieurs.



L'OPÉRATION EN 2018

Les travaux de réfection des pavés de l'accès principal, participant à l'objectif de mise en accessibilité du musée à tous les publics, ont été réalisés et livrés en 2018. Les travaux de

consolidation d'un escalier extérieur, ainsi que les travaux de réfection des systèmes de détection incendie ont également été réalisés au cours de cette année.

Maîtrise d'œuvre
Régis Martin, ACMH

Montant total
1,5 M€ TDC





Maîtrises d'œuvre
Philippe Villeneuve, ACMH
et BET Arcad

Montant total
23,6 M€ TDC

Pont transbordeur de Martrou, Rochefort

Le pont du Martrou, construit à Rochefort (17) entre 1887 et 1900 par l'ingénieur Ferdinand Arnodin, est le dernier pont transbordeur en France. Abandonné en 1967, il a été classé au titre des monuments historiques en 1976. Une première restauration de l'ouvrage a été conduite entre 1990 et 1994, après une mise en sécurité menée en 1981.

Après les incidences de la tempête Xynthia en 2010 sur le pont, l'État a lancé un ambitieux programme de travaux afin de sécuriser le pont et de le restaurer dans son état initial conformément à l'avis rendu par la commission nationale des monuments historiques le 3 septembre 2012. Il s'agit aujourd'hui d'un des chantiers de restauration monuments historiques les plus importants portés par l'État en régions.

L'opération consiste :

- en la dépose complète du tablier à âme pleine datant de 1933 et son remplacement par un tablier à treillis de type « poutre raidissante Arnodin » ;
- à la restauration des pylônes ;
- à la suppression des excroissances en béton à l'arrière des massifs d'ancrage maçonnés ;
- au remplacement de l'ensemble des câbles de retenu et de suspension.

Compte tenu de la spécificité de l'ouvrage, une large communication et une médiation diversifiée sont mises en place autour du projet en lien avec les collectivités locales.

Le chantier, qui a démarré à l'été 2016, est prévu pour une durée globale de 3 ans.



L'OPÉRATION EN 2018

Les travaux de restauration des pylônes se sont déroulés pendant tout le premier semestre 2018, avec la mise en place d'environ 600 tonnes d'échafaudage confiné, le décapage de la structure existante, les travaux de renforcement et la mise en peinture. De nombreuses tempêtes en début d'année sont venues perturber le bon déroulement de ces travaux.

La fabrication du futur tablier sur site s'est achevée à l'été 2018 et le premier élément a été remonté sur la rive d'Échillais en présence d'un public nombreux, le 15 septembre 2018, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

La fin de l'année a été dédiée aux travaux à réaliser sur les massifs d'ancrage, nécessaires à la mise en place de la future suspension avant le remontage de l'ensemble du tablier neuf prévu au printemps 2019.

Parallèlement au chantier, les échanges concernant la future convention d'exploitation/maintenance ont été initiés avec la DRAC, la Communauté d'agglomération de Rochefort Océan et la Société des transports et remontées mécaniques et Transports guidés en vue de la réouverture prévue au printemps 2020.

Cérémonies nationales du 14 juillet

Depuis la III^e République, la France maintient cette particularité d'être un des seuls pays au monde qui rend chaque année hommage à leurs forces armées lors d'une cérémonie nationale. L'organisation et le montage de l'ensemble des tribunes a été jusqu'en 2018 confiée à l'administration des monuments historiques. Si les tribunes sont les mêmes, chaque 14 juillet reste unique. Parmi les 26 000 invités du Président de la République, 1 500 invités prennent place sur la tribune présidentielle conçue en 1990 par la designer Marie-Christine Dorner comme un drapeau géant qui flotte.

L'OPÉRATION EN 2018

Pour sa dernière année d'organisation et de montage des tribunes du « 14 juillet » avant transfert au ministère des Armées, l'Oppic a été confronté, avec les services de la préfecture de police, à la responsabilité et la gestion des risques liés à la sûreté et à la sécurité d'un chantier à grande échelle durant la phase de démontage, dans le contexte particulier de la coupe du monde de football 2018 et ses festivités populaires.

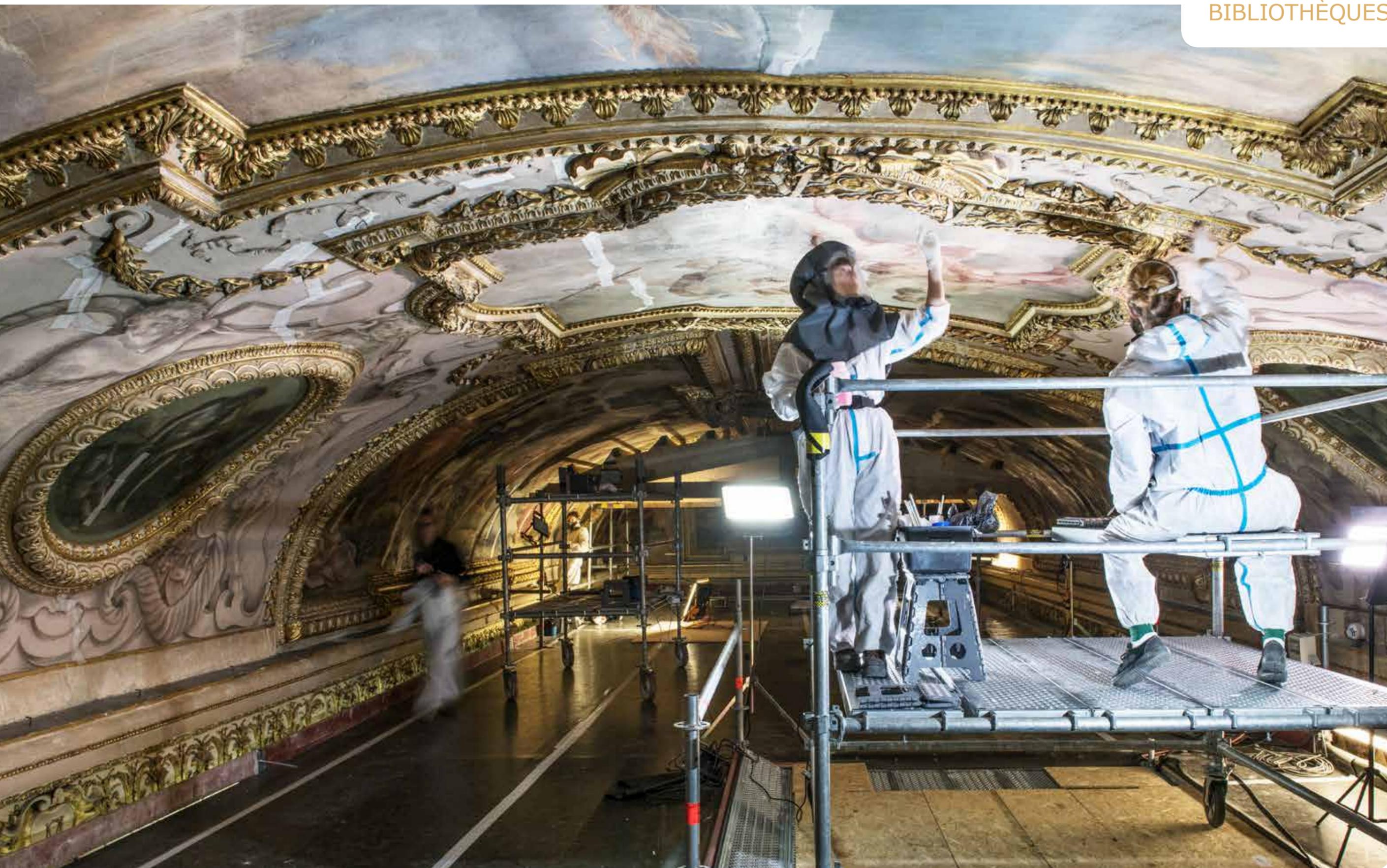
Le 6 juillet 2018, la maîtrise d'ouvrage des tribunes et de la tribune

présidentielle de la cérémonie nationale du 14 juillet a été officiellement transférée au ministère des Armées à compter du 1^{er} janvier 2019.

Maîtrise d'œuvre
Gécele Architecture
mandataire, Casso et
associés co-traitant, GEC
Ingénierie co-traitant,
Delta Partners Co-traitant

Montant total
2,4 M€ TDC







Site Richelieu - Bibliothèque nationale de France, Paris

La rénovation du quadrilatère Richelieu s'inscrit dans le cadre d'un projet ambitieux associant la Bibliothèque nationale de France (BnF), l'Institut national d'histoire de l'art (Inha) et l'École nationale des chartes (ENC). De nombreux espaces étant devenus vacants après le transfert des collections d'imprimés et de périodiques sur le site François Mitterrand en 1998, la BnF a souhaité procéder au redéploiement des départements spécialisés et des services demeurant sur le site Richelieu. Grâce à la modernisation des bâtiments et à la mise aux normes générale, la BnF pourra mieux assurer la sécurité des personnes et améliorer les conditions de conservation des collections patrimoniales. Cette opération constitue un projet scientifique et culturel ambitieux associé à un campus de l'histoire des arts grâce à l'installation de la bibliothèque de l'Inha avec une part importante des collections en libre accès dans la salle Labrousse et dans le magasin historique attenant, ainsi qu'à l'installation de la bibliothèque de l'École des chartes. Elle permet également de proposer aux publics

une gamme de services renouvelée et élargie intégrant les derniers développements technologiques et une carte de lecteur commune aux trois institutions. Elle a pour objectif enfin d'ouvrir la BnF à un plus large public, plus diversifié avec la salle de lecture publique de la salle ovale et un parcours muséographique monumental. L'opération vise en effet à restaurer les parties patrimoniales emblématiques du lieu, à donner à voir et à mieux comprendre le monument lui-même et à améliorer son insertion urbaine en l'ouvrant davantage sur son environnement. L'opération de restructuration est décomposée en deux phases opérationnelles successives, les services continuant à fonctionner sur la moitié du site non touchée par les travaux. La première phase de l'opération **concernant la partie ouest du quadrilatère**, débutée en 2011, a été inaugurée par le Président de la République le 11 janvier 2017. La phase 2, débutée en 2017, s'achèvera en 2020 pour une ouverture au public en 2021.

Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture (80% du financement), ministère de l'Éducation nationale

Maîtrises d'œuvre

- Travaux principaux bâtiment : Atelier Bruno Gaudin, architecte
- Travaux espaces classés : Phase 1 : Jean-François Lagneau, ACMH Phase 2 : Michel Trubert, ACMH

Montant total

240,89 M€ TDC

L'OPÉRATION EN 2018

Après libération par la BnF des espaces de la seconde zone de travaux, partie est du quadrilatère incluant magasins et salle Ovale, les travaux d'aménagement et clos couvert, débutés en avril 2017, se sont poursuivis sur l'année 2018 avec principalement les prestations de démolitions/curage et gros œuvre.

Le périmètre de la convention de mandat a été étendu par l'avenant n°11 signé en novembre 2018. Ont ainsi été intégrés : les études et les travaux correspondant à la restauration et l'aménagement de la salle

Ovale ainsi que les travaux correspondant au parcours muséographique. Le budget de l'opération est ainsi passé de 233,20 à 240,89 M€. Les travaux de restauration des espaces classés au titre des monuments historiques situés dans la zone 2 (chambre de Mazarin, galeries Mansart et Mazarine) se déroulent concomitamment aux travaux principaux, sous la maîtrise d'œuvre de Michel Trubert. Le chantier test réalisé

en 2017, sous le contrôle d'un comité scientifique, avait permis d'arrêter les principes méthodologiques du parti de restauration des fresques de Romanelli, et plus globalement de la galerie Mazarine. La finalisation des études début 2018 a permis une notification des marchés en milieu d'année pour un démarrage des travaux en septembre, toujours sous le contrôle du comité scientifique. Les études de l'aménagement d'un

parcours muséographique se sont déroulées courant 2018. L'avant-projet sommaire présenté par le muséographe Guicciardini et Magni Architeti a ainsi été validé en octobre, permettant le lancement de la phase suivante (avant-projet détaillé). Le choix des candidats aux interventions au titre du 1% artistique dont le traitement paysager du jardin Vivienne est intervenu à l'été 2018.



Bibliothèque publique d'information (BPI), Paris

Pour stabiliser sa fréquentation tout en diversifiant les publics, grâce à une meilleure interaction avec le Centre Pompidou, la BPI s'est engagée dans une démarche de rénovation. Au regard des objectifs, le projet prévoit d'améliorer l'accès à la BPI, en modifiant l'accès pour entrer par la piazza puis le niveau 2 du Centre Pompidou via la chenille. Le projet accroît également la modularité des espaces pour adapter la bibliothèque aux nouveaux usages d'accès à l'information, à la connaissance et aux loisirs, et affirmer sa vocation culturelle. C'est enfin un double objectif d'amélioration des fonctions d'accueil du public et de travail des agents qui est recherché. Le projet devra être en adéquation avec l'esprit du site et maintenir les principes édictés par la maîtrise d'œuvre à l'origine de la construction.



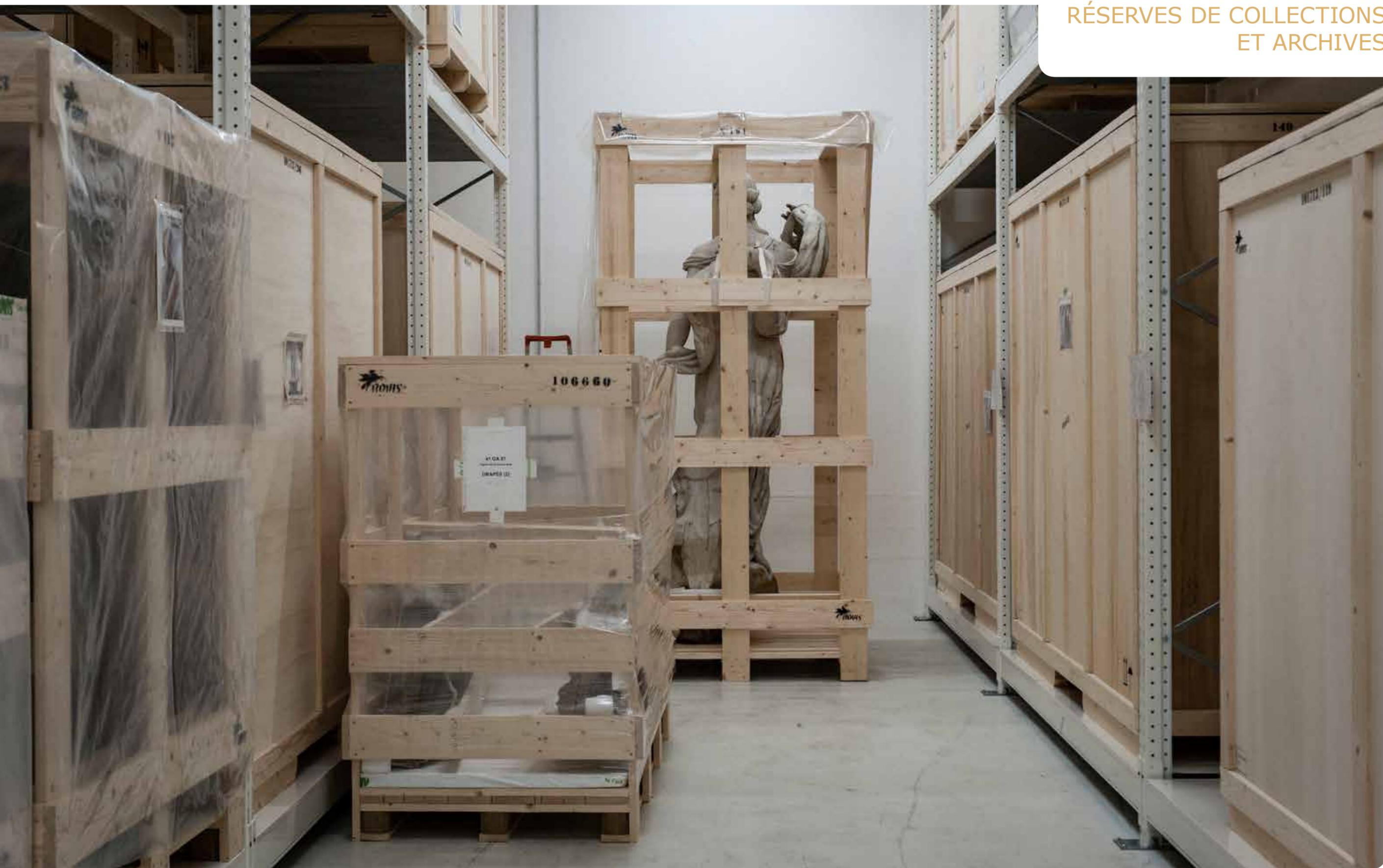
L'OPÉRATION EN 2018

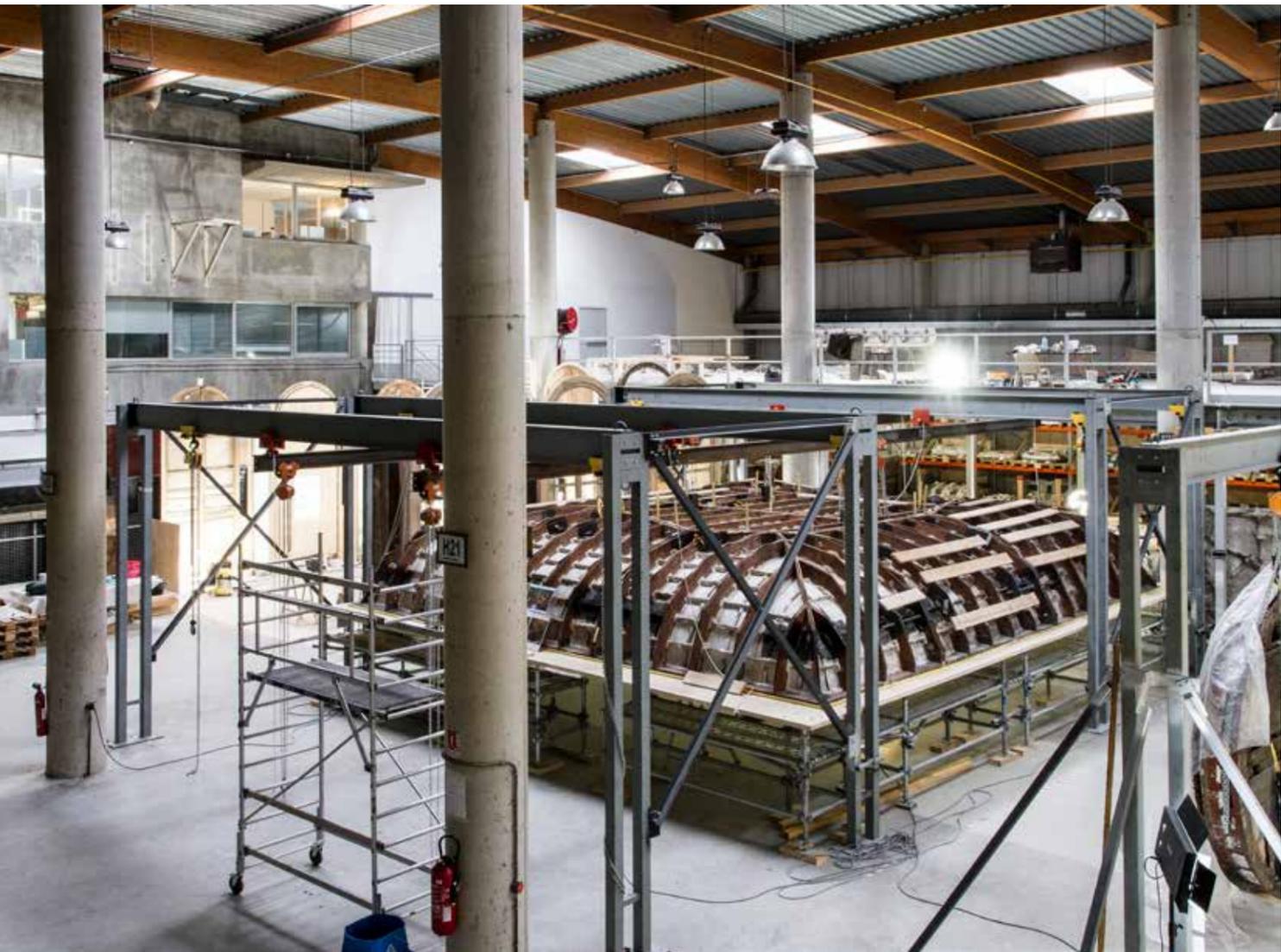
Le groupement de maîtrise d'œuvre retenu, formé par Canal Architecture - Patrick Rubin, architecte mandataire, a développé son avant-projet détaillé qui a été validé le 14 mai 2018. Un avenant à la convention de mandat a été présenté au conseil d'administration de novembre 2018 de l'Oppic afin de prendre en considération l'évolution du périmètre d'intervention et du projet d'aménagement.

Maître d'ouvrage
Bibliothèque publique d'information

Maîtrise d'œuvre
Canal-Patrick Rubin

Montant total
14 M€ TDC





Archives nationales du site de Paris, décors de la Chancellerie d'Orléans

Classé monument historique en 1914, l'ancien hôtel de la Chancellerie d'Orléans est déclassé en août 1923, pour permettre le percement de la rue du Colonel Driant dans le cadre de travaux d'agrandissement de la Banque de France. L'hôtel est démolit, sous réserve que les décors soient remontés par la Banque de France. Depuis, ces décors attendaient leur remontage. Parallèlement à leur restauration initiée grâce au mécénat du World Monument Fund, au printemps 2009, le projet de remontage de décors dans un immeuble susceptible de les accueillir, à savoir l'hôtel de Rohan, s'est traduit par une convention signée en juillet 2015 entre le ministère de la Culture et la Banque de France.

L'OPÉRATION EN 2018

La restauration des décors en atelier s'est poursuivie avec beaucoup de précautions suite au remontage à blanc du plafond de Coypel et à l'apparition de microfissures. La restauration des boiseries s'est poursuivie également ainsi que l'acquisition de miroirs anciens par l'atelier Vincent Guerre. Une première autorisation de travaux sur monument classé associée à un permis de construire a été délivrée en mai 2018, en dissociant en revanche la question d'un escalier de desserte du deuxième étage depuis la « Grande antichambre ». Cette question a conduit à reprendre partiellement les études de projet (PRO). Des demandes

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture et Oppic

Maîtrises d'œuvre

- Monument historique : François Jeanneau, ACMH
- Décors : Paul Barnoud, ACMH

Montant total
14,15 M€ TDC

d'autorisation complémentaires ont été déposées en décembre 2018 et en janvier 2019 pour tenir compte de ces évolutions. Le programme de muséographie des espaces accueillant les décors a parallèlement été finalisé.

Archives nationales, site de Paris



Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maîtrises d'œuvres

- Clos et couvert et accessibilité : François Janneau, ACMH
- Toiture du Caran : BET Paziud

Montant total
17,87 M€ TDC

Le ministère de la Culture a décidé de mener, concomitamment à l'engagement des études et travaux nécessaires à l'installation des services du ministère au sein du quadrilatère (projet CAMUS), un schéma directeur immobilier global pour le site et les besoins des Archives nationales. Il s'agit d'une phase dite « 0 », centrée sur les travaux prioritaires de mise en sécurité, par anticipation sur le programme de travaux qui sera arrêté à l'issue de la remise des études de schéma directeur des espaces affectés aux Archives nationales.

L'OPÉRATION EN 2018

Dès 2018, un vaste programme de restauration du clos et couvert de la majorité des hôtels particuliers du site a été lancé. Les hôtels occupés par les Archives nationales sont : Assy et Breteuil, Boisgeline-Minutier ainsi que Quatre-fils et Stages. Les études, menées par l'architecte en chef des monuments historiques François Jeanneau, ont démarré en mars 2018. L'obtention des autorisations de travaux a eu lieu en septembre. La

consultation des entreprises a ensuite été menée au dernier trimestre 2018. Les travaux sont prévus à partir d'avril 2019, pour une durée de douze mois. En vue de ces travaux, une opération de mise en place de bâtiments modulaires provisoires, est conduite pour reloger temporairement les agents des Archives nationales, du Service interministériel des archives de France, du Conseil international des archives et du centre d'études picassiennes du Musée Picasso. Les travaux d'installation de ces bâtiments ont démarré en octobre 2018 et la livraison est prévue fin mars 2019.

Le programme de travaux inclut également la réfection des couvertures du bâtiment du Caran. Les études de cette opération ont été menées par le BET Paziud de juillet à décembre. Enfin, des études de faisabilité et de programmation en vue de la prochaine phase, centrée sur les bâtiments « Guerre et Affaires étrangères » du schéma directeur des Archives nationales ont été menées en 2018 en vue d'une consultation de maîtrise d'œuvre en 2019.

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, différé et restaurant

Le bâtiment des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine a été livré en juin 2012. Il présente une capacité potentielle totale de conservation de près de 380 km linéaires d'archives via 220 magasins de 200 m². Le programme prévoyait que cette capacité maximale de stockage du bâtiment devait être atteinte trente années après la mise en service du bâtiment. En conséquence, l'aménagement des magasins de stockage, qui ne devaient pas être occupés lors de la mise en service du bâtiment et durant les dix premières années, a été différé. Cela concerne 54 magasins (24% de la capacité totale de stockage environ). Du fait de besoins nouveaux, le ministère de la Culture a décidé de réaliser d'ici 2019 l'équipement du différé du site des Archives nationales de Pierrefitte. Par ailleurs, il a décidé la création d'un restaurant administratif sur le site, permettant d'assurer la distribution sur place de 150 repas par jour à destination principale des agents des Archives nationales et des publics.

L'OPÉRATION EN 2018

Les travaux d'équipement différé des 24 magasins ont démarré en février et se sont poursuivis durant toute l'année, la livraison étant prévue pour l'été 2019. À l'issue du concours lancé en janvier 2018 pour la création d'un restaurant administratif, le groupement constitué de Nomade (architectes mandataires), Cairn Ingénierie (BET), Akoustiitik Ingénierie & Conseils, BEGC (BET cuisines) a été désigné lauréat en octobre. La livraison du restaurant est prévue pour le début de l'année 2021.

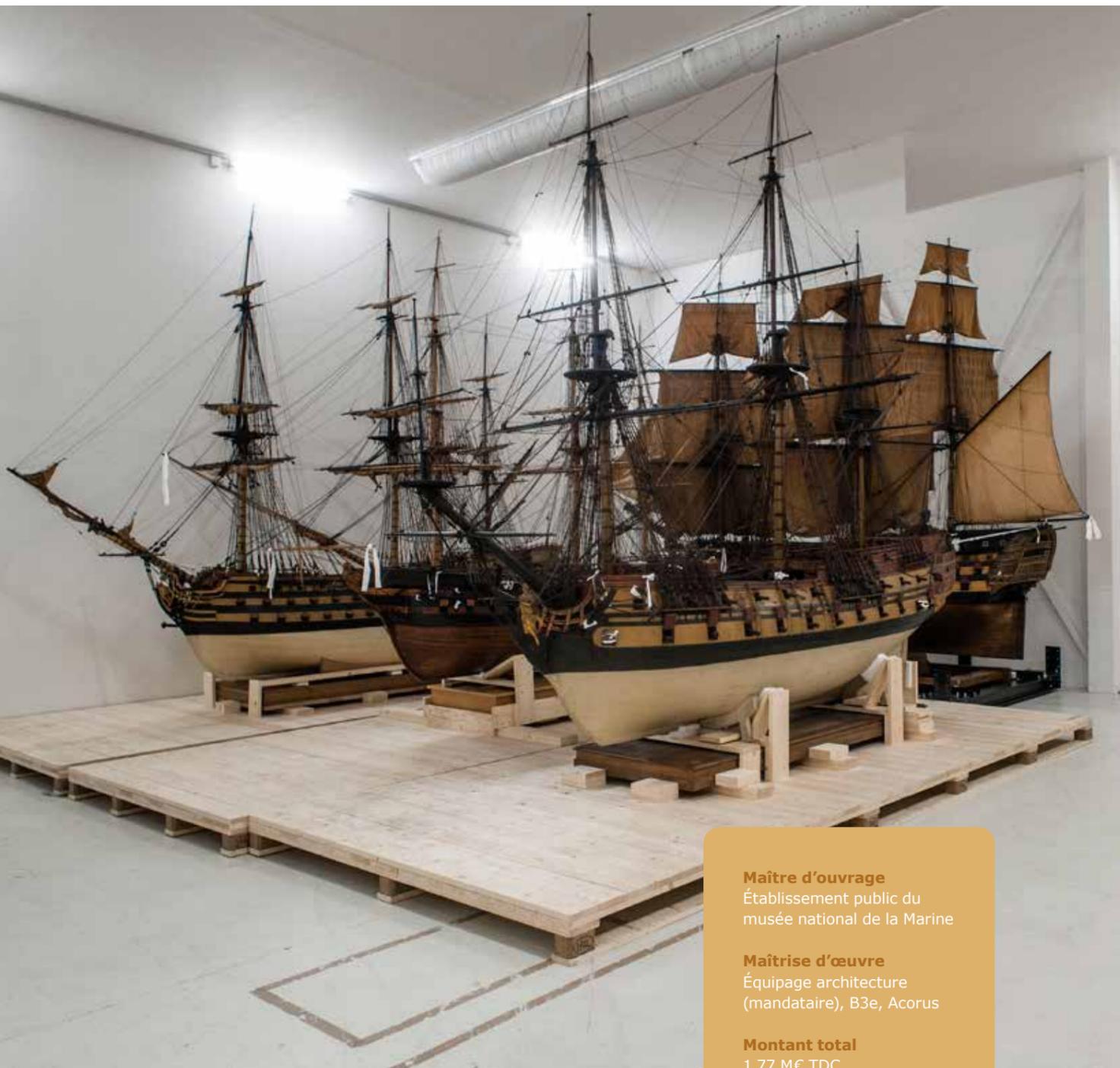
Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maîtrises d'œuvre

- Différé : Oteis, ADM Architectes
- Restaurant administratif : Nomade

Montant total
16,2 M€ TDC





Réserves du musée national de la Marine, Dugny

Le musée national de la Marine a souhaité installer ses réserves dans un hangar militaire, situé sur une parcelle de l'ancienne base aéronautique navale de Dugny. Une première phase de cette opération, livrée en 2015, a permis au musée de libérer son site de réserves situé à Romainville et de se doter d'un outil moderne et efficace pour la gestion de ses collections.

Depuis 2016, l'Oppic s'est vu confier la conduite d'une seconde opération dite «Dugny 2» qui consiste à aménager, dans une partie non affectée du hangar, des réserves complémentaires destinées à accueillir les objets de grands formats et les peintures du musée.

Maître d'ouvrage
Établissement public du musée national de la Marine

Maîtrise d'œuvre
Équipage architecture (mandataire), B3e, Acorus

Montant total
1,77 M€ TDC

L'OPÉRATION EN 2018

Les travaux de cette deuxième phase, engagés en février 2018, se sont étalés sur une durée de 8 mois comprenant 2 mois de marche à blanc.

Les réserves ont ainsi pu être mises à la disposition du musée national de la Marine le 23 novembre 2018 et ont accueillis les œuvres en provenance du palais de Chaillot dès décembre 2018.

Centre de conservation et d'études de Lorraine, Metz



La construction du Centre de conservation et d'études de Lorraine (CCEL) est menée par la Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est, avec la collaboration active de Metz Métropole. Il accueille le mobilier archéologique mis au jour en Lorraine, ainsi qu'une partie du mobilier des monuments historiques. Ce centre de conservation et d'études de l'État, un des plus grands de France, est installé à Metz, à côté de la Maison de l'Architecture et du Patrimoine (MAP), qui abrite les réserves externalisées du musée de

la Cour d'Or et le pôle d'Archéologie préventive de Metz Métropole.

L'OPÉRATION EN 2018

Si les travaux se sont achevés fin 2017, le bâtiment a été remis au maître d'ouvrage et aux utilisateurs le 14 mai 2018. Le centre de réserve a été inauguré le 14 juin 2018. Entièrement financé par l'État, ce centre d'une surface utile de 4 102 m² et d'une capacité de plus de 13 000 mètres linéaires a été conçu par l'architecte Bernard Desmoulin.

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maîtrise d'œuvre
Bernard Desmoulin, architecte mandataire

Montant total
7,5€ TDC

Centre national des arts plastiques, Pantin

Le Centre national des arts plastiques (CNAP) est situé depuis 1988 à la Défense dans des locaux en bail emphytéotique, prenant fin prochainement. Il a pour mission, notamment, d'enrichir les collections de l'État par des acquisitions d'art contemporain dont il assure la conservation, mais aussi d'animer une politique de soutien à la création des artistes d'aujourd'hui. Ses besoins immobiliers concernent autant des espaces de réserve que des espaces de travail pour ses équipes et le fonctionnement des commissions.

Le Centre national des arts plastiques a choisi de délocaliser ses réserves et ses bureaux sur un seul site à Pantin. Une partie des réserves du Mobilier national pourrait également rejoindre le site.

Le Centre national des arts plastiques a souhaité mandater l'Oppic pour étudier la faisabilité de ce projet, finaliser un programme de nature à permettre la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre et mener ces travaux.



L'OPÉRATION EN 2018

L'aboutissement des études préalables a permis de valider l'engagement de l'opération, suite à l'avis favorable de la commission ministérielle des projets immobiliers du 7 mars 2018. Un dialogue compétitif a ainsi été lancé afin de retenir une équipe de maîtrise d'œuvre.

Celui-ci s'est déroulé de juin à octobre 2018. Trois rencontres ont été réalisées avec les 3 équipes sélectionnées pour le dialogue (Groupement Bona/Lemerrier ; Groupement Bruther ;

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Montant total
58,14 M€ TDC

Maîtrise d'œuvre
Bruther/Data Architectes

Groupement Lacaton-Vassal). Au terme de celui-ci, le groupement Bruther/Data Architectes a été désigné pour réaliser le projet.

LIEUX DE SPECTACLES,
D'ÉVÉNEMENTS, D'EXPOSITIONS





Grand Palais, Paris

Fleuron de l'Exposition universelle de 1900, le Grand Palais est devenu en un siècle un site majeur du patrimoine et de la culture française.

Mises à part la rénovation des fondations et de la verrière de la Grande Nef, et la reprise de certains espaces spécifiques, le Grand Palais n'a jamais fait l'objet de travaux de grande ampleur. Morcelé, cloisonné et impacté par l'usure du temps, il requiert aujourd'hui une rénovation intégrale afin de résorber ses différents problèmes d'ordres techniques, réglementaires et fonctionnels contraignants drastiquement l'exploitation du site.

La Réunion des musées nationaux - Grand Palais (Rmn-GP), en partenariat avec Universcience occupant le Palais de la découverte, a ainsi élaboré un schéma directeur de restauration et d'aménagement (SDRA) du lieu dont il a délégué la maîtrise d'ouvrage à l'Oppic. Le projet prévoit une transformation profonde de la distribution des espaces au sein du bâtiment, structurée autour d'un nouvel axe d'accueil de tous les publics : rue des Palais. Il s'agit à la fois de retrouver et sublimer l'architecture d'origine, de donner à comprendre le monument historique tout en modernisant son fonctionnement et augmentant sa capacité d'accueil. Le projet sera également l'occasion de réaménager les locaux du commissariat de police du 8^e arrondissement de Paris et d'y intégrer la Compagnie des gardes de l'Élysée.

Grâce à ce programme ambitieux, les 75 000 m² du bâtiment seront totalement rénovés à l'occasion de travaux qui s'échelonneront de janvier 2021 (date de fermeture de l'établissement) à l'été 2024, le site accueillant les épreuves d'escrime et de taekwondo des Jeux olympiques de 2024. Préalablement à ces travaux en site fermé, des travaux anticipés, notamment la restauration des couvertures et des verrières du bâtiment, ont débuté en 2016 et se poursuivront jusqu'à la fin de l'opération.

Maître d'ouvrage

Réunion des musées nationaux - Grand Palais

Maîtrises d'œuvre

- Monument historique : François Chatillon, ACMH
- Aménagement : Agence LAN (architecte)

Montant total

466 M€ TDC

L'OPÉRATION EN 2018

L'année 2018 a été principalement marquée par la réalisation des études d'avant-projet définitif du SDRA, remises à l'été par les deux maîtres d'œuvre de l'opération. Celles-ci ont fait l'objet d'une analyse fine afin de s'assurer que le projet répondait parfaitement aux objectifs programmatiques tout en respectant le budget alloué à l'opération. Elles ont ainsi été approuvées en décembre 2018, marquant ainsi le démarrage de la dernière phase d'étude de conception, le PRO, avant le lancement des consultations pour les marchés de travaux.

Une concertation publique, menée au printemps, a permis d'enrichir le programme de l'opération des remarques et avis du grand public. Une réunion publique, des visites du bâtiment et des ateliers thématiques ont ainsi donné l'occasion aux participants de mieux découvrir le site, de comprendre les enjeux de l'opération et de se projeter dans le nouveau Grand Palais 2024.

Parallèlement à l'avancement des études de conception, les travaux réalisés de manière anticipée par rapport à la fermeture du site en 2021 ont franchi de nouvelles étapes. Après ceux de la rotonde centrale réceptionnés en 2017, les travaux de restauration des toitures et verrières de l'aile sud du palais d'Antin se sont achevés en décembre 2018 ; les derniers travaux de la toiture de l'aile

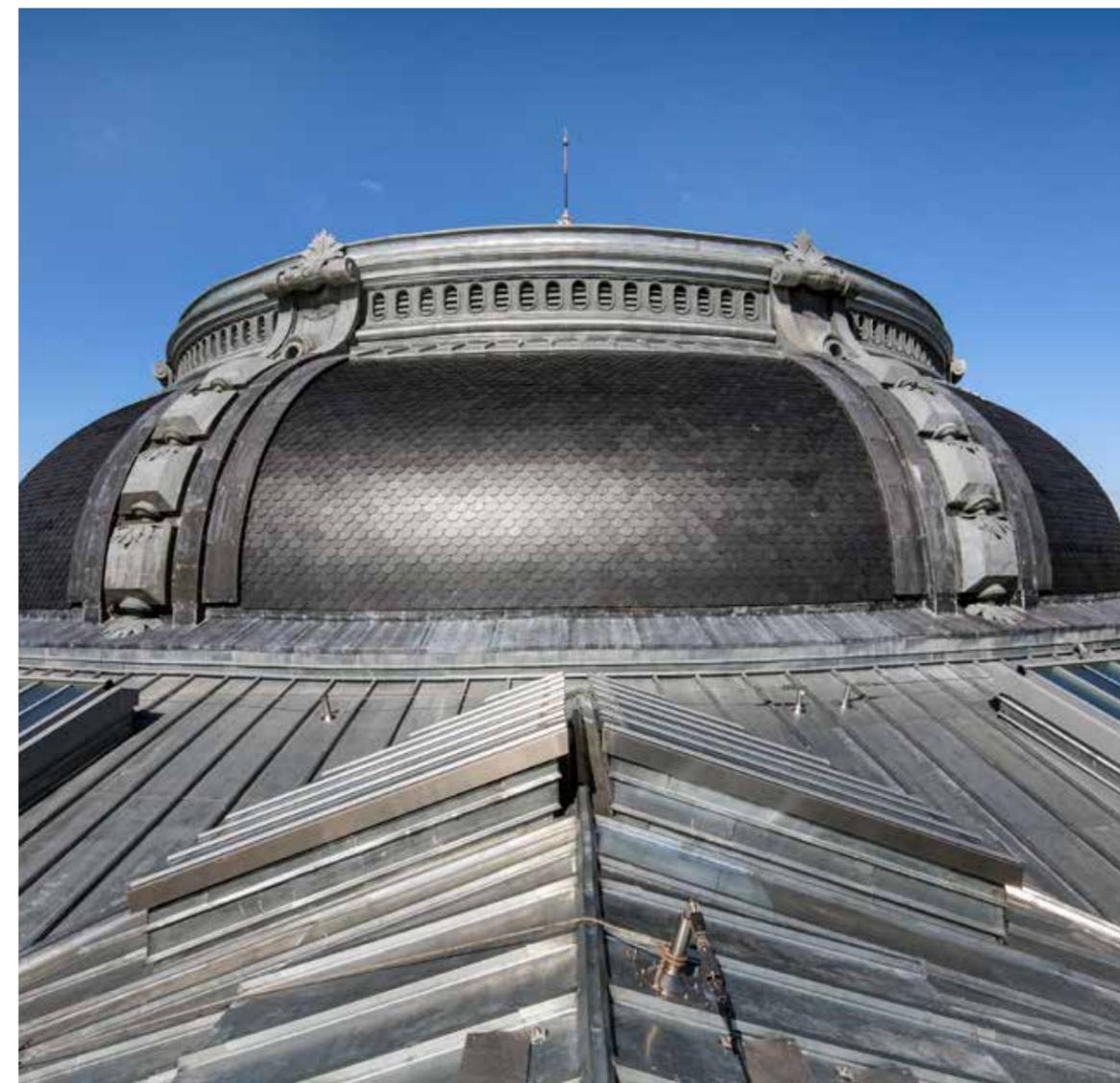
nord, débutés à l'été 2018, devant quant à eux s'achever mi-2019.

Les travaux relatifs à la restauration des toitures et verrières du bâtiment dit « intermédiaire » - situé entre le palais d'Antin et le bâtiment de la Nef - ainsi que celles des galeries nationales encerclant la Grande Nef, débiteront également de manière anticipée. La phase d'étude de PRO s'est terminée fin 2018, permettant le lancement de la consultation des entreprises en vue d'un démarrage des travaux en juillet 2019.

Dernière opération réalisée avant la fermeture globale du site et indispensable à cette fermeture, l'opération de relogement provisoire du commissariat du 8^e arrondissement et de la Compagnie des gardes de l'Élysée, actuellement localisés au niveau du soubassement de la galerie courbe

nord, s'est concrètement lancée avec la publication de la consultation du marché de conception-réalisation du bâtiment provisoire. Implanté sur le parc de stationnement situé entre la rue Eisenhower et les Champs-Élysées, ce bâtiment verra le jour à l'été 2020. Les offres des entreprises sont attendues pour le début de l'année 2019.

Enfin, l'année 2018 a permis de poursuivre la mise au point du dossier de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la Ville de Paris nécessaire à l'obtention des différentes autorisations administratives du projet, autorisant la création d'une rampe logistique ainsi que le réaménagement du square Jean Perrin, marquant la nouvelle entrée principale du site.



Centre national de la danse, Pantin

Le bâtiment abritant aujourd'hui le Centre national de la danse (CND) à Pantin a été conçu en 1965 par l'architecte Jacques Kalisz pour répondre aux usages d'une cité administrative et inauguré en 1972. Il a été réaménagé pour son usage actuel par les architectes Antoinette Robain et Claire Guieysse et a reçu l'équerre d'argent l'année de sa livraison en 2003. En 2013, les deux derniers niveaux supérieurs ont été finalisés. Les façades ont été reprises dans le cadre de la rénovation réalisée en 2003. Cependant leurs dégradations se sont accentuées depuis 15 ans et le risque de sécurité qu'elles font aujourd'hui peser montre qu'elles doivent faire l'objet d'une réparation en totalité.

L'OPÉRATION EN 2018

Une étude de faisabilité a été conduite afin de mettre en évidence toutes les interventions nécessaires, tant au niveau des bétons que de l'étanchéité des terrasses intermédiaires ou des vitrages.

Au regard des contraintes et des coûts de cette opération d'ampleur, il a été décidé d'affiner l'étude afin de déterminer :

- les actions à mener pour la restauration des bétons ;
- les coûts associés liés à l'impact sur les menuiseries en façade ;
- un phasage d'intervention qui devra tenir compte de l'activité maintenue du CND sur le site.

En 2018, le bureau d'études In Situ a pu affiner l'approche en proposant un phasage en deux temps et une estimation de travaux.

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Bureau d'études
In Situ

Montant total
3 M€ TDC



Opéra Comique, salle Favart, Paris



Le théâtre de l'Opéra Comique, initialement créé en 1781, a subi plusieurs démolitions et reconstructions au cours du 19e siècle. Le bâtiment actuel, conçu par Louis Bernier en 1893, a été classé au titre des monuments historiques le 26 décembre 1977. Sa rénovation générale, initiée en 2012, s'est achevée en mars 2017.

L'OPÉRATION EN 2018

Les travaux de la dernière phase de rénovation de l'Opéra Comique, décomposés en 16 corps d'états séparés, se sont achevés en mars 2017 après 20 mois de chantier.

L'année 2018 a été consacrée à la levée des dernières réserves et à la clôture des différents marchés avec le traitement des mémoires en réclamation présentés par 3 des 13 entreprises de travaux.

Maître d'ouvrage
Théâtre national de l'Opéra Comique

Maîtrise d'œuvre
Pierre-Antoine Gatier, ACMH

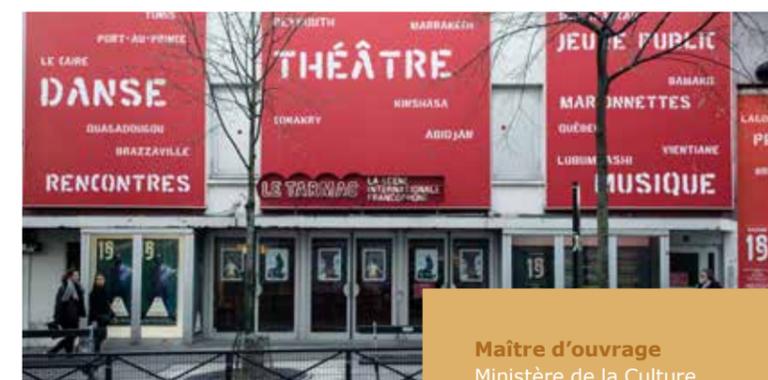
Montant total
23,63 M€ TDC

Théâtre du Tarmac, Paris

L'ancien théâtre de l'Est parisien, au 159 avenue Gambetta (20^e arrondissement de Paris), est construit dans un ancien garage. L'opération de travaux que souhaite engager la direction générale de la création artistique prévoit une mise aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité du théâtre, accompagnée d'une amélioration thermique du bâti et de la réfection complète des étanchéités de toitures.

L'OPÉRATION EN 2018

Les études préalables, conclues en 2017, ont déterminé un programme de travaux, sur la base duquel un maître d'œuvre a été sélectionné mi-2018. La mission de diagnostics confiée



Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maîtrise d'œuvre
Du cœur à l'ouvrage, EICP, Ligne BE, AP2IS

Montant total
1,4 M€ TDC

au groupement, mené par les architectes Du cœur à l'ouvrage, a permis d'ajuster en fin d'année le périmètre des travaux.

Les études de maîtrise d'œuvre se termineront au 1^{er} semestre 2019 afin de lancer les consultations de travaux en cours d'année.

Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam), Paris

Depuis 1992, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou a été associé à l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam). Au sein du bâtiment souterrain, se trouve un espace de projection pollué par la présence d'amiante. Afin de pérenniser l'exploitation de ces locaux, l'objectif est de déterminer l'étendue de la pollution et les actions à mener afin de permettre l'exploitation des locaux.

Ces travaux techniques sont aussi l'opportunité de moderniser les équipements de la salle pour tenir compte des dernières technologies actuelles. Le programme de travaux comprend ainsi trois volets :

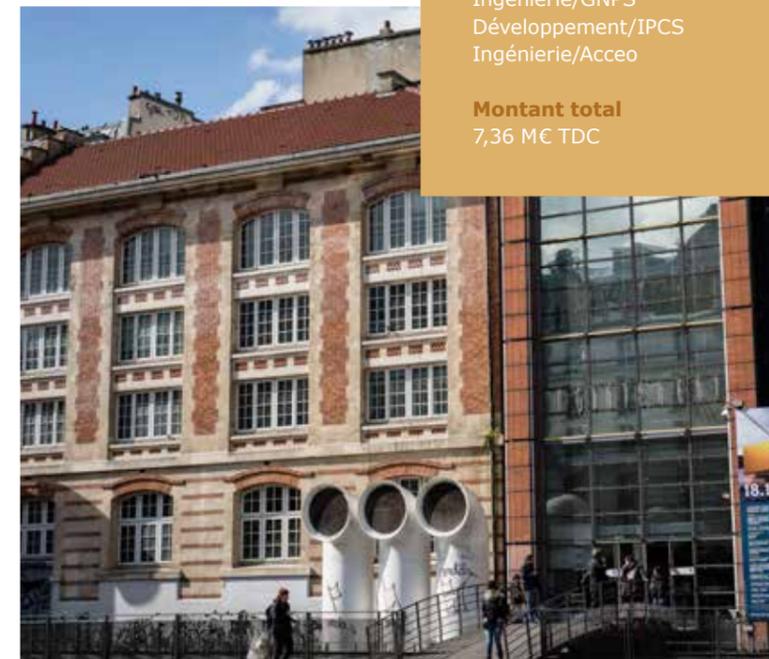
- la levée des contraintes liées à la présence d'amiante pesant sur l'espace de projection ;
- un programme de travaux annexes de mise en conformité et d'entretien ;
- l'intégration du numérique avec la mise en place d'infrastructure matérielle de réseaux et d'un traitement des moteurs des périactes et nodal cœur numérique.

L'OPÉRATION EN 2018

Les études de maîtrise d'œuvre et la réalisation d'un chantier test en 2017 ont conclu à un coût de travaux supérieur au budget initialement prévu à

l'issue des études d'avant projet définitif (APD). Afin de maintenir le périmètre de désamiantage, un avenant à la convention de mandat a porté le budget de l'opération de 5,99 à 7,36 M€.

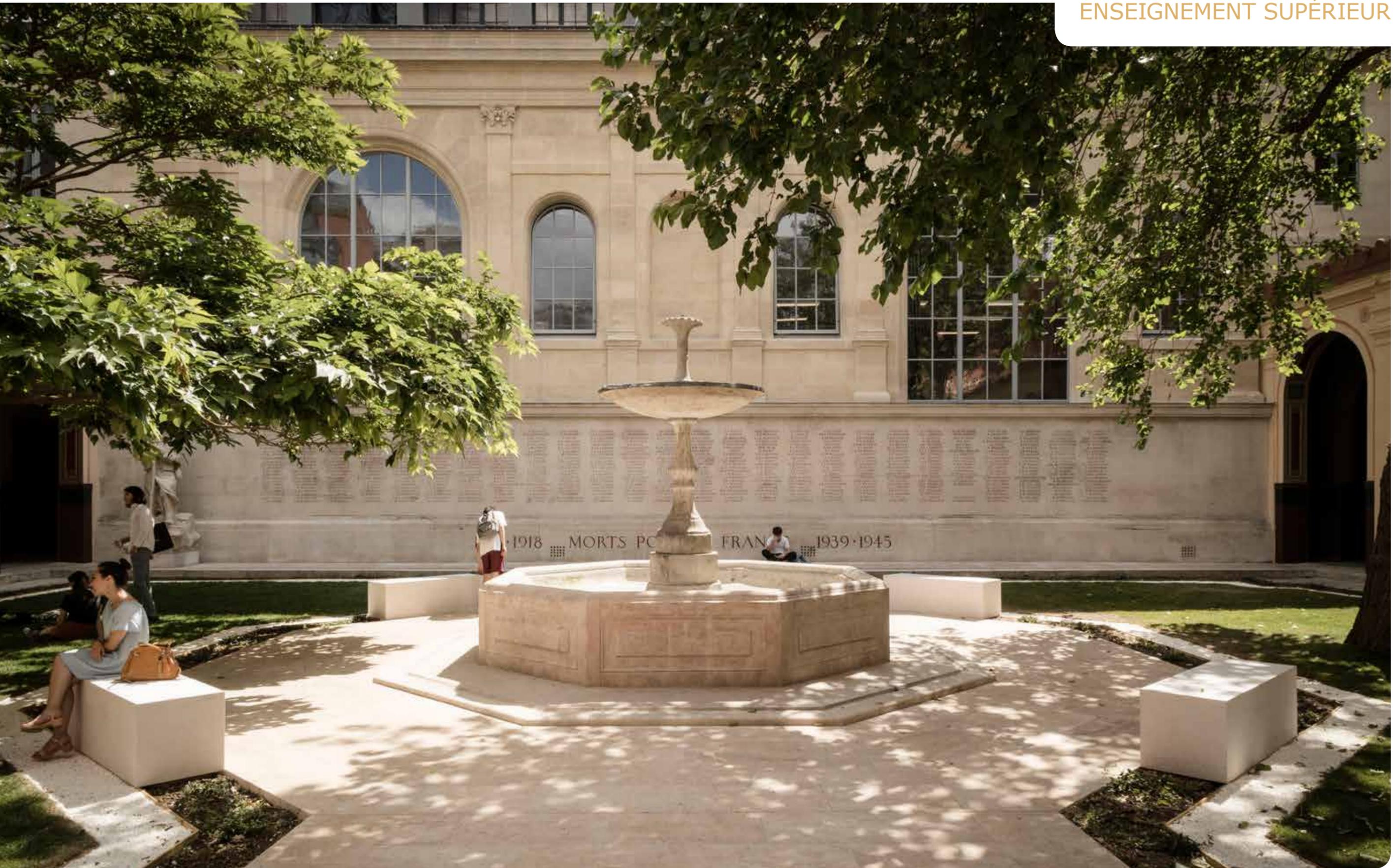
C'est sur cette base que se sont poursuivies les études de phase projet (PRO), permettant d'envisager un lancement de la consultation des entreprises (DCE) début 2019.



Maître d'ouvrage
Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

Maîtrise d'œuvre
Groupement Clé Millet International/Argénium/Altia/Betel/Nemo-K Ingénierie/GNPS Développement/IPCS Ingénierie/Acceo

Montant total
7,36 M€ TDC





Maîtrise d'œuvre
Jacques Moulin, ACMH

Montant total
14,17 M€ TDC

École militaire, Paris

L'École militaire, construite sous Louis XV par l'architecte Ange-Jacques Gabriel, est constituée d'un ensemble de bâtiments qui ferme la perspective sud-est du Champ-de-Mars. Elle est classée au titre des monuments historiques depuis 1990. L'établissement regroupe aujourd'hui des organismes de l'enseignement militaire supérieur, des installations sportives et des logements de fonction.



L'OPÉRATION EN 2018

Dans le cadre du Protocole Culture Défense, l'Oppic s'est vu confier l'opération de restauration du clos et couvert du bâtiment principal (dit bâtiment 001) de l'École militaire, édifié en 1773. Décomposés en 6 tranches, les travaux y concernent la restauration du clos et couvert, des menuiseries, de la statuaire et des cadrans d'horloges du pavillon central. Les deux premières tranches de travaux, correspondant au pavillon central du bâtiment surplombé d'un dôme, lancées en juillet 2016, se sont achevées en juillet 2018.

Ces travaux ont permis de procéder par ailleurs au renforcement de la charpente du dôme, opération menée par une entreprise spécialisée au premier semestre.

Les travaux sur le pavillon central ont été réceptionnés le 13 juillet et les travaux pour la troisième tranche relative à la restauration du clos et couvert de l'aile ont démarré dans la foulée, le 16 juillet. Ces travaux, d'une durée prévisionnelle de 12 mois, se poursuivront pendant tout le premier semestre 2019.

École nationale supérieure d'art de Dijon

L'École nationale supérieure d'art de Dijon est pour partie installée dans l'ancien palais abbatial Saint-Bénigne du 18^e siècle et pour partie dans un corps de bâtiment adjacent construit à la fin des années cinquante. Une première tranche fonctionnelle d'études et de travaux, validée en octobre 2017 par le ministère de la Culture, a permis d'inclure au-delà des travaux de mise en accessibilité certaines améliorations fonctionnelles attendues par l'école.

Les études d'avant-projet et de projet ont été menées de mars à octobre 2018, et les autorisations de travaux obtenues au troisième trimestre. La consultation des entreprises a été publiée fin décembre 2018, pour une remise des offres en février 2019. Les travaux sont envisagés d'avril 2019 à avril 2020.

Maîtrise d'œuvre
Béatrice Mouton,
architecte
et ID+ingénierie

Montant total
1,54 M€ TDC

L'OPÉRATION EN 2018

La consultation pour la désignation d'une maîtrise d'œuvre a désigné l'architecte Béatrice Mouton en mars 2018. À cette même date, la décision a été prise d'ajouter au programme la transformation d'un ancien gymnase, situé sur une parcelle adjacente, en ateliers de pratique artistique.



École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI – Les Ateliers), Paris



Maîtrises d'œuvre
BET E.T.C.

Montant total
Phase 0 : 6,655 M€ TDC

L'ENSCI, installée depuis 1982 dans les anciens ateliers du décorateur Jansen, situés dans le 11^e arrondissement de Paris, est la seule école nationale exclusivement consacrée à la création industrielle et plus largement au design d'objets réalisés dans des matériaux à la fois traditionnels et innovants.

Le schéma directeur immobilier du site, en cours de finalisation, a permis de réaliser dès 2018 une première phase de travaux jugés urgents en raison de leurs aspects sécuritaires indispensables pour l'exploitation de l'établissement (phase 0).

L'OPÉRATION EN 2018

Les travaux identifiés comme réglementairement urgents consistaient au rétablissement du degré coupe-feu du magasin de stockage du bois et à la création d'un système de ventilation et d'extraction des polluants dans les ateliers « imprimante laser et découpe 3D », « bois » et « métal ».

Le chantier s'est déroulé en deux phases, à l'hiver et à l'été 2018, afin de ne pas perturber l'activité de l'école. La mise en conformité effective de ces locaux a permis à la commission de sécurité périodique d'émettre un avis favorable au maintien d'exploitation le 17 décembre 2018.

En parallèle, l'analyse des besoins de l'école et la définition du périmètre des travaux de la phase 1 du schéma directeur ont été menées pendant toute l'année 2018 pour une finalisation du programme au printemps 2019.

École nationale supérieure d'art de Limoges

L'École nationale supérieure d'art de Limoges, édifiée sous la maîtrise d'œuvre de Nicolas Michelin et Finn Geipel de l'agence LAB.F.AC (Laboratory for Architecture), a été inaugurée en 1994. Le bâtiment est organisé à partir d'une immense halle construite en longueur, dont les éléments porteurs résident dans une structure métallique. À cet espace unitaire dédié aux activités communes, succèdent quatre ateliers dits «pools», disposés en enfilade. Les espaces dévolus au travail, à l'exploration et à l'expérimentation disposent d'un éclairage zénithal grâce à une couverture, presque plane, constituée de modules-cassettes soit opaques, soit transparents avec présence de brise-soleil. Cette toiture couvre environ 5 000 m² et sa conception, permettant un éclairage différencié et modulable, est innovante. Cependant, des désordres, notamment des infiltrations d'eau, ont été constatés depuis plusieurs années,

conduisant l'Oppic à faire réaliser entre 2014 et 2015 un diagnostic général de l'état de la couverture. Au vu des résultats de ce diagnostic, des travaux de réfection du clos et couvert, et de gestion des eaux pluviales se sont révélés nécessaires.

L'OPÉRATION EN 2018

Les études de conception pour les travaux de réfection du clos et couvert ont été menées durant toute l'année 2018 par l'agence Nicolas Michelin et Associés.

En septembre 2018, au cours de l'avant-projet définitif, la préfecture a demandé à l'Oppic d'intégrer au projet de réfection de la toiture un dispositif de désenfumage de l'ensemble du bâtiment. Cet élément de programme a donc été ajouté au périmètre de l'opération.

Les études devront être conclues au printemps 2019 pour un démarrage des travaux en 2020.

Maîtrises d'œuvre
Agence Nicolas Michelin et Associés

Montant total
3,8 M€ TDC



École nationale supérieure des arts décoratifs, Paris

Restructurée par le designer Philippe Starck et l'architecte Luc Arsène Henry en 1998, l'École nationale supérieure des arts décoratifs située rue d'Ulm à Paris, offre un environnement technique et technologique unique à ses étudiants.

Les ateliers sous la verrière «Erasmus» ont néanmoins subi de nombreuses infiltrations et nécessité des réparations ponctuelles sur cette verrière. Le ministère de la Culture, Direction générale de la création artistique, a décidé en 2016 du remplacement de cette verrière pour garantir à long terme le maintien de l'activité des ateliers.

L'OPÉRATION EN 2018

Au printemps 2018, une consultation de maîtrise d'œuvre a été engagée et a permis de désigner à l'été l'équipe RFR/Artelia ; désignation complétée par celle des assistants maîtrise d'ouvrage. L'ensemble des intervenants de l'opération est mobilisé pour répondre à l'objectif de l'ENSAD d'une intervention sur site, limitée à trois



mois (juillet/septembre), permettant d'assurer la rentrée scolaire 2019 pour les enseignements liés à ces ateliers.

Les études de maîtrise d'œuvre se sont déroulées sur le second semestre de l'année et ont abouti à la remise d'un Dossier de Consultation des Entreprises début janvier 2019.

Maîtrise d'œuvre
RFR/Artelia, architectes

Montant total
1,27 M€ TDC



Institut méditerranéen de la ville et des territoires, Marseille

L'objectif de ce projet, d'une surface utile de 9 655 m², vise la relocalisation de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (l'ENSA-M) en centre-ville de Marseille dans le cadre de la création de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires avec l'Institut d'urbanisme régional d'Aix-Marseille Université et l'École nationale supérieure du paysage, antenne de Marseille.

La localisation de cet institut se situe sur l'îlot Aix-Bas de la ZAC Saint-Charles, porte d'Aix, à proximité immédiate du Campus Saint-Charles et de la gare Saint-Charles. Le foncier est porté par l'établissement Euroméditerranée.

Une convention de mandat études et travaux a été signée fin 2016 pour un projet porté financièrement par l'État/ministère de la Culture et bénéficiant d'un co-financement des collectivités locales (Ville, Département, Région, Métropole Aix-Marseille).

L'équipe NP2F – architectes mandataires et Marion Bernard – architecte associé a été désignée lauréate du concours d'architecture en décembre 2017.



Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maîtrise d'œuvre
NP2F – architectes mandataires et Marion Bernard – architecte associé/Agencement Point Supreme, Odile Seyer & Jacques Lucan

Montant total
45,7 M€ TDC

L'OPÉRATION EN 2018

Différents ateliers se sont déroulés en 2018 avec les trois institutions permettant d'aboutir à la remise d'un avant-projet sommaire (APS) en juillet. Celui-ci a pu être validé par le ministère de la Culture le 6 septembre. Les performances thermiques du bâtiment ont fait l'objet d'une part importante de ces études de conception.

L'avant-projet définitif a été lancé par la suite avec la prise en compte d'une nouvelle donnée liée au traitement d'une grille d'évacuation de fumées (située dans l'emprise du projet) en cas d'incendie des tunnels du métro appartenant à la Régie des transports marseillais (RTM).

L'avant-projet définitif sera transmis par la maîtrise d'œuvre début 2019 pour une validation attendue en avril.



Maîtrise d'œuvre
François Chatillon, ACMH

Montant total
8,69 M€ TDC

Le site Malaquais, École nationale supérieure des beaux-arts de Paris et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, Paris

Le site de Paris-Malaquais regroupe deux institutions du ministère de la Culture : l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSB-a) et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (ENSAPM). Il forme un vaste ensemble situé au cœur du quartier de Saint-Germain-des-Prés dont les bâtiments datent des 17^e, 18^e et 19^e siècles et même pour certaines parties, du 20^e siècle. Classé au titre des monuments historiques en 1972, le site se répartit en cinq ensembles bâtis : les bâtiments du Mûrier et la chapelle des Petits-Augustins, le Palais des études, le bâtiment des Loges, le bâtiment Perret et, enfin, les hôtels de Chimay.

L'Oppic conduit pour le compte du ministère un certain nombre d'opérations de restaurations patrimoniales et de mise en conformité, dans un objectif de rationalisation et de mutualisation des installations techniques ou réglementaires.



L'OPÉRATION EN 2018

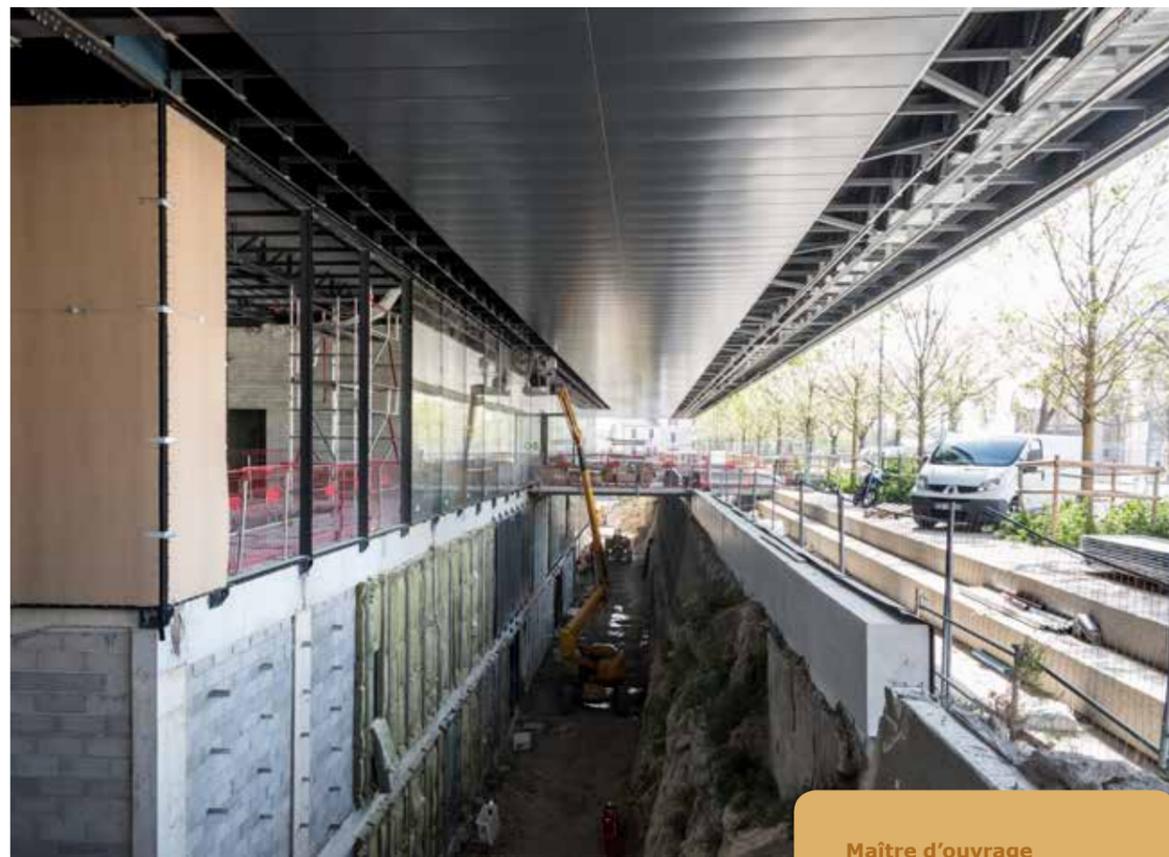
La dernière tranche conditionnelle du chantier de restauration de la cour du Mûrier a été réceptionnée en juin 2018, venant clôturer définitivement cette opération.

Les travaux de la restauration des couvertures et verrières du corps central de l'hôtel de Chimay ont quant à eux été réceptionnés en février 2018. Enfin, la reprise des désordres structurels, dans la chaufferie collective, sous les salles Foch et Melpomène, qui a débuté en avril 2018, a été réceptionnée dans les temps, permettant ainsi la remise en chauffe du site, telle que prévue en octobre 2018.

Concernant la mise en conformité des systèmes de sécurité-incendie et la création d'un PC sécurité unique, la période de préparation de chantier a été lancée en octobre 2018, pour une année de travaux.

Enfin, les études de diagnostics, confiées à l'architecte en chef des monuments historiques, sur la réfection des réseaux enterrés des espaces non bâtis et la restauration des cours endommagés (cours Bonaparte, d'honneur, vitrée, du mât américain) ont été remises à la fin du mois de novembre 2018. Elles doivent être complétées par un sondage particulier sur le phénomène de gonflement du sol de la cour vitrée.

L'Oppic s'est enfin engagé, à la demande des deux établissements, dans l'approfondissement des études de faisabilité de regroupement de l'accueil commun des deux écoles côté quai de Conti.



Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maîtrise d'œuvre
Atelier Marc Barani

Montant total
21,350 M€ TDC

École nationale supérieure de la photographie - Arles

L'École nationale supérieure de la photographie (ENSP) est une institution reconnue nationalement et internationalement, installée depuis sa création en 1982 à Arles dans un hôtel particulier du 18^e siècle, l'hôtel Quiquaran de Beaujeu, qui appartient à la Ville d'Arles. Ses espaces sont aujourd'hui inadaptés à ses besoins et au développement attendu de ses activités.

Afin de répondre à l'évolution des techniques de production des images ainsi qu'à la diversification des besoins de formation des professionnels, l'État a décidé de créer un nouveau bâtiment qui permettra de développer son activité par le biais d'expositions, de conférences et de rencontres dans la proximité directe de la Fondation Luma, construite par l'architecte Frank Gehry.

Le groupement de maîtrise d'œuvre, retenu par concours en 2014, l'Atelier Marc Barani a élaboré son projet en fonction de cette proximité.



L'OPÉRATION EN 2018

L'année 2018 est une année de plein travaux. Elle a été principalement consacrée à l'avancement des travaux de gros œuvre puis de second œuvre, se heurtant néanmoins à de nombreuses difficultés tout au long de l'année (fuites d'eau intérieures ; intempéries ; retards).

La livraison de l'école est envisagée pour la fin du deuxième trimestre 2019, ce qui permettra les aménagements intérieurs nécessaires, et son ouverture pour la rentrée scolaire en septembre 2019.

Le comité artistique en charge du 1% artistique associé à cette construction, réuni le 26 juin 2018, a retenu le groupement Factoid Productions/Raphaël Dallaporta pour réaliser une œuvre originale, une ombre portée, qui sera installée dans le patio du bâtiment.





Maître d'ouvrage
Institut de France

Maitrises d'œuvre

- Auditorium :
Atelier Barani, architecte
- Mur et fontaine :
Lefèvre Architectes, ACMH

Montant total
29,9 M€ TDC

Institut de France, auditorium André et Liliane Bettencourt, Paris

L'Institut de France a décidé la construction d'un auditorium de 350 places, de salles de réunions et de bureaux permettant d'améliorer l'accueil des colloques, conférences et réunions organisés par l'Institut. Le projet, qui représente une surface de planchers de 2 665 m², est édifié sur la parcelle historique de l'an IV, initialement rattachée au collège des Quatre Nations et affectée pendant deux siècles à des ateliers de frappe de médailles de la Monnaie de Paris. Il consiste à la fois en la création d'un équipement moderne et le respect de la halle historiquement édifiées sur la parcelle.



L'OPÉRATION EN 2018

L'année 2018 a été consacrée à l'achèvement des travaux de second-œuvre, dans le bâtiment neuf et les bâtiments rénovés, ainsi qu'à la pose des équipements scénographiques et des fauteuils dans l'auditorium. Parallèlement, les travaux extérieurs (rénovation du mur et fontaine de la cour n°2 par l'architecte en chef des monuments historiques, repavement de la cour n°3, et la réouverture de la rue Mazarine) se sont déroulés en septembre. Le ravalement, sous maîtrise d'ouvrage de l'Institut de France, des façades sur cour lancé à l'été s'est terminé en janvier 2019. Le 1% artistique, conçu par Laurent Grasso et composé de 10 symboles lumineux en onyx, a été posé sur les façades depuis la rue Mazarine jusqu'à la cour n°2, début février 2019. La commission de sécurité a donné un avis favorable à l'ouverture au public le 6 décembre 2018.

Résidences présidentielles

L'Oppic intervient pour le compte du ministère de la Culture sur les sept résidences présidentielles, patrimoine bâti et jardins, protégés au titre des monuments historiques, réparties sur 4 sites (Élysée, Alma, Versailles La Lanterne, Brégançon) pour conduire en lien avec le service de l'administration et de la conservation des résidences présidentielles des opérations de restauration, des études et des travaux d'entretien.

Le montant annuel de la dotation s'élève à 5,12 M€ et celui des crédits d'entretien à 1 M€. Les axes de programmation intègrent les premières phases du schéma directeur immobilier, des opérations prioritaires de clos et couvert, au regard des priorités sanitaires et des études historiques et documentaires, des évaluations de l'état des lieux du bâti. Quelle que soit la taille de l'opération, intervenir sur ce patrimoine nécessite un temps d'étude et de préparation important, de manière à s'adapter aux contraintes d'exploitation, anticiper les aléas, tenir les délais, limiter les nuisances tout en maintenant une qualité de restauration, véritable

vitrine des savoir-faire des entreprises spécialisées en monuments historiques et des services du ministère de la Culture.

LES OPÉRATIONS EN 2018

Les principales opérations conduites au cours de l'année 2018 ont été, d'une part, la restauration des toitures de l'aile de la maréchalerie sur le site de l'Alma, dont le chantier a débuté en septembre et d'autre part la restauration intérieure du salon des aides de camp et du salon des tapisseries, au sein du Palais de l'Élysée. Cette dernière s'est déroulée en site occupé entre août et septembre, impactant le rez-de-chaussée de l'hôtel d'Évreux et ont pu être présentés au public lors des journées européennes du patrimoine. Deux autres opérations ont été menées pendant l'été : la pose du mât aux couleurs pérenne de l'Élysée avec une modification des conditions d'accès en toiture pour assurer la sécurité des gardes lors du changement des couleurs et la restauration du portail d'Honneur de l'Hôtel de Marigny, ouvrage 19^e.

En 2018 des études ont par ailleurs été initiées pour préparer les travaux à mener à l'été 2019, il s'agit : des salons Portraits et Cléopâtre, derniers salons de réception de l'hôtel d'Évreux pour lesquels une restauration est programmée ; de la restauration du clos et couvert sur le périmètre complexe des toitures de trois salons (salle des fêtes, jardin d'hiver et Napoléon III) et des façades de la tête du salon Napoléon III, très endommagées.

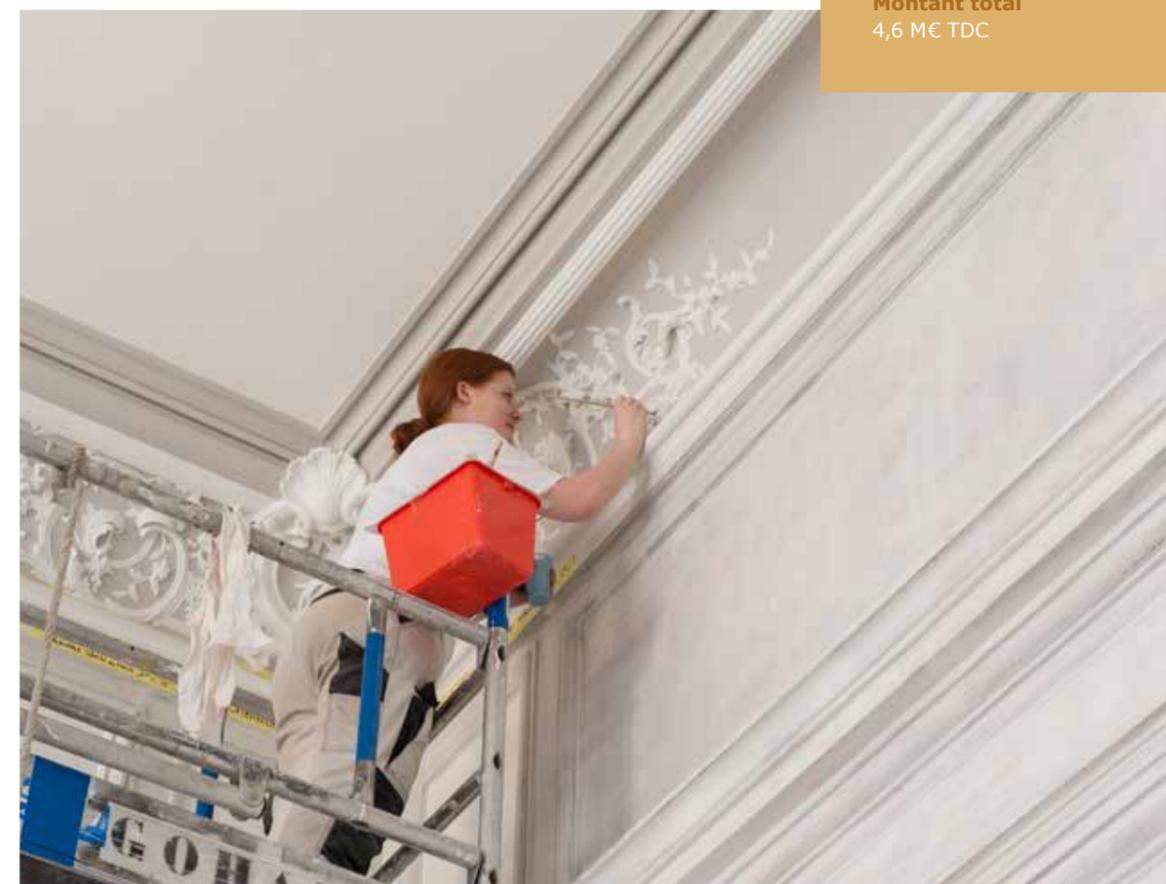
Au 2 rue de l'Élysée, une étude porte sur la restauration des toitures dont l'état sanitaire est jugé médiocre.

Sur le site de Brégançon, une étude de mise en sécurité et de consolidation de falaises est à conduire en priorité au regard de l'état sanitaire.

Maitrises d'œuvre

- Michel Goutal, ACMH pour les sites de Paris et de Brégançon
- Frédéric Didier, ACMH pour le site de Versailles

Montant total
4,6 M€ TDC





Maîtrise d'œuvre
Stéfan Manciulescu, ACMH

Montant total
6,7 M€ TDC

Val-de-Grâce, Paris

La reconstruction de l'abbaye du Val-de-Grâce et de son église fut confiée par Anne d'Autriche à François Mansart en 1644 et parachevée en 1662 sous la direction de Pierre Le Muet et Gabriel Le Duc. Les travaux de décors sculptés et de second œuvre, quant à eux, s'achevèrent avec la réalisation de la grande porte en 1666. En 1790, l'abbaye fut fermée et conservée comme « monument d'architecture ». L'ensemble des bâtiments abbaciaux a été classé au titre des monuments historiques en 1862.



L'OPÉRATION EN 2018

En 2018, le Val-de-Grâce a fait l'objet de plusieurs opérations tant en phase d'études qu'en phase de travaux. Cette année a vu la réalisation des travaux de **restauration du pavillon nord-est du cloître, dit Anne d'Autriche**. L'opération consiste en la reprise des sols en pierres marbrières, dégradés par le gonflement de leur assise en plâtre, mais aussi en la reprise des parements, de la ferronnerie ainsi que la consolidation, en sous-œuvre, du plafond. L'année 2018 a été une année de plein accomplissement pour le chantier de restauration et de **création de copies des sculptures des anges et des génies de l'église**, réalisées par Philippe de Buyster en 1661, qui a fait appel à des savoir-faire patrimoniaux très spécifiques. Une dizaine de sculpteurs ont été dédiés à la sculpture en taille directe des statues des seize génies, dans l'atelier forain érigé sur place. Un

atelier spécialisé a procédé, dans la crypte aménagée à cet effet, au moulage des deux groupes de quatre anges puis au tirage de copies en plâtre. Parachevés sous l'égide de l'architecte en chef des monuments historiques et de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, ils ont servi de modèles pour le tirage de copies en pierre reconstituée dans les locaux de l'entreprise, à Périgueux. Conformément au calendrier de l'opération, la mise en place des copies et des originaux restaurés sera effectuée début 2019. Les copies des anges seront installées sur le tambour de la chapelle du Saint-Sacrement et les génies sur celui de l'église, alors que huit génies originaux restaurés seront présentés au public dans le chœur des religieuses. En parallèle de ces travaux, l'architecte en chef des monuments historiques a poursuivi les études pour la restauration de la façade orientale de l'église et la restauration du parquet de la chapelle du Saint-Sacrement.

Hôtel national des Invalides, Paris

En 1670, Louis XIV décidait de la création de l'hôtel des Invalides pour accueillir les vétérans de ses guerres. À la fois hospice, caserne, couvent, hôpital et manufacture, l'hôtel est une véritable cité réglementée selon un système à la fois militaire et religieux. À la fin du 17^e siècle, il abrite jusqu'à 4 000 pensionnaires. De nos jours, l'hôtel national des Invalides, classé au titre des monuments historiques, est un haut lieu de la mémoire nationale. Près de cinquante organismes y ont leur activité. Parmi eux, l'institution nationale des Invalides, hôpital militaire installé au sud du site, poursuit la vocation première de la fondation, tandis que dans la partie nord, les collections du musée de l'Armée ont remplacé les vétérans du roi.

L'OPÉRATION EN 2018

En 2018, la principale opération a concerné la restauration des façades, galeries et couvertures de la cour

d'honneur. Le parti de restauration a proposé, pour l'ensemble de la cour, d'une part la conservation d'une partie de l'état actuel, d'autre part le retour aux dispositions du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle. Cette dernière tranche, correspondant à l'angle nord-ouest de la cour, dont les travaux ont débuté en février 2018 et qui s'achèveront en octobre 2019, marqueront la fin de ce vaste chantier démarré en 2012.

À l'occasion des travaux de restauration des façades et couvertures du pavillon central, il a été constaté que le grand arc était dans un état de conservation et de stabilité préoccupant. Aussi, l'ouvrage a fait l'objet d'une opération de confortement et de restauration des sculptures qui a été réceptionnée en août 2018.

En parallèle, l'Oppic a parachevé, en août 2018, la restauration des vitraux de l'église du dôme entamée il y a plus de 10 ans. Les derniers vitraux à restaurer concernaient les panneaux des chapelles Foch et Lyautey ainsi

que des baies adjacentes au maître-autel. Ils ont été inaugurés en septembre 2018, conjointement avec la présentation d'un livre consacré à l'église des Invalides publié par le Musée de l'Armée.



Maîtrise d'œuvre
Paul Barnoud, ACMH

Montant total
23,26 M€ TDC

Conseil économique, social et environnemental, Paris

Maître d'ouvrage
Conseil économique, social et environnemental

Maîtrises d'œuvre
Stéphane Thouin, ACMH
Mise en accessibilité:
Sociétés Archimade
(architecte mandataire)

Montant total de la convention cadre
6,82 M€ TDC



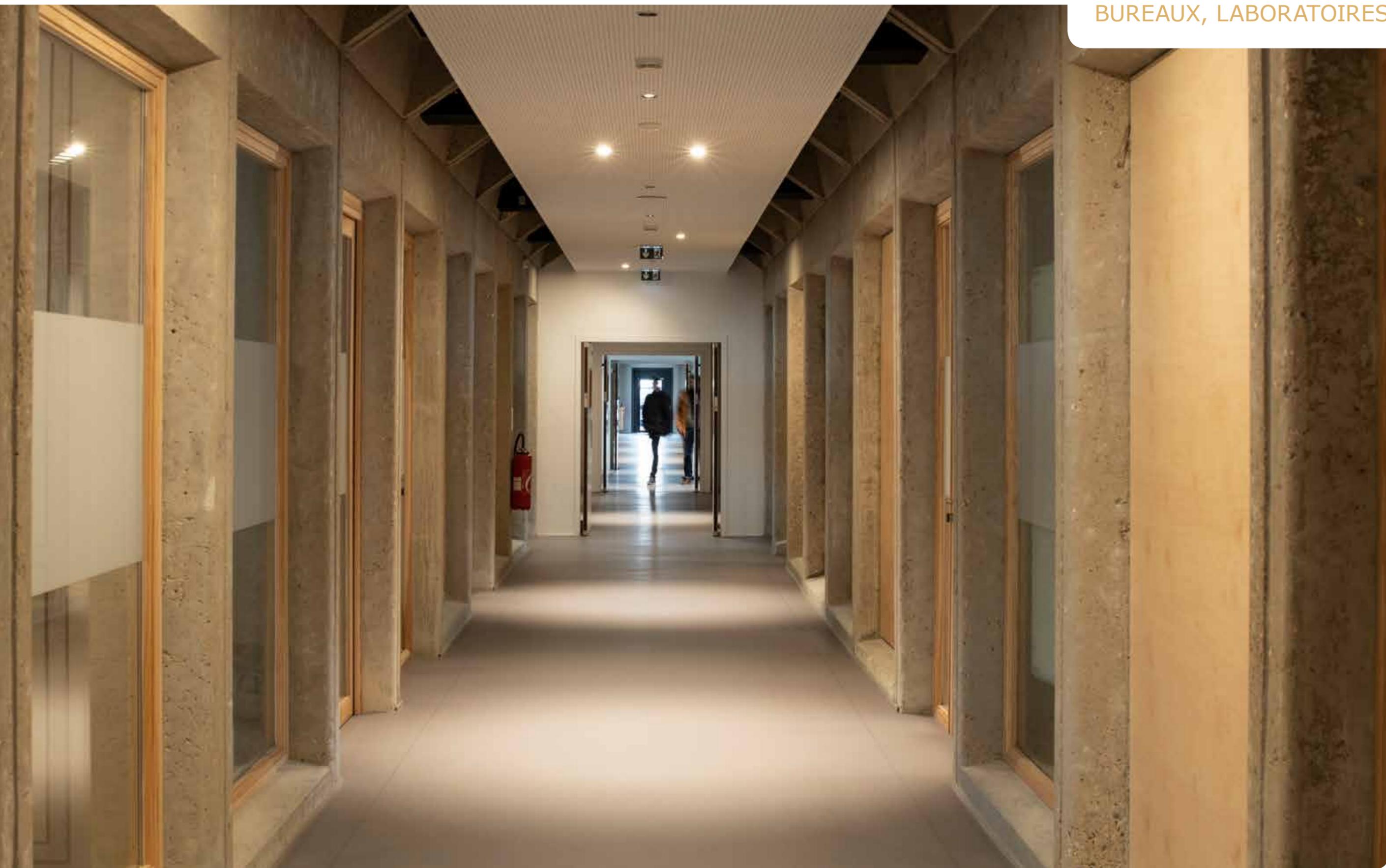
Le palais d'Iéna, aussi connu sous le nom de musée des Travaux Publics, est un monument dessiné par Auguste Perret et construit par son entreprise la « société des grands travaux en béton armé ». La construction du musée commence en janvier 1937 ; il est inauguré le 4 mars 1939 par M. Lebrun, Président de la République. Par la suite, sont élevées sur un plan différent, l'aile avenue du président Wilson par l'architecte Vimond en 1962, puis l'aile avenue Albert de Mun par Gilles Bouchez en 1995. Les façades, la rotonde et les parties d'ouvrage édifiées par Perret ont été classées parmi les monuments historiques.

Par convention-cadre de mandat de 2013, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a confié à l'Oppic le soin d'organiser et de conduire les études et les travaux programmés annuellement sur les bâtiments qu'il occupe.

L'OPÉRATION EN 2018

Le CESE souhaitant être exemplaire quant à la manière dont il accueille tous les publics et leur permet l'accès

le plus large au palais qu'il occupe, une opération de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite est conduite par l'Oppic. Durant l'année, les études de projet et d'élaboration du dossier de consultation des entreprises ont été menées par deux maîtrises d'œuvres, l'architecte en chef des monuments historiques, Stéphane Thouin et l'agence d'architecture Archimade. Des échanges nourris ont eu lieu avec la conservation régionale des monuments historiques afin de proposer les solutions de mise en œuvre les plus respectueuses du patrimoine, et notamment de l'escalier monumental, tout en étant efficaces pour la mise en accessibilité du palais d'Iéna. Les autorisations de travaux ont été délivrées par les services compétents durant l'année 2018 (autorisation de travaux pour la modification d'un établissement recevant du public et autorisation de travaux sur un monument historique classé).





L'Institut national de l'audiovisuel, Bry-sur-Marne

L'Institut national de l'audiovisuel (INA) est chargé de la sauvegarde, de la valorisation et de la transmission du patrimoine audiovisuel et numérique. L'adaptation du parc immobilier aux nouvelles conditions d'exercice de ses missions et un enjeu du projet culturel industriel et commercial de l'INA. Le projet immobilier sur le site de Bry-sur-Marne repose sur deux opérations complémentaires :

- une construction neuve en extension du bâtiment existant dénommé «BRY 1», d'une surface de 4 000 m², associée à la réalisation d'un parking et à la création d'un nouvel accès au site ;
- un réaménagement partiel du bâtiment «BRY 1» à opérer en deux grandes phases de travaux.



Maître d'ouvrage

Institut national de l'audiovisuel

Maîtrises d'œuvre

- Réaménagement partiel Bry 1 : h2o architectes
- Construction d'une extension : Dominique Lyon Architectes

Montant total

31,64€ TDC

L'OPÉRATION EN 2018

L'avenant n°3 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage, présenté au conseil d'administration de l'Oppic du 15 novembre 2018, a pris acte des évolutions apportées en 2018 par le maître d'ouvrage aux programmes et aux projets, et des évolutions des calendriers associés.

Pour l'opération de réaménagement, ces évolutions recouvrent la suppression du réaménagement des espaces dédiés à la formation inscrits au niveau 2 de l'aile nord du bâtiment Bry 1 et une prise en compte d'ouvertures vitrées sur la circulation centrale des zones réaménagées en première phase.

Après curage et désamiantage, les travaux de la première phase de réaménagement ont démarré en décembre 2017 et les espaces ont été livrés en octobre 2018. La zone complémentaire, initialement prévue en seconde phase, sera livrée en février 2019.

La réalisation de la seconde phase de réaménagement démarrera après la livraison de l'opération d'extension. Pour l'opération d'extension, les évolutions recouvrent la prise en compte de la réalisation de l'aménagement et l'équipement du datacenter, initialement réalisés par le maître d'ouvrage.

À l'issue de l'appel d'offres lancé en fin d'année 2017, et après délivrance du permis de construire, les études et travaux se sont engagés en juillet 2018, pour une livraison du bâtiment au maître d'ouvrage en août 2020.



Collège de France, Paris



Maître d'ouvrage

Collège de France

Maîtrise d'œuvre

Groupement bureau d'études WSP/Jacques Ferrier Architecture

Montant total

0,6 M€ TDC

Dans la continuité de l'opération générale de rénovation d'une partie des locaux de recherche du Collège de France, l'Oppic a été mandaté pour réaliser la restauration d'une voie d'accès du Collège de France, avec en particulier la restauration de l'étanchéité de la voie par rapport aux locaux techniques situés au-dessous.

L'OPÉRATION EN 2018

Après avoir réalisé avec la maîtrise d'œuvre un mémoire d'intervention fiable pour la réalisation de la voie et la reprise structurelle, à l'aide de poteaux en sous-sol, les travaux se sont déroulés en 2018 et ont été livrés à l'été.

Projet CAMUS: Bons-Enfants, Paris

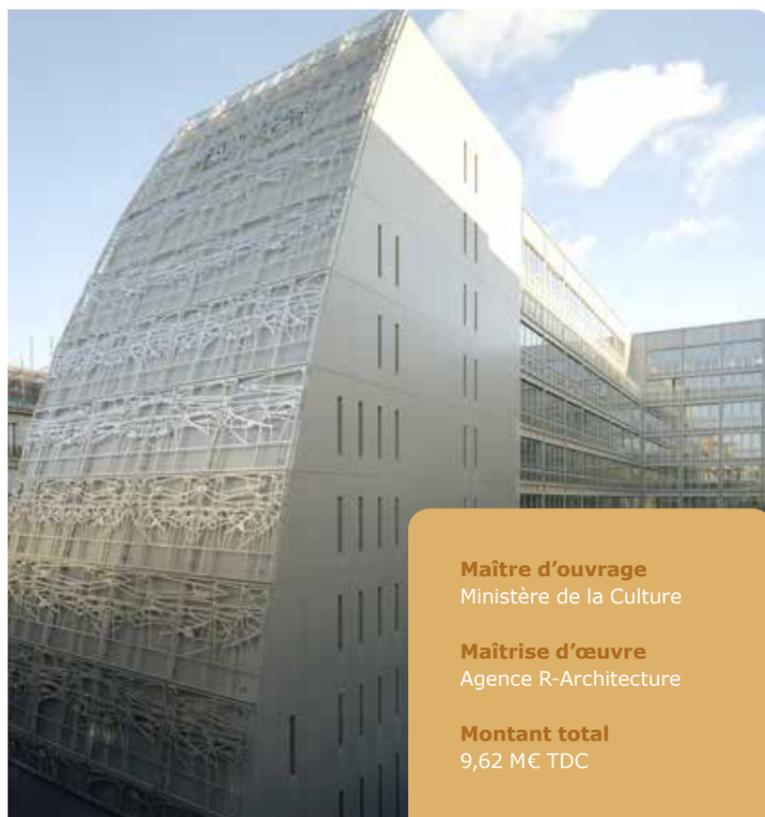
Le ministère de la Culture a engagé un projet de regroupement de ses implantations immobilières accueillant l'administration centrale, dit projet CAMUS. En lieu des 7 implantations actuelles, les services seront à terme regroupés sur les sites de la rue de Valois, de l'immeuble des Bons-Enfants et du quadrilatère des Archives.

L'OPÉRATION EN 2018

S'agissant de l'immeuble des Bons-Enfants, le ministère de la Culture a confié fin 2017 à l'Oppic la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs aux réaménagements des espaces communs de travail. Les études préalables ont été menées au premier semestre et le programme des travaux a été finalisé à l'été.

La consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée en mai en procédure concurrentielle négociée, permettant d'attribuer le marché en janvier 2019 à une équipe pluridisciplinaire représentée par l'agence R-Architecture, mandataire du groupement.

Les études de projet se dérouleront tout au long de l'année 2019.



Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maîtrise d'œuvre
Agence R-Architecture

Montant total
9,62 M€ TDC

Maison Chapp – Basse-Terre - Guadeloupe



Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maîtrise d'œuvre
Explorations Architecture

Montant total
7,3 M€ TDC

Sur la commune de Basse-Terre, «Ville d'art et d'histoire» depuis 1995, se situe la maison Chapp, remarquable bâtisse, inscrite au titre des Monuments historiques depuis 1987. Cet édifice inhabité depuis plus de 25 ans se dégradait rapidement.

Dans le cadre de ses réflexions pour la recherche d'une relocalisation de ses propres services, la Direction des affaires culturelles (DAC) a étudié la faisabilité d'un relogement dans la maison Chapp.

Le programme de cette opération porte ainsi sur l'installation de services administratifs de la DAC dans la maison Chapp.

La maîtrise d'œuvre en est assurée par le cabinet Explorations Architecture, retenu pour réaliser le projet en 2016 à l'issue d'un dialogue compétitif.

L'OPÉRATION EN 2018

L'année 2018 a porté principalement sur la fin des négociations avec les entreprises et la notification des marchés de travaux.

Des fouilles archéologiques ont également été réalisées au niveau du sol mais également au niveau des murs de la maison Chapp. Au terme de ces fouilles les travaux de curage du bâtiment ont pu être lancés en fin d'année. La consultation pour le 1% artistique de l'opération a été suivie du choix de l'artiste Sophie Dang Vu lors du troisième comité de sélection du 1%, le 14 septembre 2018. L'œuvre consiste en l'implantation de feuilles en bois découpé, inspirées de la végétation locale, qui seront installées en suspension dans la cour de la maison.



Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maîtrise d'œuvre
Groupement Atelier Novembre

Montant total
33,39 M€ TDC

Projet CAMUS: quadrilatère des Archives, Paris

Le ministère de la Culture a engagé un projet de regroupement de ses implantations immobilières accueillant l'administration centrale, dit projet CAMUS.

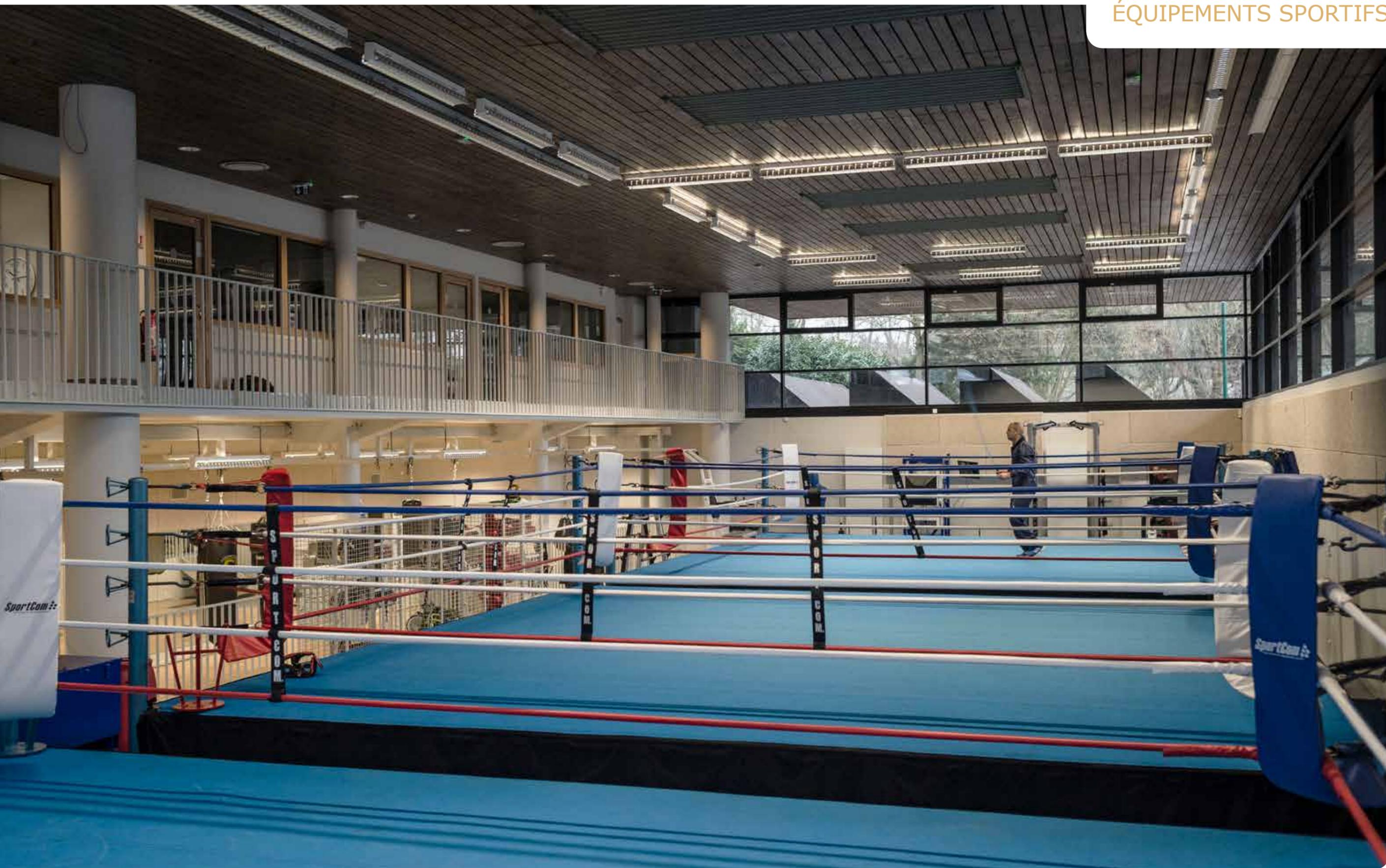
En lieu des 7 implantations actuelles, les services seront à terme regroupés sur les sites de la rue de Valois, de l'immeuble des Bons-Enfants et du quadrilatère des Archives.

L'installation d'une partie des services de l'administration centrale du ministère de la Culture, au sein du Quadrilatère des archives dans le 3^e arrondissement de Paris concerne plus de 300 postes de travail.

L'OPÉRATION EN 2018

La désignation du groupement de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement du site s'est faite dans le cadre d'une procédure concurrentielle avec négociation. Cinq équipes ont été retenues parmi les 44 candidatures admises. Le groupement Atelier Novembre (mandataire)/Cut Architectures/Artelia Bâtiment & Industrie/VPEAS/Jean-Paul Lamoureux a été désigné le 11 juillet 2018 attributaire du marché. Les études ont débuté le 1^{er} octobre et l'APS a été remis le 22 décembre 2018.

En complément de cette opération de réaménagement, le ministère de la Culture a aussi engagé un vaste programme de restauration du clos et couvert de la majorité des hôtels particuliers du quadrilatère, qu'ils soient destinés à accueillir le programme CAMUS ou les activités des Archives nationales, dont la responsabilité est assumée par l'architecte en chef des monuments historiques, François Jeanneau. Le lancement des appels d'offres travaux en 2018 permet de démarrer la restauration du clos et couvert dès le premier semestre 2019.





Maître d'ouvrage

Ministère en charge des Sports

Maîtrise d'œuvre

- Bâtiment Letessier : Nomades Architectes
- Aires de lancer et abords : François Leclercq, architecte

Montant total

9,48 M€ TDC (bâtiment Letessier)

Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), Paris

L'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) regroupe sur une trentaine d'hectares nichés au cœur du bois de Vincennes, un ensemble d'installations sportives de haut niveau.

En 2004, le ministère en charge des Sports a décidé de lancer un plan ambitieux de rénovation de l'Institut. Il a confié plusieurs missions à l'Oppic afin de l'assister dans la conduite des études préalables à la mise en œuvre du schéma directeur de rénovation et de modernisation de l'Insep.

Ce programme se termine actuellement par :

- l'aménagement des espaces sportifs extérieurs et paysagers de la zone sud-ouest, à savoir le terrain de grands jeux, l'axe historique, les aires de lancer, un parking et la route des sports, ainsi que les abords du bâtiment Letessier ;
- la réhabilitation du bâtiment Letessier qui, construit entre 1991 et 1993 par l'architecte Philippe Gazeau, présente de nombreux désordres – tant d'origine structurelle que liés à une vétusté précoce. Il abritera les locaux de la boxe, du tennis de table et de l'haltérophilie, ainsi qu'un nouvel espace d'hydro-récupération et un espace kinésithérapeute/médecin.



L'OPÉRATION EN 2018

Les travaux de **réhabilitation du bâtiment Jean Letessier, menés par l'agence Nomades Architectes** ont été réceptionnés le 23 octobre. Ce bâtiment répond désormais aux normes de la réglementation thermique de 2005, grâce à : la mise en place d'une meilleure isolation, la réduction des ponts thermiques, la mise en place de panneaux solaires en toiture pour la production d'eau chaude des sanitaires et la mise en place d'une gestion technique centralisée.

Le projet de 1% artistique de l'artiste Heidi Wood a été en partie mis en œuvre : les panneaux émaillés ont pris place au niveau de la cage d'escalier, les panneaux en alu combond devant prendre place sur les puits de lumière extérieurs seront installés en 2019.

Les dernières phases de **travaux d'aménagements extérieurs**, sous la maîtrise d'œuvre de François Leclercq (plantations d'arbres dans la zone sud-ouest, la réalisation d'un terrain de grand jeu, la mise en œuvre de l'axe historique, la réalisation des aires de lancer avec plateforme d'échauffement et enfin aménagement des abords extérieurs du bâtiment Letessier) se sont poursuivis durant l'année.

Manège de Sénarmont, Fontainebleau

Construit en 1807 dans le quartier du Carrousel, ancienne dépendance du château de Fontainebleau, ce manège à la charpente remarquable est classé au titre des monuments historiques. Il abrite aujourd'hui le Centre sportif d'équitation militaire.

Implanté entre l'étang des Carpes et la forêt, le manège Sénarmont est le principal édifice élevé à la demande de Napoléon 1^{er} dans l'enceinte du palais de Fontainebleau. Il a été construit selon des dispositions architecturales ambitieuses : sa charpente à la Philibert de l'Orme lui a permis une couverture d'un volume de dimensions exceptionnelles pour l'époque. Les travaux de restauration de l'édifice, initiés en 2015, se composent de 3 tranches d'une durée d'un an chacune.

L'OPÉRATION EN 2018

L'opération de restauration du clos et couvert ainsi que celle des abords du manège de Sénarmont ont été livrées en juillet 2018. Ces opérations clôturent ainsi un programme de travaux engagés depuis 2012 qui comprend : la révision et l'assainissement complet des toitures et maçonneries de la salle du manège ; la restauration des couvertures des bas-côtés et du pavillon est, des abords, du mur de clôture et de la cour du manège ; la réfection de la tribune ouest.

Conjointement avec l'École militaire d'équitation, l'établissement public du château de Fontainebleau, la Direction du Patrimoine, de la Mémoire et des

Archives du ministère des Armées, il a été convenu de confier à l'architecte en chef des monuments historiques Jacques Moulin l'étude de la restitution de la tribune est du manège.

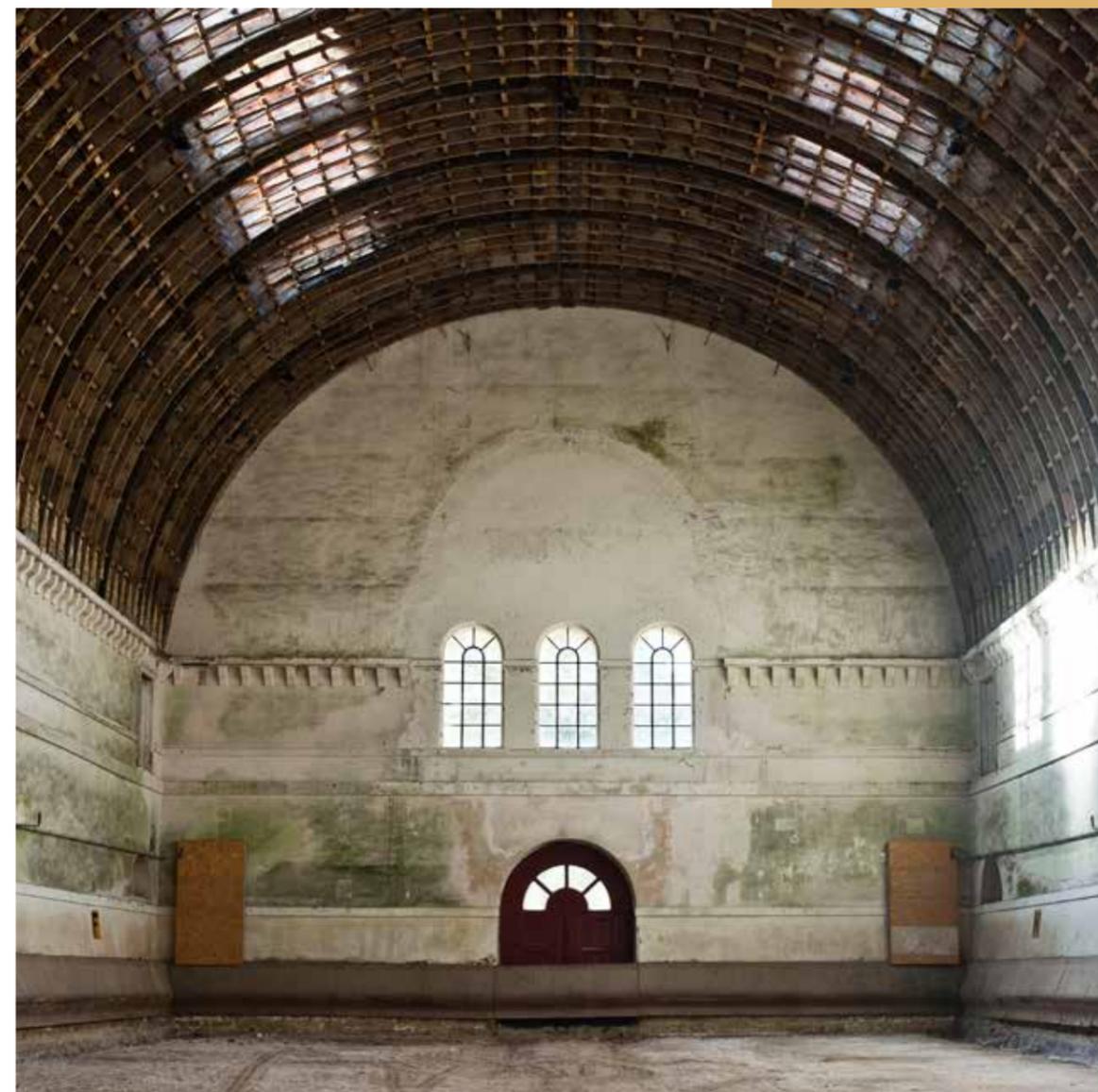
Cet ouvrage permettrait de montrer le manège au public lors de la visite des jardins du château de Fontainebleau. L'avant-projet a été présenté aux services instructeurs en novembre 2018.

Maîtrise d'œuvre

Jacques Moulin, ACMH

Montant total

4,5 M€ TDC



PANORAMA DES MAÎTRES D'ŒUVRE TRAVAILLANT AVEC L'OPPIC EN 2018

DONT 23 ACMH (ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES) ET 29 ARCHITECTES (OU GROUPEMENTS)

Agence Canal/Patrick Rubin (architecte)	• Bibliothèque publique d'information (BPI), Paris
Archimade (architecte mandataire) / ETC (bureau d'études techniques) - (groupement)	• Conseil économique, social, environnemental (CESE), Paris : mise en accessibilité
Atelier Bruno Gaudin (architecte)	• Site Richelieu - Bibliothèque nationale de France, Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF, Inha, ENC), Paris : bâtiment
Atelier Marc Barani (architecte)	• École nationale supérieure de la photographie (ENSP), Arles • Institut de France, Paris
Béatrice Mouton (architecte) et ID+ingénierie	• École nationale supérieure d'art, Dijon
Bernard Desmoulin (architecte)	• Centre de conservation et d'études de Lorraine (CCEL), Metz • Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny, Paris : nouvel accueil • Port Royal des Champs, Magny-les-Hameaux : entrée du site bas
Bernard Desmoulin (architecte mandataire associé à Studio Adrien Gardère , muséographe-scénographe-designer)	• Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny, Paris : refonte des parcours de visite
Bruther/Data Architectes (groupement)	• Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin
Christophe Batard (ACMH)	• Château de Vincennes
Christophe Bottineau (ACMH)	• Palais-Royal, Paris
David Lebreton (muséographe)	• Port Royal des Champs, Magny-les-Hameaux
Dominique Lyon Architectes	• Institut national de l'audiovisuel (Ina), Bry-sur-Marne : extension
Du cœur à l'ouvrage (architecte)	• Théâtre du Tarmac, Paris
Egis (bureau d'études techniques) / RPBW (architecte)	• Centre national d'art et de culture George Pompidou (CNAC-GP), Paris : rénovation de la chenille
Équipage architecture (architectes)	• Réserves du musée national de la Marine, Dugny 2
Éric Pallot (ACMH)	• Musées et domaines nationaux du Palais de Compiègne
Explorations Architecture (architecte)	• Maison Chapp, Guadeloupe
François Botton (ACMH)	• Muséum national d'Histoire naturelle, Gloriette de Buffon Jardin des Plantes, Paris
François Chatillon (ACMH)	• Grand Palais, Paris : restauration monument historique • Site Malaquais (École nationale supérieure des Beaux Arts de Paris – ENSB-a/École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais - ENSAPM), Paris
François Jeanneau (ACMH)	• Hôtel de Rohan, restauration façade ouest, Paris • Quadrilatère des archives nationales, Paris : restauration monument historique
François Leclercq (architecte)	• Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), Paris aménagement zone sud-ouest, Paris
Frédéric Didier - 2BDM (ACMH)	• Château de Versailles • Pavillon de la lanterne, Versailles
Groupement Clé Millet International	• Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam), Paris
h2o Architectes (architecte)	• Palais de Tokyo/Musée d'art moderne de la ville de Paris, parvis, Paris • Institut national de l'audiovisuel (Ina), Bry-sur-Marne : réhabilitation

h2o Architectes associés à Snøhetta (architectes)	• Musée national de la Marine, Paris
IN SITU architecture (architecte)	• Centre national de la danse (CND), Pantin
Jacques Ferrier (architecte) / BET: WSP (groupement)	• Collège de France, Paris
Jacques Moulin - 2BDM (ACMH)	• École militaire, Paris • Manège de Sénarmont, Fontainebleau • Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national, Paris
LAN (Local Architecture Network) (architecte)	• Grand Palais, aménagements
Lefèvre Architectes (ACMH)	• Institut de France, auditorium André et Liliane Bettencourt : mur et fontaine
Lionel Dubois (ACMH)	• Palais de Chaillot, Paris : restauration monument historique
Lusso et Laurent (architectes) et Sirectec Ingénierie (mandataire)	• Manufacture nationale de Beauvais
Marie-Suzanne de Ponthaud (ACMH)	• Cité de la céramique de Sèvres : monument historique, Roux Spitz • Musée d'Orsay, tympan est, Paris
Michel Goutal (ACMH)	• Musée des arts décoratifs, Paris • Résidences présidentielles, Paris
Michel Trubert (ACMH)	• Site Richelieu - Bibliothèque nationale de France, Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF, Inha, ENC), Paris : phase 2
Nicolas Michelin (architecte)	• École nationale supérieure d'art de Limoges
Nomades Architectes (architecte)	• Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), Paris : bâtiment Letessier • Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine : restaurant administratif
NP2F (architectes mandataires) et Marion BERNARD (architecte associé)	• Institut méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT), Marseille
Oteis, ADM Architectes (architecte)	• Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine : différé
Parica (bureau d'études)	• Château de Fontainebleau : aménagements intérieurs redéploiement des services
Pascal Prunet (ACMH)	• Palais Garnier, Paris
Patrick Ponsot (ACMH)	• Château de Fontainebleau : monument historique
Paul Barnoud (ACMH)	• Archives nationales du site de Paris, décors de la Chancellerie d'Orléans, Paris • Hôtel national des Invalides, Paris • Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison • Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny, Paris
Paziaud (bureau d'études)	• Quadrilatère des archives nationales, Paris : toiture du Caran
Philippe Maffre (architecte)	• Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison
Philippe Villeneuve (ACMH)	• Pont transbordeur, Rochefort
Pierre-Antoine Gatier (ACMH)	• Opéra Comique, Paris
Pierre Bortolussi (ACMH)	• Port Royal des Champs, Magny-les-Hameaux
Projectiles (architecte)	• Château de Fontainebleau : modernisation des accueils
R-Architecture (architecte)	• Ministère de la Culture, immeuble des Bons-Enfants, Paris : projet Camus
Régis Martin (ACMH)	• Château d'Écouen, musée national de la Renaissance • Domaine de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale
RFR/Artelia (architectes)	• École nationale supérieure des arts décoratifs, Paris
Sophie Thomas (architecte mandataire) / Gweltaz Kerommes (architecte associé)	• Cité de la céramique, Sèvres : aménagement intérieur Roux Spitz
Stefan Manciulescu (ACMH)	• Val-de-Grâce, Paris
Stéphane Thouin (ACMH)	• Conseil économique, social, environnemental (CESE), Paris : monument historique
Taiyo (mandataire, entreprise de travaux) / SPAN (maître d'œuvre, cotraitant) - (groupement)	• Cité des sciences et de l'industrie (CSI), Paris
Thierry Algrin (ACMH)	• Palais de la Porte Dorée, Paris

Couverture: Thierry Ardouin/Oppic. Cérémonie nationale du 14 juillet, montage de la tribune présidentielle conception: Marie-Christine Dorner. **P. 4, 5:** Thierry Ardouin/Oppic. Sculptures des génies et des anges du dôme de l'église du Val-de-Grâce, Paris. **P. 6:** Alexis Paoli/Oppic. **P. 7:** Alexis Paoli/Oppic. Musée de Cluny, nouvel accueil, Paris. **P. 8, 9:** RMN/GP. Conférence de presse Grand Palais; SEQUENCE Productions/Oppic. Centre de conservation et d'étude de Lorraine; Thierry Ardouin/Oppic. Expo journées européennes du patrimoine, Val-de-Grâce; MNHN/ Agnès Iatzoura. Gloriette de Buffon; Jean-Dominique Lamy/Baudin Chateaneuf/Oppic. Pont transbordeur du Martrou, Rochefort; Thibaut Chapotot. Inauguration de l'accueil du Musée de Cluny; Geste d'or. Remise du prix 2018.

Missions

P. 10, 11: Gilles Coulon/Tendance Floue/Oppic. Château de Fontainebleau. **P. 12, 13:** Alexis Paoli/Oppic. Nouvel accueil du musée de Cluny. **P. 15:** Gilles Coulon/Oppic. Château de Fontainebleau. **P. 16:** Patrick Tournebœuf/Oppic. Château de Versailles, Grands appartements Sud. **P. 18:** Gilles Coulon/Oppic. Château de Fontainebleau. **P. 19:** Alexis Paoli/Oppic. Nouvel accueil du musée de Cluny. **P. 20:** Jean-Christophe Ballot/Oppic. Quadrilatère Richelieu. **P. 21:** Agence Nomade. Restaurant administratif du site des Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine. **P. 22:** Alexis Paoli/Oppic. Musée de Cluny, « pause lapin ». **P. 23:** Thierry Ardouin/Oppic. Cinémathèque française, Paris. **P. 24:** Gilles Coulon/Oppic. Château de Fontainebleau. **P. 25:** Gilles Coulon/Oppic. Château de Fontainebleau; Jean-Christophe Ballot/Oppic/BnF. Quadrilatère Richelieu; Pascal Aimar/Oppic. INSEP, bâtiment Letessier, Paris; Patricia Lecomte/Oppic. Hôtel d'Évreux; Pascal Aimar/Oppic. Réserves du musée national de la marine, Dugny.

Organisation

P. 26, 27: Frédéric Furgol/Oppic. École militaire, Paris. **P. 28:** Frédéric Furgol/Oppic. Cité de la céramique Sèvres, bâtiment Roux Spitz. **P. 30, 31:** Patricia Lecomte/Oppic. Hôtel d'Évreux, Paris. **P. 32:** Patrick Tournebœuf/Oppic. Auditorium André et Liliane Bettencourt, Institut de France, Paris.

Opérations

P. 34, 35: Gilles Coulon/Oppic. Château de Fontainebleau. **P. 39:** Lisa Ricciotti/Oppic. École nationale supérieure de la photographie, Arles. **P. 42:** Patrick Tournebœuf/Oppic. Musée national de la marine, Paris.

Musées

P. 46, 47: Alexis Paoli/Oppic. Nouvel accueil du musée de Cluny. **P. 48:** Frédéric Furgol/Oppic. Musée des arts décoratifs. **P. 49:** Gomez Pulido/Migt. Muséum national d'histoire naturelle; Sophie Chivet/Oppic. Hôtel de Mailly-Nesle. **P. 50, 51:** Alexis Paoli/Oppic. Nouvel accueil du musée de Cluny; Alexandra Lebon/Oppic. Musée national des arts asiatiques Guimet, Paris. **P. 52:** Pascal Aimar/Oppic. Cité des sciences et de l'industrie, Paris. **P. 53:** Pascal Aimar/Oppic. Centre National d'Art et de Culture,

Georges Pompidou, Paris. **P. 54:** Patrick Tournebœuf/Oppic. Musée national de la marine, Paris. **P. 55:** Patricia Lecomte/Oppic. Port Royal des Champs; Luc Boegly/Oppic. Musée Nissim de Camondo. **P. 56:** MNHN/Agnès Iatzoura. Gloriette de Buffon. **P. 57:** Musée de l'armée DR; Thierry Ardouin/Oppic. Palais de la Porte Dorée. **P. 58:** Alexis Paoli/Oppic. Parvis du Palais Tokyo, Paris. **P. 59:** Adrien Chevrot/Jeu de Paume. Jeu de Paume; Marie-Suzanne de Ponthaud. Musée d'Orsay, Paris.

Châteaux, domaines, manufactures

P. 60, 61: Sophie Chivet/Oppic. Palais Royal, plateau Bury, Paris. **P. 62, 63:** Gilles Coulon/Oppic. Château de Fontainebleau. **P. 64, 65:** Patrick Tournebœuf/Oppic. Château de Versailles; Pascal Aimar/Oppic. Château de Vincennes. **P. 66, 67:** Sophie Chivet/Oppic. Château de Saint-Germain-en-Laye; Château de Malmaison. **P. 68:** Guillaume Maucuit Lecomte/Oppic. Palais de Chaillot, Paris; Sophie Chivet/Oppic. Palais Royal, plateau Bury, Paris. **P. 69:** Patricia Lecomte/Oppic. Mobilier national, Paris; Manufacture de Beauvais/DR. **P. 70:** Frédéric Furgol/Oppic. Cité de la céramique Sèvres, bâtiment Roux Spitz. **P. 71:** Patricia Lecomte/Oppic. Musées et domaine nationaux du Palais Impérial de Compiègne; Jean-Christophe Ballot/Oppic. Musée national de la Renaissance, Château d'Écouen.

Ouvrages d'art

P. 72, 73, 74: Jean-Dominique Lamy/Baudin Chateaneuf/Oppic. Pont transbordeur du Martrou, Rochefort. **P. 75:** Thierry Ardouin/Oppic. Cérémonie nationale du 14 juillet, montage de la tribune présidentielle conception: Marie-Christine Dorner.

Bibliothèques

P. 76, 77, 78, 79: Jean-Christophe Ballot/Oppic/BnF. Quadrilatère Richelieu, BnF, Paris. **P. 79:** Agence Canal architecture, Patrick Rubin. BPI, Paris.

Réserves de collections et archives

P. 80, 81: Pascal Aimar/Oppic. Réserves du musée national de la marine, Dugny. **P. 82:** Thierry Ardouin/Oppic. Décors de la chancellerie d'Orléans, Paris. **P. 83:** Patrick Tournebœuf/Oppic. Archives nationales, Paris; Gilles Raynaldy/Oppic. Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine. **P. 84:** Pascal Aimar/Oppic. Réserves du musée national de la marine, Dugny. **P. 85:** SEQUENCE Productions/Oppic. Centre de conservation et d'étude de Lorraine; Pascal Aimar/Oppic. Centre national des arts plastiques, Pantin.

Lieux de spectacles, d'événements, d'expositions

P. 86, 87: Pascal Aimar/Oppic. IRCAM, Paris. **P. 88, 89:** Patrick Tournebœuf/Oppic. Grand Palais, Paris. **P. 90:** Luc Boegly/Oppic. CND, Pantin; Stefan Brion/Opéra Comique, Paris. **P. 91:** Pascal Aimar/Oppic. Tarmac et IRCAM, Paris.

Enseignement supérieur

P. 92, 93: Thierry Ardouin/Oppic. École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. **P. 94:** Pierre-Yves Landouer et Frédéric Furgol/Oppic. École militaire, Paris.

P. 95: DR. ENSA Dijon Marie-Pierre; DR. ENSCI-Les Ateliers Saunier/ENS Limoges. **P. 96:** Marie-Pierre Saunier. ENS Limoges; Pascal Lemaître/SNT. ENSAD, Paris. **P. 97:** Np2F. IMVT. **P. 98:** Thierry Ardouin/Oppic. École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. **P. 99:** Lisa Ricciotti/Oppic. ENSP Arles.

Institutions

P. 100, 101: Patrick Tournebœuf/Oppic. Auditorium André et Liliane Bettencourt, Institut de France, Paris. **P. 102:** Patrick Tournebœuf/Oppic. Auditorium André et Liliane Bettencourt, Institut de France, Paris. **P. 103:** Patricia Lecomte/Oppic. Résidences présidentielles, Hôtel d'Évreux, Paris. **P. 104:** Thierry Ardouin/Oppic. Sculptures des génies et des anges du dôme de l'église du Val-de-Grâce, Paris. **P. 105:** Caroline Rose/Oppic. Hôtel national des Invalides, Paris; Romain Secco/Oppic. CESE, Paris.

Bureaux, laboratoires

P. 106, 107, 108, 109: Frédéric Furgol/Oppic. INA, Bry-sur-Marne. **P. 109:** Sophie Chivet/Oppic. Collège de France. **P. 110:** Hervé Abbadie/Emoc. Immeuble des Bons-Enfants, Paris. Daniel Dabriou/Oppic. Maison Chapp, Guadeloupe. **P. 111:** Patrick Tournebœuf/Oppic. Archives nationales Paris.

Équipements sportifs

P. 112, 113, 114: Pascal Aimar/Oppic. INSEP, bâtiment Letessier, Paris. **P. 115:** Gilles Coulon/Oppic. Manège de Sénarmont, Fontainebleau.

Direction de la publication :
Clarisse Mazoyer,
Présidente

Diane Pouget,
Directrice générale

Cécile Favarel-Garrigues,
Secrétaire générale

Communication :
Sylvie Lerat,
Responsable de la communication

Conception/Réalisation/Impression :
agencezebra.com

ISSN 2118-027X

Achévé d'imprimer :
Juin 2019



L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture

30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
Tél. 01 44 97 78 00 • Fax 01 44 97 79 00

www.oppic.fr